Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail

Deuxième rapport annuel au Forum des ministres du marché du travail

Imprimé en 2000

ISBN : 0-662-85170-6
N° de catalogue : RH61-1/2000F

Les demandes de renseignements générales au sujet du présent document doivent être adressées à :

Service des publications
Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada
165, rue Hôtel-de-Ville, phase II, 7e étage
Hull (Québec) Canada
K1A 0J2

Téléphone : (819) 994-3304
Télécopieur : (819) 953-9077
Courriel : research@spg.org
Internet : http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra

Table des matières

Sommaire 5

Introduction 13

Les jeunes et le marché du travail 15

Caractéristiques principales du marché du travail des jeunes 15
Progrès récents du marché du travail des jeunes 20
Rapport des résultats du marché du travail des jeunes 37

Jeunes à risques 41

Abandon des études secondaires au Canada 41
Jeunes Autochtones 45
Autres groupes à risques élevés 51

Transition entre l'école et le travail : quelques enjeux 54

Quelle est l'incidence de « l'exode des cerveaux » chez les jeunes? 54
Les programmes de métiers et de formation professionnelle préparent-ils les jeunes au marché du travail? 60
Les diplômés postsecondaires sont-ils trop endettés? 68

Conclusion 72

Bibliographie 77

Sommaire

Le *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail* vise à rendre compte aux ministres du marché du travail des progrès récents qui ont été accomplis par les jeunes sur le marché du travail. Les ministres ont établi huit résultats à atteindre afin de mesurer les progrès réalisés par les jeunes sur le marché du travail. Un rapport des résultats figure dans le tableau sommaire.

Le taux de chômage[1] des jeunes Canadiens (15 à 24 ans) a diminué rapidement au cours des deux dernières années, du fait que l'économie canadienne a connu une croissance solide et étendue du point de vue de l'emploi. En juin 2000, le taux de chômage des jeunes se situait à 1 pourcent au-dessus du creux qu'il avait atteint en 1989, avant la récession. Certains sont d'avis que les difficultés connues par les jeunes sur le marché du travail pendant tant d'années sont derrière eux. Toutefois, les jeunes entrent dans un marché du travail qui évolue rapidement et où l'on accorde une importance considérable aux connaissances et aux compétences. Au cours des 25 dernières années, le taux de croissance des professions à forte composante de connaissances a été deux fois plus élevé que le taux de croissance moyen de l'emploi, et même les professions traditionnelles ont connu des changements importants du point de vue de l'amélioration des compétences. Ce ne sont pas tous les jeunes qui investissent dans la scolarité et la formation dont ils ont besoin pour acquérir les compétences demandées par les employeurs. Certains jeunes se heurtent à des obstacles en ce qui a trait à leur réussite scolaire ou à la poursuite de leurs études, et d'autres ne tiennent tout simplement pas compte des avantages à long terme que représente la poursuite des études. La transition entre l'école et le marché du travail est assez difficile, même lorsque les jeunes ont les qualifications nécessaires. Des difficultés particulières se posent lorsque les jeunes n'ont pas acquis les compétences et les connaissances essentielles pour réussir la transition.

Les jeunes et le marché du travail

Parmi les développements importants qui ont touché le marché du travail au Canada dans les années 90 figure la diminution constante du taux d'activité[2] des jeunes, celui-ci étant passé de 71,0 pourcent en 1989 à 61,4 pourcent à la fin de 1997. En comparaison, le taux d'activité des adultes a diminué de moins d'un point de pourcentage pendant la même période. Le taux d'activité des jeunes est toutefois en hausse

[1] Le taux de chômage est défini comme le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active. Les chômeurs sont les personnes qui sont sans emploi et qui sont disponibles pour travailler. Ils doivent aussi avoir cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines, à moins d'avoir été mis à pied temporairement ou de commencer un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines.

[2] Le taux d'activité pour un groupe donné correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total du groupe. La population active comprend la population civile (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui est occupée ou en chômage.

depuis les dernières années, et il a atteint 63,1 pourcent en juin 2000. Dans une large mesure, la diminution du taux d'activité des jeunes dans les années 90 est le résultat du maintien de la forte tendance à la hausse des taux d'inscription scolaire, qui s'est amorcée à la fin des années 70 et au début des années 80. Un taux d'activité plus faible chez les jeunes attribuable à un niveau plus élevé d'inscription scolaire peut être perçu comme un progrès, étant donné que la nouvelle économie fondée sur le savoir exige une main-d'œuvre plus qualifiée, et que les jeunes qui ont un niveau de scolarité plus élevé seront mieux préparés à répondre à cette demande. Du fait que les taux d'inscription scolaire ne semblent pas être beaucoup influencés par les cycles du marché du travail, il est peu probable que les taux d'activité des jeunes atteignent à nouveau des sommets à court ou à moyen terme. Parmi les autres facteurs qui ont contribué à la diminution du taux global d'activité des jeunes figure la baisse du taux d'activité des étudiants qui s'est produite au cours des années 90, lorsque les perspectives d'emploi étaient plus faibles. Il est probable que cette diminution cyclique du taux d'activité des étudiants connaîtra un revirement, sauf s'il survient une détérioration imprévue de l'activité économique.

Deux aspects de l'activité des jeunes sont inquiétants. Tout d'abord, un jeune sur dix âgés de 15 à 19 ans ne travaillait pas et n'étudiait pas à temps plein en 1999. De façon générale, ces jeunes ont des niveaux très faibles de scolarité et n'ont pas travaillé pendant au moins un an. Leurs meilleures perspectives sont liées à un retour à l'école. En deuxième lieu, de nombreux jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans quittent l'école secondaire et entrent sur le marché du travail lorsque les débouchés s'améliorent, ce qui compromet leurs chances d'améliorer leurs perspectives d'emploi à long terme grâce à la poursuite de leurs études.

Étant donné l'élargissement des perspectives sur le marché du travail, la situation des jeunes du point de vue de l'emploi s'est améliorée de façon marquée à partir de 1998. Le taux d'emploi[3] des jeunes est passé de 51,5 pourcent en 1997 à 55,7 pourcent en juin 2000. Le taux de chômage des jeunes a diminué, pour se fixer à 11,8 pourcent en juin 2000, et si la vigueur de l'activité économique se maintient au Canada, ce taux pourrait reculer encore davantage. Même si la situation globale des jeunes s'est améliorée du point de vue de l'emploi, la proportion de jeunes qui travaillent à temps partiel a augmenté. Les emplois à temps partiel sont généralement assortis d'une rémunération et d'avantages moins élevés ainsi que d'un moins grand nombre de possibilités d'amélioration des compétences que les emplois à temps plein. Le ratio de l'emploi à temps partiel et de l'emploi total pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans est passé de 36,7 pourcent en 1990 à 44,6 pourcent en 1999, et ce sont les jeunes qui ne fréquentaient pas l'école qui ont connu l'augmentation la plus importante. Le fait que les jeunes moins scolarisés ont un accès de plus en plus

[3] Le taux d'emploi d'un groupe particulier correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe. Les personnes occupées sont celles qui font un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui ont un emploi mais ne sont pas au travail.

restreint au marché du travail est une autre source de préoccupation. Au cours de la dernière récession, les taux d'emploi des jeunes qui n'ont pas fait d'études secondaires étaient tombés les plus bas par rapport à leurs sommets précédents, et ils suivent une tendance à la baisse depuis les 25 dernières années.

Le taux de travail indépendant chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans ne s'est accru que légèrement au cours des années 90, pour se fixer à 6,9 pourcent en 1999, une indication que les activités d'entrepreneur des jeunes sont demeurées stables au cours de la dernière décennie. Environ les deux tiers des diplômés postsecondaires qui ont commencé leur carrière comme travailleurs indépendants étaient dans la même situation cinq ans après avoir obtenu leur diplôme. La rémunération des jeunes travailleurs indépendants a tendance à être inférieure d'environ 25 pourcent à celle des jeunes qui occupent un emploi rémunéré, mais il existe de toute évidence d'autres déterminants importants de la réussite comme entrepreneur, par exemple, la satisfaction au travail.

La rémunération des jeunes a continué de diminuer tout au long des années 90 par rapport à celle des adultes, ce qui poursuit une tendance qui s'est amorcée à la fin des années 70 et au début des années 80, avec l'entrée des membres de la génération du baby-boom sur le marché du travail. Le fait que la rémunération relative ait continué de diminuer dans les années 90 peut avoir trait à la faiblesse générale du marché du travail. Toutefois, étant donné les améliorations récentes qu'a connues ce dernier, il existe des indications que la rémunération relative des jeunes pourrait regagner du terrain. La rémunération des jeunes femmes s'est améliorée par rapport à celle des jeunes hommes depuis le début des années 80, mais la rémunération des femmes continue de se situer bien en deçà de celle des hommes.

La prime salariale à l'éducation chez les jeunes travailleurs est demeurée assez stable au cours de la période de 1990 à 1997, ce qui laisse supposer que la croissance de la demande de jeunes plus scolarisés est à peu près compensée par l'augmentation du flux de jeunes diplômés postsecondaires. Selon des données récentes, la rémunération des diplômés universitaires a augmenté en 1998 et 1999 par rapport à celle des jeunes ayant un niveau de scolarité moins élevé. L'obtention d'un diplôme universitaire s'accompagne d'une prime salariale à l'éducation considérable, particulièrement chez les femmes. Dans les années 90, les diplômées universitaires gagnaient environ 50 pourcent de plus pour un emploi à temps plein à longueur d'année que les femmes ayant un diplôme d'études secondaires. La différence de rémunération était d'environ 30 pourcent dans le cas des diplômés universitaires de sexe masculin.

Les jeunes poursuivent leurs études plus longtemps, ce qui est un signe très encourageant. Le taux de décrochage scolaire au niveau secondaire chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans a diminué considérablement, passant de 17,0 pourcent en 1990 à 11,9 pourcent en 1999. Pour le moment, on ne sait pas bien quels sont les types d'interventions nécessaires pour réduire encore le taux de décrochage scolaire au niveau secondaire. Selon des travaux de l'OCDE, il serait possible de diminuer davantage le

taux de décrochage scolaire au niveau secondaire si les systèmes d'éducation offraient des cheminements plus souples, davantage d'expérience en milieu de travail et la possibilité d'explorer toute une gamme de domaines techniques et professionnels qui permettraient aux étudiants de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire. On pourrait aussi augmenter l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire pour s'assurer que la plupart des jeunes terminent leurs études secondaires, et on pourrait aussi tenir des campagnes d'information afin de promouvoir les avantages qu'il y a à terminer des études secondaires.

La proportion de jeunes ayant un diplôme ou un grade postsecondaire a aussi augmenté, particulièrement chez les femmes. En 1996, à peu près la moitié des jeunes adultes âgés de 25 à 29 ans détenaient un diplôme ou un grade postsecondaire. Il faudra assurer un contrôle constant de l'accessibilité aux études postsecondaires, afin de déterminer si les jeunes qui aspirent à des études postsecondaires se heurtent à des obstacles financiers, et de trouver des façons de supprimer ces obstacles.

En dépit des progrès significatifs qu'ont accomplis les jeunes du point de vue du niveau de scolarité, les employeurs se plaignent souvent de pénuries de compétences, et de nombreux jeunes diplômés ont de la difficulté à trouver un emploi qui correspond à leurs compétences. Selon le Groupe d'experts sur les compétences, les employeurs se plaignent moins d'une pénurie générale de compétences techniques, que d'une pénurie de compétences en gestion et de compétences essentielles, comme la lecture, l'écriture, la pensée critique, le calcul et l'utilisation d'un ordinateur. Ces compétences sont essentielles dans une économie axée sur le savoir et peuvent facilement être transférées d'un emploi à l'autre. Des études ont démontré que les diplômés universitaires qui ont suivi une formation professionnelle particulière, comme le génie et les sciences de la santé, détiennent souvent des compétences essentielles inférieures à la moyenne, tandis que les diplômés en arts et en sciences ont souvent des compétences essentielles bien développées, mais manquent de compétences spécialisées. Il faut procéder à une étude plus poussée de la concordance emploi-études, afin de déterminer comment les systèmes d'enseignement primaires, secondaires et postsecondaires peuvent contribuer à mettre en valeur ces compétences chez les étudiants, et quel rôle les employeurs peuvent jouer à cet égard.

Même si les employeurs ne font actuellement pas face à une pénurie générale de compétences techniques chez les nouveaux employés, l'évolution technologique rapide laisse supposer que les emplois de l'avenir nécessiteront des travailleurs qualifiés dans les domaines scientifiques et technologiques, quel que soit leur niveau de scolarité. L'augmentation du nombre de diplômés dans ces domaines a été à tout le moins modeste, et on ne sait pas bien pourquoi. Il faudrait peut-être procéder à une évaluation rigoureuse des facteurs sous-jacents à la faible augmentation du nombre de diplômés dans les domaines scientifiques et technologiques.

L'information sur le marché du travail constitue un élément essentiel de la transition de l'école au travail, particulièrement dans un marché du travail de plus en plus concurrentiel et complexe. En 1999, le Forum des ministres du marché du travail appuyait une nouvelle stratégie pour élaborer des données sur les carrières et le marché du travail à l'intention des jeunes, et pour en améliorer la diffusion. Les écoles pourraient constituer le point de départ de la diffusion des nouveaux outils d'information mis au point par les administrations fédérales, provinciales et territoriales.

Jeunes à risques

Même si des progrès ont été réalisés ces dernières années en ce qui a trait au marché du travail des jeunes, certains groupes de jeunes ont de toute évidence besoin d'une attention plus étroite. Le fait de ne pas terminer ses études secondaires ou de ne pas atteindre un seuil donné du point de vue des compétences compromet gravement la situation des jeunes dans une économie qui nécessite une main-d'œuvre beaucoup plus qualifiée. Les jeunes Autochtones, qui constituent le segment de la population des jeunes au Canada qui augmente le plus rapidement, présentent des défis particulièrement importantes. Les jeunes Autochtones ont des niveaux de scolarité de beaucoup inférieurs à ceux de l'ensemble de la population des jeunes. Par ailleurs, les jeunes Autochtones, sauf les diplômés universitaires, obtiennent de moins bons résultats sur le marché du travail que les autres jeunes ayant le même niveau de scolarité. Il est essentiel pour le bien-être à venir des collectivités autochtones de trouver des façons appropriées d'encourager les jeunes Autochtones à demeurer à l'école, ainsi que de comprendre les facteurs qui les empêchent de profiter des mêmes avantages sur le marché du travail que les autres jeunes au Canada.

La transition entre l'école et le travail

Les systèmes d'éducation au Canada mettent beaucoup l'accent sur les mesures visant à encourager les étudiants à poursuivre leurs études postsecondaires. Toutefois, un nombre important de diplômés de niveau secondaire ne passent pas directement aux études postsecondaires, mais entrent plutôt sur le marché du travail. Il faut s'assurer que ces jeunes sont bien préparés. Il est démontré que la disponibilité de cheminements souples au niveau secondaire encourage non seulement les jeunes à demeurer à l'école, mais peut aussi faciliter la transition au marché du travail. Toutefois, les inscriptions ont diminué de façon significative dans les cours de formation professionnelle donnés par les écoles secondaires au Canada. Divers programmes de préparation au travail ont été mis en œuvre, mais on sait peu de choses au sujet des résultats qu'ils obtiennent. Bien qu'il soit évident que les programmes d'apprentissage entraînent des résultats positifs sur le marché du travail, peu de jeunes s'inscrivent à de tels programmes, peut-être parce que ceux-ci ne font pas l'objet d'une promotion suffisante dans les écoles secondaires, ou encore parce que les jeunes sont conscients qu'advenant un repli de l'économie, les employeurs mettront à pied les apprentis qui en sont à mi-chemin de leur programme d'apprentissage.

Il existe aussi des préoccupations au sujet de la transition de l'école au travail des jeunes qui poursuivent des études postsecondaires, nombre d'entre eux faisant leur entrée sur le marché du travail sans avoir terminé leurs études. Même si les taux de rendement monétaires pour une personne qui termine des études postsecondaires demeurent élevées, en dépit de l'augmentation des frais de scolarité, il est possible que certains jeunes abandonnent leurs études parce qu'ils n'ont pas accès à des ressources financières suffisantes, ou encore parce qu'ils jugent qu'ils ne pourront pas rembourser les dettes qu'ils accumulent. On pense que les jeunes provenant de familles à faible revenu s'inquiètent davantage de l'accumulation de dettes. La nouvelle Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) contribuera à faire mieux comprendre les facteurs qui peuvent favoriser ou empêcher la poursuite des études et la transition réussie de l'école au marché du travail.

Le *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail* conclut par un énoncé de quatre enjeux auxquels il faut donner suite : comment maintenir les jeunes à l'école; comment améliorer les perspectives des jeunes Autochtones; comment mieux préparer les étudiants de niveau secondaire qui entrent directement sur le marché du travail; et comment assurer l'accès aux études postsecondaires pour tous les jeunes? Le *Profil* souligne en outre la nécessité de mieux comprendre les facteurs sous-jacents à une transition réussie pour les jeunes.

Tableau sommaire

Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail : Rapport des résultats

Résultats	Progrès récents	Défis
1. Emplois offerts aux jeunes	Les chances de trouver un emploi pour un jeune se sont beaucoup améliorées au cours des deux dernières années : le taux d'emploi était de 55,7 % en juin 2000, comparativement à 51,5 % en 1997 pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans.	Les jeunes sont plus susceptibles d'occuper des emplois à temps partiel contre leur gré. Ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires risquent de plus en plus d'être exclus du marché du travail. En 1999, 10 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans ne travaillaient pas et ne fréquentaient pas l'école. De nombreux jeunes hommes âgés de moins de 20 ans abandonnent l'école et entrent sur le marché du travail lorsque celui-ci s'améliore.
2. Nombre de jeunes en chômage	Le taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans se situe près des niveaux d'avant la récession : 11,8 % en juin 2000, comparativement à 16,2 % en 1997.	Le taux de chômage des jeunes se situait à six points de pourcentage au-dessus de celui des adultes en juin 2000. Le nombre de jeunes sans expérience de travail a doublé dans les années 90.
3. Nombre de réussites pour ce qui est des entreprises lancées par les jeunes	La proportion de jeunes travailleurs indépendants âgés de 15 à 24 ans a augmenté légèrement dans les années 90, et se situait à 6,9 % en 1999.	La rémunération des jeunes travailleurs indépendants est de 25 % inférieure à celle des employés rémunérés; toutefois, il ne s'agit pas là de la seule mesure de la réussite.
4. Revenus réels chez les jeunes	La diminution de la rémunération réelle des jeunes par rapport à celle des adultes s'est poursuivie dans les années 90. La rémunération relative selon les divers niveaux de scolarité a peu changé entre 1990 et 1997. On dispose d'indications selon lesquelles la rémunération relative des diplômés universitaires a augmenté en 1998 et 1999.	Les jeunes femmes continuent de gagner moins que les jeunes hommes, particulièrement lorsqu'elles ont un faible niveau de scolarité. La rémunération relative des jeunes femmes connaît toutefois une amélioration.
5. Pourcentage de diplômés des niveaux secondaires et postsecondaires	Le taux d'abandon scolaire au niveau secondaire des jeunes âgés de 20 à 24 ans a diminué de façon constante dans les années 90, pour se fixer à 11,9 % en 1999. Le taux d'obtention d'un diplôme postsecondaire chez les jeunes adultes âgés de 25 à 29 ans a augmenté, passant de 34 % en 1986 à 47 % en 1996. Le taux d'inscription des femmes au niveau postsecondaire a connu une hausse considérable.	Le taux d'abandon scolaire chez les jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans est de cinq points de pourcentage supérieur à celui des jeunes femmes. Les jeunes Autochtones ont des taux très faibles d'obtention d'un diplôme secondaire.

6. Nombre de jeunes qui indiquent que leur formation était utile en regard des emplois obtenus	Il n'existe pas de signes d'une pénurie généralisée de compétences techniques, mais plutôt d'une pénurie de compétences en gestion et de compétences essentielles.	Il se peut que les employeurs et les écoles n'offrent pas les programmes et la formation nécessaires pour développer ces compétences chez les jeunes. Il faut une étude plus poussée de la concordance emploi-études au Canada.
7. Nombre de jeunes dans les métiers et les emplois axés sur la technologie	La proportion de diplômés dans les domaines techniques d'études au niveau postsecondaire a augmenté modérément dans les années 80, mais elle est toujours inférieure à la proportion enregistrée au milieu des années 80.	Le taux de réussite des programmes de métiers et de formation professionnelle au niveau secondaire, ainsi que le nombre de certificats professionnels obtenus et de programmes d'apprentissage terminés, ont diminué dans les années 90.
8. Accès aux informations locales et pertinentes sur le marché de l'emploi et aux programmes de planification de carrière pour les jeunes	Une stratégie a été appuyée par le FMMT, en 1999, en vue de mettre au point une série de produits d'information sur le marché du travail au niveau national, ainsi que de procéder à l'essai pilote de certains prototypes dans les provinces.	En 1999, seulement 41 % des jeunes âgés de 16 à 30 ans avaient utilisé de l'information sur le marché du travail ou sur les carrières pour leur recherche d'emploi. Au niveau national, aucun inventaire ni évaluation systématique des produits n'a été effectué.

Introduction

Le *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail* vise à rendre compte au Forum des ministres du marché du travail (FMMT)[4] de la situation des jeunes sur le marché du travail au Canada. Des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont collaboré, afin d'évaluer les progrès récents des jeunes sur le marché du travail au Canada, les défis auxquels ils font face lorsqu'ils font la transition de l'école au marché du travail, et les mesures qui peuvent être prises pour améliorer cette transition.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux partagent tous la même vision à l'égard des jeunes Canadiens, à savoir qu'ils devraient tous être en mesure de profiter des possibilités qui s'offrent au niveau social et économique. En mars 1998, les ministres du marché du travail ont établi un partenariat en vue de l'atteinte de buts et de résultats communs pour les jeunes Canadiens. Ils ont convenu d'élaborer et de mettre en œuvre de nouveaux partenariats pour appuyer leurs efforts visant à :

- créer des perspectives pour tous les jeunes afin que ceux-ci puissent acquérir les compétences pour trouver du travail;
- accroître les perspectives d'emploi des jeunes;
- aider les jeunes à réagir à la nature changeante du travail;
- réduire les obstacles culturels et sociaux qui pourraient empêcher les jeunes de trouver du travail.

Le *Profil* rend compte des progrès récents réalisés par les jeunes et le marché du travail, par rapport à huit résultats établis par les ministres :

- emplois offerts aux jeunes;
- nombre de jeunes en chômage;
- nombre de réussites pour ce qui est des entreprises lancées par les jeunes;
- revenus réels chez les jeunes;
- pourcentage de diplômés des niveaux secondaires et postsecondaires;
- nombre de jeunes qui indiquent que leur formation était utile en regard des emplois obtenus;
- nombre de jeunes dans les métiers, et les emplois axées sur la technologie; et
- accès aux informants locales et pertinentes sur le marché de l'emploi et aux programmes de planification de carrière pour les jeunes.

Dans le présent rapport, nous présentons trois perspectives quant au progrès réalisés par les jeunes du point de vue de leur transition de l'école au marché du travail.

La section **Les jeunes et le marché du travail** rend compte des progrès récents qu'ont réalisés les jeunes sur le marché du travail, et commence par un examen des caractéristiques principales du marché du travail des jeunes et poursuit par une analyse des progrès récents du marché du

[4] Bien qu'il partage les mêmes préoccupations au sujet de l'emploi des jeunes, le gouvernement du Québec ne souscrit pas à la stratégie pancanadienne. Il considère que les programmes fédéraux destinés aux jeunes devraient lui être transférés selon le modèle adopté pour l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail. En conséquence, le présent document ne reflète pas la position du gouvernement du Québec.

travail des jeunes. Un rapport sur les résultats établis par les ministres conclut cette section.

La section **Jeunes à risques** examine la situation des jeunes qui se heurtent à des obstacles qui peuvent les empêcher de s'intégrer pleinement à l'école et au marché du travail. Quels sont les résultats de ces jeunes à l'école et sur le marché du travail? Comment leurs possibilités peuvent-elles être améliorées?

Dans la section **Transition entre l'école et le travail**, trois enjeux actuels liés à la transition de l'école au marché du travail font l'objet d'une discussion : Quelle est l'incidence de « l'exode des cerveaux » chez les jeunes? Les programmes de métiers et de formation professionnelle préparent-ils les jeunes au marché du travail? Les diplômés postsecondaires sont-ils trop endettés?

La **Conclusion** fait état des enjeux clés qui découlent du rapport. Elle aborde brièvement les travaux qui doivent être effectués pour mieux comprendre les facteurs qui affectent la transition des jeunes de l'école au marché du travail.

Le *Profil* s'inscrit dans la foulée de l'échange permanent d'idées entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en vue de permettre une meilleure compréhension des défis auxquels font face les jeunes du point de vue de l'emploi et des façons d'améliorer les débouchés des jeunes sur le marché du travail au Canada.

Les jeunes et le marché du travail

Caractéristiques principales du marché du travail des jeunes

Population des jeunes

Le baby-boom a entraîné une augmentation considérable du nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans, celui-ci ayant atteint un sommet à 4,8 millions en 1980. Tout au long des années 80, alors que la dernière vague de membres de la génération du baby-boom atteignait le milieu de la vingtaine, la population de jeunes a diminué considérablement pour se fixer à 3,9 millions en 1991. Les enfants des membres de la génération du baby-boom ont commencé à entrer dans le groupe d'âge des jeunes au début des années 90, l'effet de répercussion de l'explosion démographique ayant fait augmenter légèrement la population de jeunes, celle-ci ayant atteint 4 millions en 1999.

- On compte 4 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans au Canada. Les **jeunes** âgés de 15 à 24 ans sont généralement considérés comme en transition entre l'école et le marché du travail. La moitié des jeunes au Canada sont âgés de 15 à 19 ans.
- Les jeunes Canadiens représentent le cinquième de la population des 15 à 64 ans.
- Nombre de **jeunes adultes** âgés de 25 à 29 ans sont aussi en transition entre l'école et le marché du travail. On compte 2,1 millions de jeunes adultes au Canada.
- La **population d'âge intermédiaire** est constituée des adultes âgés de 25 à 54 ans. On compte 13,7 millions d'adultes d'âge intermédiaire au Canada.

Source : Enquête sur la population active, chiffres de 1999

Le pourcentage de jeunes en âge de travailler parmi la population des 15 à 64 ans est beaucoup plus faible maintenant qu'en 1980. En 1980, les jeunes représentaient trois personnes sur dix en âge de travailler. Maintenant, ils représentent un peu moins du cinquième de cette population. Selon les projections démographiques, le pourcentage de jeunes en âge de travailler demeurera autour de 20 pourcent pendant la prochaine décennie.

Dans les années 90, les provinces les plus à l'ouest connaissaient la croissance la plus forte de leur population de jeunes. *(Tableau 1)* La migration interprovinciale a contribué à l'augmentation de la population de jeunes en Colombie-Britannique au début des années 90, et en Alberta, plus récemment. En Ontario et au Québec, la population de jeunes a diminué modérément, à un taux inférieur à la moyenne pour l'ensemble du Canada. La population de jeunes a continué de diminuer dans les provinces de l'Atlantique et au Manitoba dans les années 90. Terre-Neuve a connu une diminution particulièrement marquée au cours de la dernière décennie.

Tableau 1
Évolution de la population de jeunes, selon la province, Canada, 1980-1999, en pourcentage

	1980-1990	1990-1999
Canada	**-17,3**	**2,9**
Terre-Neuve	-9,2	-22,7
Île-du-Prince-Édouard	-17,6	-0,5
Nouvelle-Écosse	-16,5	-8,3
Nouveau-Brunswick	-17,3	-10,9
Québec	-26,3	1,8
Ontario	-10,5	0,5
Manitoba	-16,9	-5,4
Saskatchewan	-24,2	5,6
Alberta	-21,1	14,8
Colombie-Britannique	-12,7	18,7

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

Le marché du travail au Canada dans les années 90

Le marché du travail au Canada est sorti d'une période particulièrement difficile après la récession de 1991. On n'a pas connu d'augmentation significative des taux d'emploi des adultes d'âge intermédiaire (25 à 54 ans) avant 1994. *(Tableau 2)*

Une croissance solide de l'emploi des adultes s'est produite en 1998 et 1999. L'emploi a aussi augmenté pour presque tous les groupes d'âge et pour toutes les provinces en 1999.

La croissance de l'emploi des adultes a maintenu un rythme satisfaisant tout au long du premier trimestre de 2000, mais elle a connu un léger ralentissement depuis. Le taux de chômage des adultes d'âge intermédiaire était de 5,6 pourcent en juin 2000, soit plus d'un point de pourcentage de moins que le creux atteint avant la récession en 1989.

De façon générale, les replis économiques ont davantage de répercussions sur l'emploi des jeunes que sur l'emploi des adultes, et la reprise est plus longue dans le premier cas. La lenteur de la reprise pour l'ensemble du marché du travail dans les années 90 a été encore plus marquée pour les jeunes. En juin 2000, le taux de chômage des jeunes se situait à 11,8 pourcent, soit environ un point de pourcentage de plus que le creux atteint avant la récession.

Tableau 2
Les jeunes et les adultes sur le marché du travail au Canada, 1990-2000

(Moyennes annuelles)	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Emploi (en milliers)											
Jeunes 15-24 ans	2400	2235	2139	2089	2099	2108	2074	2042	2101	2208	2269
Adultes 25-54 ans	9389	9361	9376	9539	9739	9983	10106	10391	10637	10847	11040
Croissance de l'emploi (% à la fin de l'année)											
Jeunes 15-24 ans	-8,1	-3,9	-5,2	-0,4	0,4	-0,8	-2,0	-0,2	5,9	3,9	0,8
Adultes 25-54 ans	0,6	0,1	0,7	1,7	3,3	1,5	1,4	3,3	1,9	2,1	2,3
Taux d'activité (%)											
Jeunes 15-24 ans	69,8	68,0	66,2	64,5	63,9	63,2	62,3	61,4	61,8	63,6	63,9
Adultes 25-54 ans	84,2	84,1	83,3	83,5	83,2	83,3	83,4	83,9	84,3	84,6	84,8
Taux d'emploi (%)											
Jeunes 15-24 ans	61,2	57,3	54,9	53,5	53,8	53,9	52,7	51,5	52,5	54,7	55,9
Adultes 25-54 ans	78,0	76,3	74,9	74,9	75,5	76,3	76,2	77,3	78,3	79,2	80,0
Chômage (en milliers)											
Jeunes 15-24 ans	340	419	440	429	393	364	376	394	375	359	327
Adultes 25-54 ans	746	955	1049	1095	1002	924	961	882	809	744	663
Taux de chômage (%)											
Jeunes 15-24 ans	12,4	15,8	17,1	17,0	15,8	14,7	15,4	16,2	15,2	14,0	12,6
Adultes 25-54 ans	7,4	9,3	10,1	10,3	9,3	8,5	8,7	7,8	7,1	6,4	5,7

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada
Nota : Moyenne annuelle de janvier à juin 2000.

Importance croissante de l'éducation

Du fait que les connaissances prennent de plus en plus d'importance et que la concurrence mondiale s'intensifie, les entreprises canadiennes exigent une main-d'œuvre encore plus qualifiée. Les professions dont la fonction principale consiste à produire des « connaissances », comme les sciences pures, le génie, les sciences appliquées, les sciences informatiques et les sciences sociales, ont connu une augmentation plus rapide que les professions qui ont comme fonction principale de fournir des services à des personnes (services), de produire des biens (biens) ou de manipuler des données (données). Selon les données du Recensement, on constate qu'entre 1971 et 1996, le taux de croissance annuel moyen des professions à base de connaissances (4,1 %) a été deux fois plus élevé que le taux moyen d'emploi global (2,0 %) *(figure 1)*.

Figure 1
Croissance annuelle moyenne de l'emploi selon la catégorie de travailleurs, Canada, 1971-1996

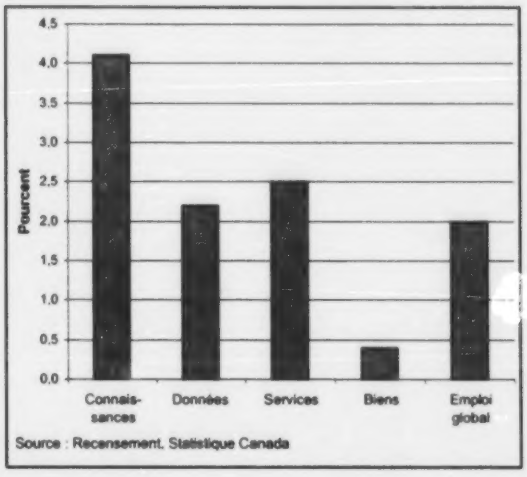

Les professions dans les domaines des données et des services ont connu une augmentation légèrement supérieure à la moyenne générale entre 1971 et 1996, tandis que les professions de production de biens ont augmenté d'un faible 0,4 pourcent par année.

Parallèlement à une augmentation des professions « à base de connaissances », qui nécessitent des travailleurs très scolarisés et qualifiés, on a aussi assisté à une augmentation des compétences nécessaires dans les autres catégories de professions. Dans les années 90, le nombre d'emplois nécessitant une scolarité et des compétences élevées, conformément à la définition de la Classification nationale des professions, a augmenté deux fois plus rapidement que le nombre d'emplois peu qualifiés ne nécessitant que des études secondaires ou un niveau moindre de scolarité.

Une augmentation de la demande de travailleurs plus scolarisés et compétents a donné lieu à une croissance plus forte de l'emploi chez les travailleurs plus scolarisés et à une croissance plus faible pour les travailleurs moins scolarisés. Les données de l'Enquête sur la population active montrent que l'emploi des personnes sans scolarité postsecondaire est demeuré stable dans les années 90, tandis que pour les titulaires d'un diplôme postsecondaire, il s'est accru considérablement.

Taux d'activité des jeunes

Déterminants de l'activité des jeunes

Étant donné que les jeunes font la transition de l'école au marché du travail, leurs choix sur le marché du travail sont assez différents de ceux qui s'offrent aux adultes. Une diminution du taux d'activité des jeunes ne signifie pas nécessairement que la situation du marché du travail s'est détériorée. Elle peut aussi rendre compte du fait que de plus en plus de jeunes demeurent à l'école plus longtemps ou y retournent.

Un taux d'activité qui diminue parce que les jeunes veulent mieux se préparer pour entrer sur le marché du travail constitue est une bonne nouvelle en soi. Lorsque les jeunes mettent en valeur leur capital humain, ils peuvent aspirer à une rémunération plus élevée et à des emplois plus stables. Toutefois, lorsque les jeunes qui ne

fréquentent pas l'école abandonnent le marché du travail ou n'y entrent pas parce qu'il n'y a pas d'emplois, la situation est plus inquiétante.

Diminution significative du taux d'activité des jeunes depuis 1990

Les écarts qui touchent les taux d'activité sont généralement plus grands chez les jeunes que chez les adultes. Le taux d'activité des adultes d'âge intermédiaire, c'est-à-dire ceux âgés de 25 à 54 ans, a augmenté de façon constante tout au long des années 80 et 90, avec de légères baisses pendant les ralentissements qu'a connus le marché du travail. Le taux d'activité des jeunes a fluctué beaucoup plus selon les cycles du marché du travail, et il a connu une diminution marquée pendant la presque totalité des années 90.

Le taux d'activité des jeunes a diminué, passant d'un taux annuel moyen de 71,0 pourcent en 1989 à 61,4 pourcent en 1997. Au cours de la même période, le taux d'activité des adultes a diminué de moins d'un point de pourcentage. Le taux d'activité des jeunes a commencé à augmenter à nouveau en 1998, et pendant la première moitié de 2000, il se situait en moyenne à 63,9 pourcent *(figure 2)*.

Figure 2
Taux d'activité des jeunes et des adultes, Canada, 1979-1999

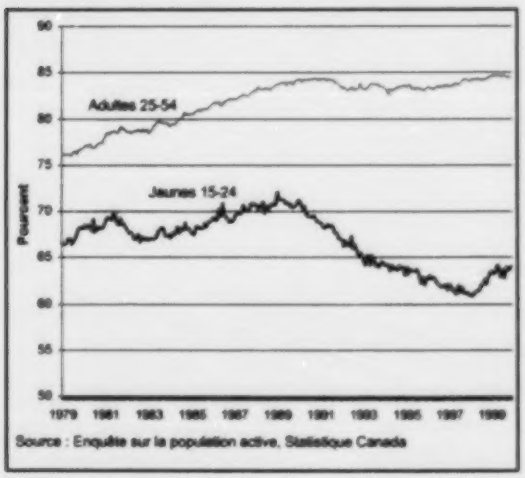

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

Facteurs sous-jacents de la diminution du taux d'activité des jeunes

La diminution du taux d'activité des jeunes peut être attribuable en partie à la mauvaise situation du marché du travail. Selon une étude d'Archambault et Grignon (1999), environ la moitié de la diminution du taux d'activité des jeunes entre 1990 et 1996 peut être attribuée à des baisses cycliques de l'emploi.

Une proportion significative de la diminution cyclique du taux d'activité dans les années 90 reflète la réduction du taux d'activité des étudiants. Il se peut que les étudiants aient été moins actifs sur le marché du travail dans les années 90 parce que leurs perspectives de trouver du travail tout en poursuivant leurs études étaient faibles. Il est probable que la faiblesse du taux d'activité des étudiants sera temporaire.

Un autre facteur important a contribué à la diminution du taux d'activité des jeunes dans les années 90, à savoir la croissance soutenue du taux de fréquentation de l'école au cours de cette période. Étant donné que les étudiants ont un taux d'activité plus faible que les non-étudiants, une augmentation de la proportion de jeunes à l'école entraîne nécessairement une diminution des taux d'activité.

Les facteurs qui ont suscité la croissance forte et soutenue de la fréquentation scolaire dans les années 80 et 90 ne sont pas clairement définis, mais il semble peu probable que cette tendance sera renversée. Il est certain que la détérioration à long terme des résultats des travailleurs moins scolarisés sur le marché du travail et que l'amélioration des résultats des travailleurs plus scolarisés contribuent à influencer les jeunes à poursuivre leurs études. En outre, les taux globaux de fréquentation scolaire ne sont pas très sensibles aux cycles du marché du travail, ce qui fait que l'amélioration de la situation du marché du travail, à la fin des années 90 et par la

suite, n'entraînera probablement pas de réduction de la fréquentation scolaire.

Étant donné qu'une proportion importante de la diminution du taux d'activité des jeunes dans les années 90 peut être attribuée à la tendance à la hausse à long terme de la fréquentation scolaire, il est peu probable que le taux d'activité des jeunes atteigne à nouveau le sommet de 1989.

Taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes

À partir de 1989 jusqu'à la première moitié de 2000, le taux d'activité annuel des jeunes hommes a diminué de 8 points de pourcentage, passant de 73,5 pourcent à 65,6 pourcent. Le taux d'activité des jeunes femmes a diminué un peu moins, passant de 68,4 à 62,1 pourcent pendant la même période.

Les facteurs sous-jacents de la diminution du taux d'activité varient considérablement pour les jeunes hommes et les jeunes femmes. Selon les estimations de Beaudry, Lemieux et Parent (1999), le principal facteur de la diminution du taux d'activité des jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans semble être la détérioration générale de leurs débouchés sur le marché du travail. Ainsi, si la situation économique continue de s'améliorer, les jeunes hommes seront plus susceptibles que les autres jeunes de profiter des débouchés qui s'offrent sur le marché du travail et d'abandonner les études pour le travail.

La diminution du taux d'activité des jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans est attribuable à parts égales à la détérioration de la situation du marché du travail et aux avantages perçus de la poursuite des études.

Les jeunes femmes ont tendance à envisager davantage les rendements à long terme des études que les jeunes hommes. Selon Beaudry, Lemieux et Parent, la diminution du taux d'activité des jeunes femmes est attribuable principalement à leur décision de demeurer à l'école, afin d'améliorer leurs revenus futurs, plutôt qu'au manque de débouchés sur le marché du travail. Ainsi, lorsque la situation du marché du travail s'améliore, les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes de demeurer à l'école. Dans le cas des femmes âgées de 20 à 24 ans, par ailleurs, le principal facteur sous-jacent de la diminution de leur taux d'activité vient de ce qu'elles perçoivent que les rendements nets de la poursuite des études ont augmenté.

Les taux d'activité des étudiants de sexes masculin et féminin âgés de 15 à 19 ans ont diminué parallèlement à la détérioration de la situation du marché du travail.

Préoccupations

La diminution du taux d'activité global des jeunes peut être attribuée pour une large part à leur décision de reporter leur entrée sur le marché du travail et de demeurer à l'école plus longtemps. Ainsi, la préoccupation principale n'a pas trait au fait que la mauvaise situation du marché du travail des années 90 a diminué les perspectives d'emploi de cette génération de jeunes. Elle a plutôt trait au fait que, compte tenu que les jeunes plus scolarisés ont tendance à obtenir de meilleurs résultats sur le marché du travail que les jeunes moins scolarisés, les perspectives des jeunes sont susceptibles de s'améliorer si ceux-ci mettent en valeur leur capital humain plutôt que de tenter de se tailler une place dans un marché du travail faible.

Toutefois, certains aspects de l'activité des jeunes méritent qu'on s'y attarde. Tout d'abord, un nombre important de jeunes n'étudient pas et ne travaillent pas. En 1999, par exemple, environ 10 pourcent des jeunes âgés de 15 à 19 ans ne travaillaient pas et n'étudiaient pas à temps plein. Ce groupe a tendance à être constitué des jeunes les moins scolarisés, et nombre d'entre eux n'ont pas occupé d'emploi depuis au moins un an. Compte tenu des faibles débouchés qu'ils ont sur le marché du travail, ils sont les plus susceptibles de profiter de la poursuite de leurs études.

En deuxième lieu, et en rapport avec la première préoccupation, de nombreux jeunes âgés de 15 à 19 ans, principalement de sexe masculin, abandonnent l'école et entrent sur le marché du travail lorsque la situation de celui-ci s'améliore. Il se peut que ces jeunes hommes ne soient pas pleinement conscients des avantages à long terme que représente la poursuite des études, parce que la rémunération qu'ils peuvent toucher à court terme semble attrayante. Ils ne tiennent pas compte de leurs perspectives d'emploi à venir, lesquelles diminueront considérablement s'ils abandonnent les études secondaires.

Progrès récents du marché du travail des jeunes

Emploi des jeunes

Écart persistant entre les taux d'emploi des jeunes et des adultes

Avant la récession de 1991, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans était d'environ 15 points de pourcentage inférieur à celui des adultes d'âge intermédiaire, c'est-à-dire ceux âgés de 25 à 54 ans. Au début de la récession de 1991, le taux d'emploi des jeunes a chuté, et l'écart entre les deux taux s'est élargi considérablement. La reprise de l'emploi s'est amorcée beaucoup plus tard pour les jeunes que pour les adultes, et l'écart entre les taux d'emploi s'est élargi encore davantage pour atteindre un sommet de 26 points de pourcentage en 1997 *(figure 3)*.

Figure 3
Taux d'emploi des jeunes et des adultes, Canada, 1979-1999

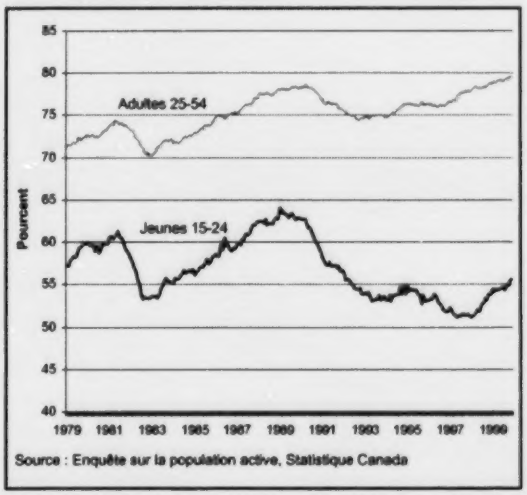

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

Après plus d'une année de croissance de l'emploi pour les adultes d'âge intermédiaire, l'emploi des jeunes a rebondi avec une force exceptionnelle, et a effectué une montée rapide

en 1998, 1999 et au début de 2000. Toutefois, l'écart entre les taux d'emploi des adultes et des jeunes était encore de 24 points de pourcentage au cours de la première moitié de 2000, soit un écart considérablement plus grand qu'au début de la récession.

Le taux d'emploi des jeunes par rapport au taux d'emploi des adultes dans les années 90 contraste énormément avec ceux en vigueur dans les années 80. À ce moment-là, les taux d'emploi des jeunes et des adultes suivaient la même tendance, et l'écart entre les deux était relativement constant. Ce sont à la fois des facteurs d'offre, comme les taux d'inscription scolaire plus élevés, et des facteurs de demande, comme la faiblesse de l'économie, qui ont contribué à l'élargissement de l'écart dans les années 90. Comme on l'a expliqué à la section précédente, l'augmentation de la fréquentation scolaire semble être permanente et aura un effet durable à la baisse sur le taux d'emploi des jeunes, ainsi que sur leur taux d'activité. Du point de vue de la demande, la nouvelle robustesse de l'économie entraînera la création d'un plus grand nombre d'emplois et aura par conséquent pour effet d'augmenter le taux global d'emploi. Étant donné que les jeunes sont généralement les derniers à profiter d'une reprise générale de l'économie, une économie forte combinée à un taux élevé d'emploi des adultes sont nécessaires pour faire en sorte que les taux d'emploi des jeunes continuent d'augmenter.

Écarts régionaux entre les taux d'emploi des jeunes

De façon générale, plus le taux d'emploi des adultes est élevé dans une province ou un territoire, plus le taux d'emploi des jeunes est susceptible de l'être, parce que les jeunes et les adultes évoluent dans les mêmes conditions du point de vue du marché du travail local *(figure 4)*. En 1999, les taux d'emploi des jeunes étaient inférieurs à la moyenne canadienne dans les provinces de l'Atlantique (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard), au Yukon et au Québec, et supérieurs à la moyenne dans les Prairies et en Ontario. Le Yukon et Terre-Neuve avaient les taux d'emploi des jeunes les plus faibles et enregistraient l'écart le plus grand entre les taux des jeunes et ceux des adultes, ce qui rend compte de la situation particulièrement difficile à laquelle les jeunes font face sur le marché du travail dans ces régions. À l'Île-du-Prince-Édouard, où il existe des débouchés d'emploi pour les jeunes dans le secteur du tourisme, le taux d'emploi des jeunes est relativement élevé par rapport à celui des adultes.

Figure 4
Taux d'emploi des jeunes et des adultes selon la province et le territoire, Canada, 1999

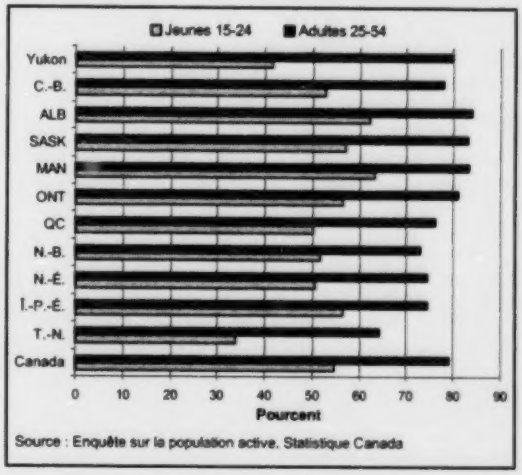

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

Les jeunes acceptent davantage d'emplois à temps partiel

Au cours des années 90, les jeunes ont accepté d'avantage d'emplois à temps partiel, plutôt que des emplois rémunérés à temps plein. Les emplois à temps partiel ont tendance à offrir une rémunération et des avantages moins élevés, ainsi que moins de possibilités d'amélioration des compétences grâce à la formation.

Le ratio de l'emploi à temps partiel et de l'emploi à temps plein pour les jeunes a toujours été supérieur à celui des adultes, étant donné le nombre élevé d'étudiants de niveaux secondaire et postsecondaire qui travaillent. Le nombre de

jeunes qui travaillent à temps partiel a augmenté de façon constante au cours des dix dernières années : entre 1990 et 1999, le ratio de l'emploi à temps partiel et de l'emploi total pour les jeunes est passé de 36,7 pourcent à 44,6 pourcent. Par contre, le ratio emploi à temps partiel/emploi total pour les adultes n'a augmenté que légèrement, passant de 11,6 pourcent à 12,7 pourcent pendant la même période *(figure 5)*.

Une partie de l'augmentation du travail à temps partiel chez les jeunes découle de la décision de ces derniers de poursuivre leurs études. Toutefois, c'est chez ceux qui ne fréquentent *pas* l'école à temps plein que l'on a noté les augmentations les plus importantes : le ratio de l'emploi à temps partiel et de l'emploi total pour ce groupe est passé de 12,5 pourcent en 1990 à 20,3 pourcent en 1999. En ce qui a trait à ceux qui fréquentent l'école à temps plein, le ratio de l'emploi à temps partiel et de l'emploi à temps plein est demeuré relativement constant, à 95 pourcent en moyenne au cours des années 90.

Figure 5
Emploi à temps partiel en pourcentage de l'emploi total, jeunes et adultes, Canada, 1976-1999

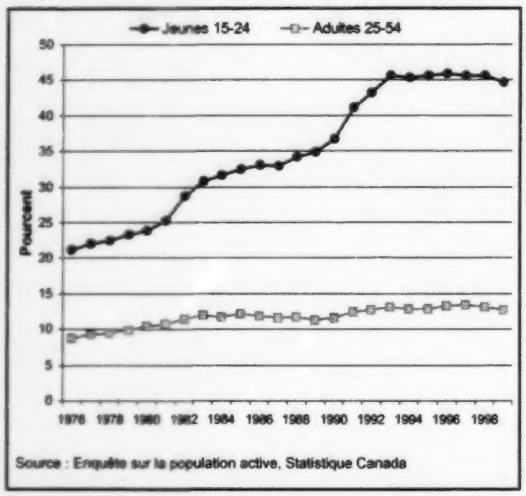

Le travail à temps partiel peut être volontaire ou involontaire, et le travail à temps partiel involontaire peut être perçu comme une mesure du sous-emploi. La proportion de travail à temps partiel involontaire a plus que doublé chez les jeunes au cours des 25 dernières années. Les jeunes qui fréquentent l'école à temps plein choisissent généralement de travailler à temps partiel volontairement. Mais parmi ceux qui ne fréquentent pas l'école à temps plein, plus de la moitié travaille à temps partiel de façon involontaire.

Tendance à la baisse des taux d'emploi chez les jeunes moins scolarisés

De façon générale, plus le niveau de scolarité est élevé, plus les perspectives d'emploi sont bonnes. En 1999, par exemple, le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne fréquentaient pas l'école et qui avaient terminé des études primaires était de 25 points de pourcentage inférieur à celui des jeunes qui avaient des études secondaires. Le taux d'emploi des jeunes ayant suivi ou terminé des études secondaires était d'environ 15 points de pourcentage inférieur au taux de ceux qui avaient terminé ou suivi des études postsecondaires *(figure 6)*.

Figure 6
Taux d'emploi des étudiants à temps partiel âgés de 15 à 24 ans, Canada, 1976-1999

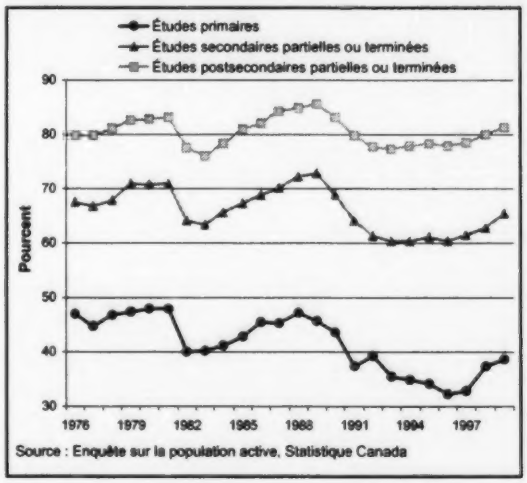

Il convient de souligner qu'en période de récession, c'est le taux d'emploi des jeunes moins scolarisés qui diminue le plus par rapport aux niveaux atteints dans les périodes prospères du cycle économique. Ce modèle n'est pas surprenant compte tenu du fait que les employeurs licencient d'abord les travailleurs qui ont le moins de capital humain particulier ou d'ancienneté dans l'entreprise. Parmi les autres changements troublants concernant les jeunes sur le marché du travail figure le fait que le taux d'emploi des jeunes moins scolarisés qui n'étudient pas à temps plein est en baisse depuis les 25 dernières années. Cette baisse est plus marquée pour les jeunes qui n'ont terminé que des études primaires, mais elle est aussi apparente chez les jeunes qui ont suivi ou terminé des études secondaires. Cette tendance à la baisse laisse supposer que l'accès au marché du travail s'est détérioré progressivement pour les jeunes moins scolarisés au cours des 25 dernières années.

Chômage des jeunes

Le taux de chômage des jeunes approche les niveaux précédant la récession

Des taux de chômage élevés pour l'ensemble de la population se sont maintenus pendant la majorité des années 90. Les taux de chômage des adultes et des jeunes ont augmenté de façon marquée au cours de la récession de 1991 et n'ont par la suite diminué que très graduellement, selon un modèle marqué par des retours temporaires à des taux de chômage élevés *(figure 7)*.

En juin 2000, le taux de chômage des jeunes se situait à 11,8 pourcent, comparativement à 5,6 pourcent pour les adultes d'âge intermédiaire, c'est-à-dire ceux âgés de 25 à 54 ans. Le taux de chômage des jeunes se situe encore un point de pourcentage au-dessus de son creux d'avant la récession, alors que le taux chez les adultes âgés de 25 à 54 ans se situe environ un point de pourcentage en dessous de son creux d'avant la récession.

Figure 7
Taux de chômage des jeunes et des adultes, Canada, 1979-1999

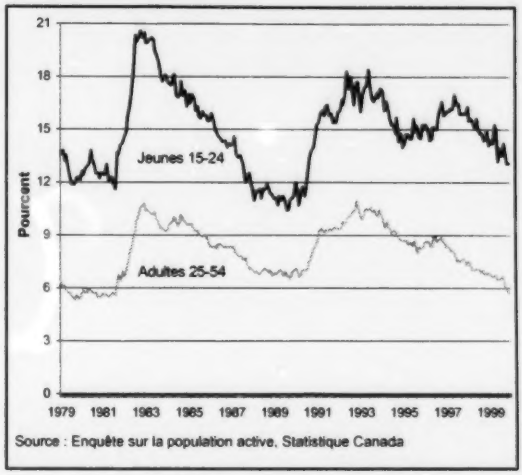

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

Il convient de se rappeler qu'on a assisté à une diminution importante du taux d'activité des jeunes au cours des années 90. Toutes choses étant égales par ailleurs, le retrait des jeunes du marché du travail aurait dû résulter en un bassin moins grand de jeunes travailleurs et, par conséquent, donner lieu à un taux de chômage plus faible chez les jeunes. Toutefois, le marché du travail pour les jeunes ne s'est pas raffermi : en fait, le taux de chômage a augmenté, ce qui laisse supposer que la diminution de la demande de jeunes au cours des années 90 a été supérieure à la diminution de l'offre qui a accompagné les taux d'activité plus faibles. Des études pancanadiennes ont démontré que l'emploi des jeunes dépend pour une large part de l'état général du marché du travail. Par conséquent, la faiblesse globale soutenue du niveau des activités commerciales au Canada dans les années 90 peut avoir donné lieu à une diminution particulièrement importante de la demande de nouveaux venus sur le marché du travail, ce qui a pénalisé les jeunes par rapport aux adultes.

Les taux de chômage sont supérieurs et plus volatils chez les jeunes que chez les adultes

De façon générale, les jeunes connaissent des taux de chômage plus élevés que les adultes. L'écart entre le taux de chômage des jeunes et celui des adultes vient en partie du fait que les entreprises préfèrent garder les travailleurs qui ont de l'expérience. Il découle aussi du fait que les jeunes ne réussissent pas toujours leur transition de l'école au marché du travail, et qu'ils ont tendance à changer d'emploi plus fréquemment que les adultes. Ils trouvent souvent des emplois qui ne correspondent pas à leurs compétences, ou commencent à travailler avant d'avoir acquis les qualifications nécessaires, puis quittent leur emploi ou sont mis à pied.

Étant donné que les jeunes sont les premiers à perdre leur emploi lorsque la situation économique se détériore, et qu'ils sont les derniers à être recrutés, ils sont généralement aux prises avec un taux de chômage plus volatil que celui des adultes. Comme le montre la figure 7, la différence absolue en points de pourcentage entre le taux de chômage des adultes et celui des jeunes augmente pendant les périodes de faible activité économique et diminue pendant les périodes d'activité économique intense.

Les écarts absolus entre les taux de chômage des jeunes et des adultes varient considérablement d'une province à l'autre *(figure 8)*. Ces différences ont tendance à être plus grandes dans les provinces où le niveau agrégé de chômage est plus élevé et où l'activité globale est plus faible. Par exemple, à Terre-Neuve, le niveau moyen de chômage en 1999 était de 17,1 pourcent, et l'écart absolu entre le taux de chômage des jeunes et celui des adultes était de 11,6 points de pourcentage. En Ontario, le taux de chômage moyen était de 6,5 pourcent en 1999, et l'écart n'était que de 8 points de pourcentage entre le taux de chômage des jeunes et celui des adultes. Ainsi, dans les régions où le taux de chômage est élevé, le pourcentage de jeunes actifs en chômage a tendance à être plus élevé que celui des adultes actifs.

Figure 8
Taux de chômage des jeunes et des adultes, selon la province et le territoire, Canada, 1999

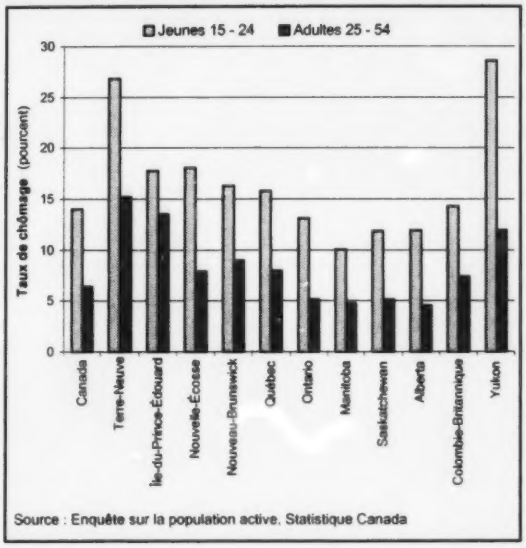

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

Les jeunes moins scolarisés sans expérience obtiennent de moins bons résultats sur le marché du travail

Les jeunes moins scolarisés font face à des taux de chômage plus élevés et plus volatils que les jeunes plus scolarisés *(figure 9)*. Les jeunes moins scolarisés sont particulièrement vulnérables dans un marché du travail comme celui du Canada, où l'on accorde une valeur considérable aux compétences.

Le taux de chômage des jeunes de moins de 20 ans est de beaucoup supérieur à celui des jeunes plus âgés *(figure 10)*. Étant donné que les jeunes de moins de 20 ans ont tendance à avoir des niveaux de scolarité plus faibles, il leur manque souvent les compétences nécessaires pour trouver et conserver un emploi. Ils manquent aussi d'ancienneté et ont tendance à être mis à pied les premiers. En 1999, les jeunes âgés de 15 à 19 ans qui n'étudiaient pas à temps plein avaient des taux de chômage supérieurs

d'environ 7 points de pourcentage à ceux des jeunes âgés de 20 à 24 ans.

Figure 9
Taux de chômage selon le niveau de scolarité pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui n'étudient pas à temps plein, Canada, 1976-1999

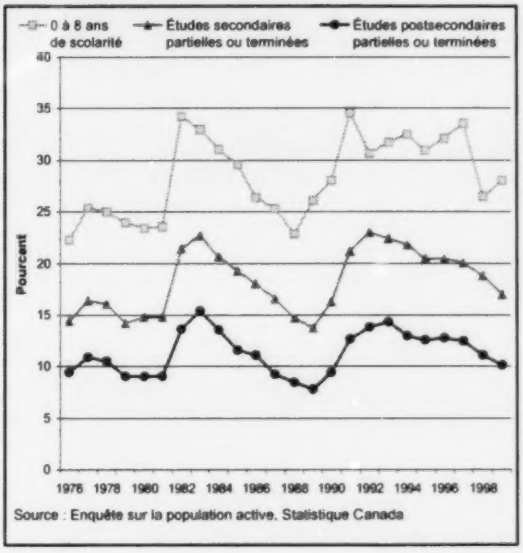

Figure 10
Taux de chômage selon l'âge, jeunes qui n'étudient pas à temps plein, Canada, 1999

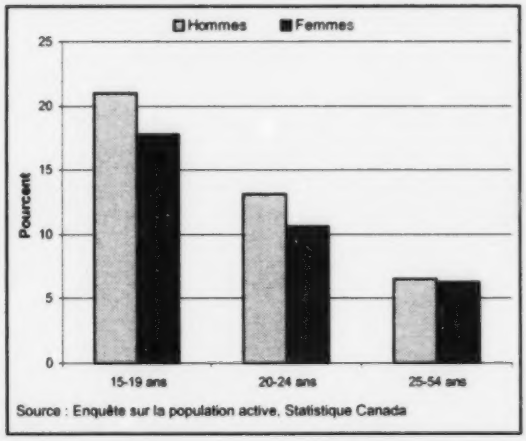

Les jeunes âgés de moins de 20 ans sont en moyenne moins scolarisés que ceux âgés de 20 à 24 ans, ce qui explique en partie pourquoi ils obtiennent le pire rendement sur le marché du travail. Toutefois, pour un niveau de scolarité donné, les jeunes âgés de moins de 20 ans font face à des taux de chômage considérablement plus élevés que les jeunes plus âgés. L'expérience sur le marché du travail permet d'acquérir des compétences, de diminuer le roulement et de réduire l'incidence du chômage.

Du fait que les jeunes avaient de la difficulté à trouver un emploi au cours de la dernière décennie, le pourcentage de jeunes sans expérience sur le marché du travail a augmenté considérablement. Le pourcentage de jeunes âgés de 17 à 19 ans qui n'avaient pas d'expérience a triplé, pour atteindre 26 pourcent entre 1989 et 1998, tandis que le pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans sans expérience de travail a quadruplé, pour atteindre 8 pourcent.

Perspectives d'emploi pour les jeunes

Les jeunes sont plus susceptibles d'améliorer leurs perspectives d'emploi lorsque la conjoncture économique favorise un niveau global d'emploi élevé et permanent. À moins que ne survienne un déclin imprévu du niveau d'activité économique global, les perspectives pour les jeunes qui décident de travailler pourraient bien s'améliorer au cours des années qui viennent, et les taux de chômage pourraient bien continuer de diminuer. Les jeunes qui ont décidé de rester à l'école plus longtemps bénéficieront sans doute de leur niveau plus élevé de compétences, ainsi que de la robustesse de l'économie. Il se peut aussi que davantage de débouchés à temps partiel soient offerts aux étudiants. Les résultats pourraient aussi s'améliorer pour ceux qui sont actuellement inactifs (qui n'étudient pas et qui ne travaillent pas) et qui ne veulent pas poursuivre leurs études. Les perspectives sont plus sombres pour les jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, ni acquis des compétences de base, et qui quittent l'école pour le marché du travail. À plus long terme, ils pourraient se retrouver perdants du fait qu'ils ont décidé de travailler plutôt que de poursuivre leurs études.

Travail indépendant des jeunes

Les taux de travail indépendant des jeunes ont été stables tout au long des années 90

En 1999, on comptait 267 000 jeunes travailleurs indépendants âgés de 15 à 29 ans au Canada. La proportion de jeunes travailleurs indépendants a augmenté très légèrement, passant de 6,4 pourcent en 1990 à 6,9 pourcent en 1999.

Sur la base des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés, Finnie (1999) indique qu'en 1995, le taux de travail indépendant des diplômés postsecondaires de 1990 était de 11 pourcent pour les hommes et de 6 pourcent pour les femmes. Les taux étaient légèrement inférieurs pour les diplômés de niveau collégial que pour les diplômés universitaires. Les taux de travail indépendant des diplômés postsecondaires sont demeurés stables entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90. Les taux de travail indépendant étaient à peu près les mêmes en 1991 (pour les diplômés de 1986) et en 1987 (pour les diplômés de 1982) qu'en 1995, tant chez les diplômés de sexe masculin que de sexe féminin.

Débouchés de travail indépendant

Certains jeunes choisissent le travail indépendant parce qu'ils ont l'esprit d'entreprise : ils préfèrent les risques plus élevés et les retombées potentiellement plus importantes que présente le fait de diriger sa propre entreprise. Le travail indépendant peut aussi constituer une porte d'entrée vers de meilleurs débouchés professionnels, ou une occasion de bénéficier de conditions de travail plus souples que celles d'un emploi plus conventionnel. L'idée d'être son « propre patron » est attrayante, particulièrement pour les jeunes. Selon un sondage d'opinions d'Ekos Research (1998), 48 pourcent des jeunes âgés de 15 à 24 ans indiquent qu'ils sont intéressés à travailler de façon indépendante, comparativement à 42 pourcent des adultes âgés de 25 à 34 ans, et à 32 pourcent des adultes âgés de 45 à 54 ans.

D'autres jeunes choisissent le travail indépendant parce qu'ils ne peuvent trouver un emploi rémunéré convenable. Ils n'ont parfois pas d'autre choix que le travail indépendant, même si celui-ci offre moins d'avantages et de possibilités de formation qu'un emploi rémunéré.

Selon Finnie (1999), la majorité des diplômés postsecondaires deviennent probablement des travailleurs indépendants par choix, c'est-à-dire qu'ils n'ont généralement pas recours au travail indépendant parce qu'ils ne peuvent trouver d'emploi rémunéré. Il compare l'incidence du travail indépendant, deux ans après l'obtention du diplôme, et cinq ans après l'obtention du diplôme, et indique que pour tous les niveaux de scolarité, tant chez les hommes que chez les femmes, le travail indépendant a augmenté. Par exemple, les taux ont augmenté entre 1992 et 1995, passant de 6 pourcent à 11 pourcent pour les hommes et de 4 pourcent à 6 pourcent pour les femmes. Les débouchés d'emploi ont tendance à augmenter au fur et à mesure que les diplômés font la transition de l'école au marché du travail, un plus grand nombre d'emplois rémunérés étant susceptibles de devenir disponibles au fur et à mesure que les diplômés acquièrent de l'expérience sur le marché du travail. Ainsi, une augmentation de l'incidence du travail indépendant chez les diplômés ayant davantage d'expérience peut laisser supposer que nombre de ces diplômés ont choisi de travailler de façon indépendante plutôt que d'occuper un emploi rémunéré.

En 1999, la presque totalité des jeunes travailleurs indépendants âgés de 15 à 29 ans se retrouvait dans le secteur des services. Tout au long des années 90, les taux de croissance moyens annuels les plus élevés du travail indépendant chez les jeunes ont été enregistrés dans les services d'enseignement, les services professionnels, scientifiques et techniques et les

secteurs de la gestion, de l'administration et des autres services de soutien.

Taux de réussite du travail indépendant

Selon Finnie, environ les deux tiers des diplômés qui travaillaient de façon indépendante ont conservé ce statut au cours de l'intervalle de trois ans de l'enquête. *(Tableau 3)* Ceci dit, une proportion significative (31 à 38 %) de ceux qui travaillaient de façon indépendante initialement étaient passés à un emploi rémunéré trois ans plus tard. Il se peut que certains de ceux qui sont passés du travail indépendant à un emploi rémunéré n'aient pas réussi à lancer leur propre entreprise.

Tableau 3
Situation du point de vue de l'emploi au moment de la première et de la deuxième interviews de l'Enquête nationale auprès des diplômés, hommes et femmes, Canada, 1988 à 1991 et 1992 à 1995, en pourcentage

1re interview ↓	Diplômés de 1986 1988 à 1991		Diplômés de 1990 1992 à 1995	
2e interview →	Emploi rémunéré	Travail indépendant	Emploi rémunéré	Travail indépendant
Hommes				
Emploi rémunéré	94	6	93	7
Travail indépendant	31	69	32	68
Femmes				
Emploi rémunéré	96	4	96	4
Travail indépendant	38	62	34	66

Source : Finnie (1999)

Environ 4 pourcent des femmes et 7 pourcent des hommes sont passés d'un emploi rémunéré à un travail indépendant sur une période de trois ans. Pour ce groupe, les possibilités de lancer une entreprise peuvent avoir augmenté au cours de la période de trois ans visée par l'interview. Il faut du temps pour acquérir de l'expérience, établir des contacts et avoir accès au capital d'amorçage nécessaire pour lancer une entreprise. Les résultats ont été assez similaires pour les diplômés de 1986 et ceux de 1990.

La rémunération des travailleurs indépendants a tendance à être plus faible que celle des employés rémunérés. Les données les plus récentes tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs montrent qu'en 1997, la rémunération moyenne des jeunes travailleurs indépendants de 25 à 29 ans ne représentait que 75 pourcent de celle des employés rémunérés du même âge.

Rémunération des jeunes

La rémunération réelle des jeunes est demeurée inchangée entre 1991 et 1997

Selon l'Enquête sur les finances des consommateurs, les jeunes hommes âgés de 20 à 29 ans ont connu des pertes du point de vue de la rémunération réelle après la récession de 1981, et leur rémunération a continué de baisser après la récession de 1991. Après un rebond en 1994, la rémunération réelle des jeunes hommes s'est rétablie aux niveaux de 1991, mais elle était encore inférieure de 10 pourcent aux niveaux de 1981.

Les jeunes femmes âgées de 20 à 29 ans ont connu une amélioration de leur rémunération réelle par rapport aux jeunes hommes au cours des deux dernières décennies. Les jeunes femmes ont connu des pertes de rémunération réelle plus faibles que les jeunes hommes après la récession de 1981. Leur rémunération réelle a augmenté entre 1986 et 1992, puis est retombée aux niveaux de 1981, en 1995. Elle est demeurée stable les deux années suivantes *(figure 11)*.

Figure 11
Rémunération réelle à temps plein à longueur d'année, Canada, 1981-1997, 1981=100

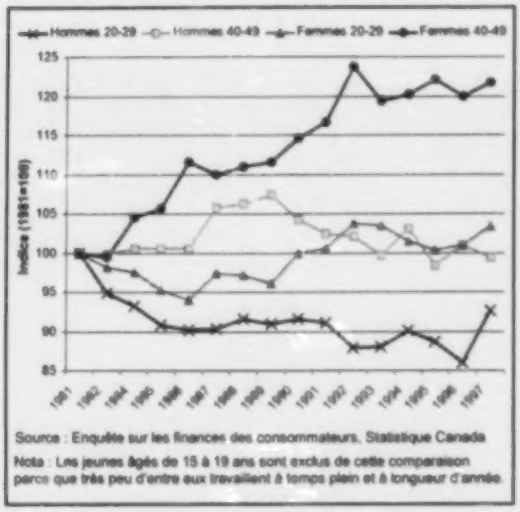

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, Statistique Canada
Nota : Les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont exclus de cette comparaison parce que très peu d'entre eux travaillent à temps plein et à longueur d'année.

Les jeunes ont perdu du terrain par rapport aux travailleurs plus âgés

À partir des années 70 jusqu'au début des années 80, la rémunération des jeunes a diminué par rapport à celle des adultes dans plusieurs pays de l'OCDE, y compris au Canada. Cette tendance s'est poursuivie dans les années 90, à un rythme toutefois plus lent. L'entrée des membres de la génération du baby-boom sur le marché du travail à la fin des années 70 et au début des années 80 est souvent mentionnée pour expliquer cette tendance négative de la rémunération relative des jeunes. Toutefois, ces facteurs démographiques ont connu un revirement important depuis, sans que l'on ait noté d'amélioration correspondante de la rémunération relative. Il se peut que les répercussions négatives sur la rémunération des jeunes de la faiblesse générale du marché du travail dans les années 90 aient atténué les répercussions positives des progrès démographiques. Du fait de l'amélioration récente du marché du travail pour les jeunes, tout semble indiquer que la tendance à la baisse qui a touché la rémunération des jeunes pourrait être renversée au Canada, particulièrement pour les jeunes plus scolarisés. Des données additionnelles sont nécessaires avant que l'on puisse confirmer une nouvelle tendance.

La prime salariale à l'éducation a été relativement stable

La rémunération relative des jeunes pour les divers niveaux de scolarité a peu changé au cours de la période de 1990 à 1997 *(figures 12 et 13)*. Cela semble indiquer que le marché du travail pour les jeunes scolarisés est assez équilibré, l'augmentation de la demande correspondant à une offre accrue de jeunes diplômés postsecondaires. Les dernières données sur la rémunération (non présentées) font ressortir que la rémunération des diplômés universitaires a augmenté en 1998 et 1999, par rapport à celle des jeunes moins scolarisés. Plus de données sont nécessaires pour confirmer une tendance vers la hausse de la prime à l'éducation pour les jeunes ayant fait des études universitaires.

Les femmes jouissent d'une plus grande prime à l'éducation lorsqu'elles ont fait des études universitaires que les hommes, et leurs taux élevés d'inscription à l'université laissent supposer qu'elles profitent de cette tendance.

Figure 12
Rémunération réelle à temps plein à longueur d'année, hommes âgés de 20 à 29 ans, Canada, 1989-1997, études secondaires=100

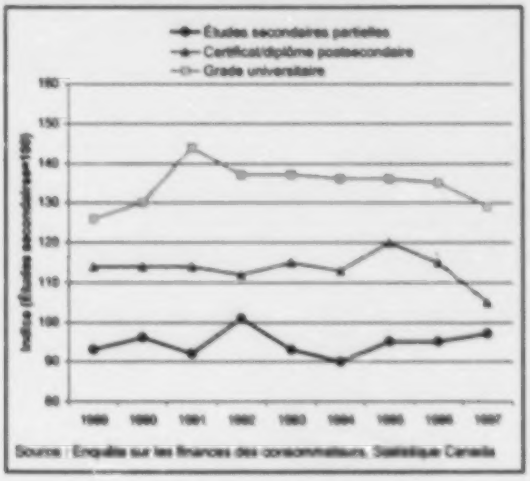

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, Statistique Canada

Figure 13
Rémunération réelle à temps plein à longueur d'année, femmes âgées de 20 à 29 ans, Canada, 1989-1997, études secondaires=100

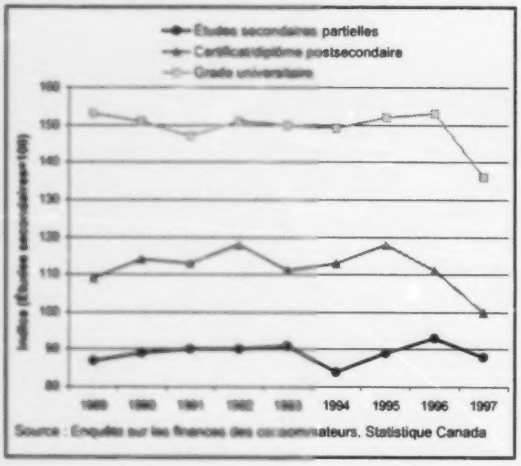

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, Statistique Canada

Le fait de détenir un diplôme d'études secondaires n'augmente pas la rémunération de façon significative, à court terme à tout le moins

Il se peut que les jeunes laissent de côté les avantages à long terme de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires s'ils se concentrent sur leur rémunération à court terme plutôt que sur leurs perspectives d'avenir. Les jeunes hommes, plus particulièrement, peuvent toucher une rémunération relativement bonne lorsqu'ils abandonnent les études, par rapport à ceux qui terminent leurs études secondaires. Les jeunes hommes âgés de 20 à 29 ans qui ont abandonné les études et qui travaillent à temps plein à longueur d'année gagnent environ 5 pourcent de moins que les jeunes hommes qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires. Les jeunes femmes âgées de 20 à 29 ans qui ont abandonné les études gagnent environ 10 pourcent de moins que les jeunes femmes qui obtiennent leur diplôme.

Ce que les jeunes oublient peut-être, c'est que les rendements du diplôme secondaire sont beaucoup plus importantes à long terme, parce que les diplômés peuvent aspirer à des taux d'emploi plus élevés et à des meilleures perspectives d'emploi.

Les jeunes femmes continuent de gagner moins que les jeunes hommes

Pour tous les niveaux de scolarité, la rémunération réelle des jeunes femmes âgées de 20 à 29 ans est inférieure à celle des hommes du même âge. L'écart est le plus grand dans le cas des personnes qui n'ont pas fait d'études secondaires *(figure 14)*.

Figure 14
Rémunération réelle à temps plein à longueur d'année, hommes âgées de 20 à 29 ans et femmes âgées de 20 à 29 ans, Canada, 1997

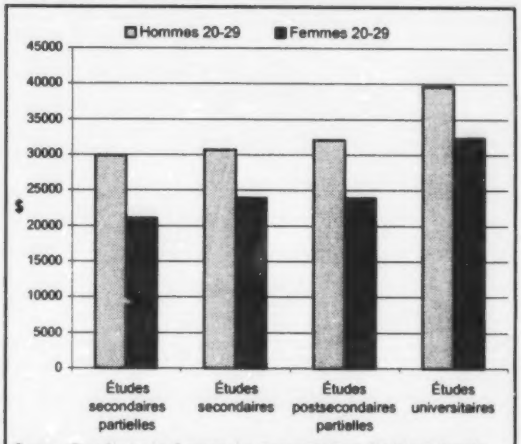

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, Statistique Canada

Possibilités du point de vue des compétences et des connaissances : diplômés d'études secondaires et postsecondaires

Le taux d'abandon des études secondaires diminue

Selon l'Enquête sur la population active, le taux d'abandon scolaire a diminué, passant de 17,1 pourcent en 1990 à 11,9 pourcent en 1999. Il correspond au pourcentage de personnes âgées de 20 à 24 ans qui ont un niveau de scolarité inférieur au niveau secondaire et qui ne sont pas aux études. Le taux d'abandon scolaire pour les jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans était

supérieur d'environ 5 points de pourcentage à celui des jeunes femmes dans les années 90.

Il existe des écarts importants entre les régions quant au taux d'abandon des études secondaires. De façon générale, les taux les plus faibles se retrouvent en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, et les taux les plus élevés, au Québec et dans les Maritimes. Selon l'Enquête de suivi auprès des sortants, en 1995, le taux d'abandon scolaire chez les 24 ans était le plus faible en Alberta et en Saskatchewan (11 %). C'est l'Île-du-Prince-Édouard qui enregistrait le taux d'abandon scolaire le plus élevé (21 %). Des taux d'abandon très élevés se retrouvent aussi dans les Territoires du Nord-Ouest (qui incluaient le Nunavut au moment où la mesure a été effectuée) et au Yukon. Ce sont plus particulièrement les jeunes Autochtones qui connaissent des taux élevés d'abandon scolaire.

Amélioration possible des compétences des étudiants de niveau secondaire

Du fait de l'importance croissante que prend la technologie dans le monde du travail, les compétences et les aptitudes en mathématiques sont importantes pour assurer la compétitivité du pays au niveau international. Le **Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS)** sert à mesurer le niveau de réussite des 13 à 16 ans dans un certain nombre de matières, y compris les mathématiques. Dans le cadre du programme, on signale qu'en 1997, seulement 60 pourcent des jeunes âgés de 13 et 16 ans détenaient des compétences en mathématiques correspondant au niveau de connaissances habituel à cet âge. Les aptitudes à résoudre un problème étaient particulièrement faibles.

Les résultats varient considérablement d'une province à l'autre. Les étudiants du Québec âgés de 13 et 16 ans, particulièrement les francophones, obtiennent les meilleurs résultats de toutes les provinces, suivis de près par les étudiants de l'Alberta.

Les étudiants canadiens de 8^{e} année (13 et 14 ans) ont obtenu des notes légèrement supérieures à la moyenne dans le cadre de la **Troisième étude internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS)**. Les étudiants canadiens ont obtenu des notes supérieures ou égales à celles des étudiants de 30 des 41 pays qui ont participé à l'étude d'évaluation des compétences en mathématiques des étudiants de 8^{e} année.

Diminution du nombre de diplômés de programmes de formation professionnelle

Selon les données administratives sur l'éducation recueillies par Statistique Canada, l'inscription à temps complet dans les programmes professionnels des écoles de métiers et des collèges communautaires publics a diminué légèrement de 1983 à 1997. En 1997, on comptait environ 13 000 diplômés de moins qu'en 1983. Chaque année, environ 20 pourcent de ceux qui s'inscrivent aux programmes abandonnent avant de les avoir terminés.

Augmentation constante du nombre de diplômés postsecondaires dans les années 80 et une bonne partie des années 90

En dépit des diminutions qu'a connues la population de jeunes âgés de 15 à 24 ans au Canada dans les années 80 et de la lenteur de la croissance de ce groupe d'âge dans les années 90, le nombre de diplômés d'universités et de collèges communautaires a augmenté considérablement pendant ces deux décennies. Par conséquent, la proportion de jeunes ayant obtenu un diplôme de collège communautaire ou un grade universitaire a augmenté de façon constante, tant dans les années 80 que dans les années 90.

Selon le Recensement de 1996, 47 pourcent des jeunes âgés de 25 à 29 ans ont obtenu un diplôme d'un collège communautaire ou d'une université. Le pourcentage de jeunes de ce groupe d'âge détenant un grade, un diplôme ou

un certificat universitaire a augmenté, passant de 17 pourcent en 1986 à 25 pourcent en 1996, tandis que le pourcentage de ceux détenant un diplôme de collège communautaire est passé de 17 pourcent en 1986 à 22 pourcent en 1996.

Les données administratives sur l'éducation de Statistique Canada montrent qu'après vingt années de croissance solide, le nombre total de diplômés universitaires a diminué de 3,6 pourcent entre 1996 et 1997. Cette diminution est due pour une large part à la tendance à la baisse des inscriptions à temps partiel aux programmes de baccalauréat depuis 1992. Les inscriptions universitaires à temps plein sont demeurées relativement stables pendant la même période.

Les femmes accomplissent des progrès considérables du point de vue des études universitaires

Au milieu des années 70, les femmes ne représentaient que 40 pourcent de tous les diplômés postsecondaires. En 1997, 58 pourcent des diplômés de collèges communautaires, 60 pourcent des titulaires de baccalauréat et 51 pourcent des titulaires de maîtrise étaient des femmes. Elles représentaient 36 pourcent de tous les diplômés au niveau du doctorat en 1997.

De plus en plus de femmes étudient dans des domaines traditionnellement réservés aux hommes, comme le génie, mais elles représentent encore une petite proportion des étudiants dans ces domaines. La plupart des femmes se dirigent encore vers des disciplines qui leur sont traditionnellement réservées, comme les sciences sociales, les sciences infirmières ou l'éducation.

Qualité de la concordance emploi-étude entre la scolarité et les emplois

Pénurie de compétences chez les jeunes diplômés

Compte tenu de l'évolution rapide de l'économie aujourd'hui, les emplois deviennent de plus en plus complexes et les employeurs exigent des travailleurs plus qualifiés. Ils se plaignent souvent des pénuries de compétences, tandis que les jeunes diplômés ont du mal à trouver des emplois qui correspondent à leurs compétences. Le Groupe d'experts sur les compétences (1999) explique comment cette situation est possible. Le Groupe n'a pas déterminé qu'il existait une pénurie généralisée de *compétences techniques* chez les jeunes diplômés d'études secondaires et postsecondaires. Toutefois, il a décelé une pénurie étendue et persistante de *compétences en gestion* chez les diplômés récents, par exemple, la capacité de gérer les activités d'une organisation ou encore des personnes et des budgets, ainsi que de *compétences essentielles*, comme la capacité de lire, d'écrire, de compter et de faire fonctionner du matériel informatique de base. Ces pénuries de compétence se font sentir même dans les postes de débutants. Les membres du Groupe ont observé que ces compétences ne sont pas enseignées dans les programmes primaires, secondaires et postsecondaires, et les employeurs croient que les jeunes ne peuvent les acquérir que par l'expérience. Il se peut donc que les employeurs ne soient pas enclins à recruter des jeunes diplômés, en dépit des compétences techniques qu'ils détiennent au regard des emplois qui sont offerts.

Le manque de concordance se traduit par la faible qualité de la concordance emploi-études pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail. Par exemple, selon la Classification nationale des professions (CNP), en 1998, le quart des jeunes occupés âgés de 20 à 24 ans

titulaires d'un baccalauréat, et le cinquième des jeunes occupés âgés de 25 à 29 ans titulaires d'un baccalauréat, occupaient des emplois nécessitant un niveau de compétences inférieur au niveau universitaire. Les données concernant le panel canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes laissent supposer qu'un manque de concordance entre les emplois et les compétences est le plus susceptible de se produire dans le cas des diplômés universitaires qui ont des niveaux peu élevés de compétences de base.

Nature de la concordance emploi-études

Une étude de Krahn et Bowlby (2000) donne un aperçu de la concordance emploi-études pour les diplômés de programmes postsecondaires. Deux approches sont adoptées à cet égard.

- L'approche de la **concordance entre le programme d'études et l'emploi** permet de déterminer si un diplômé postsecondaire a réussi à trouver un emploi correspondant au programme d'études qu'il a suivi. Elle permet en outre d'évaluer si un employeur a précisé que des études postsecondaires étaient nécessaires.
- L'approche des **compétences génériques** examine la valeur ajoutée des programmes postsecondaires du point de vue des compétences d'emploi génériques, ainsi que le degré de concordance entre les emplois et ces compétences. Parmi les compétences génériques figurent les suivantes : analyse critique, résolution de problèmes, rédaction, travail efficace en équipe, direction et supervision d'autres personnes et utilisation des nouvelles technologies en milieu de travail. Compte tenu de l'évolution rapide de l'économie aujourd'hui, la nature transférable des compétences génériques leur donne une grande valeur pour les employeurs et les employés.

Évaluation des compétences par les employeurs et les diplômés

Dans leur étude sur les liens qui existent entre les compétences et l'apprentissage toute la vie durant, Evers, Rush et Berdrow (1998) se posent les questions suivantes :

- Comment les employeurs évaluent-ils les compétences des diplômés universitaires récents?
- Comment les diplômés s'évaluent-ils eux-mêmes?

Les auteurs font mention des résultats d'une étude effectuée en Ontario, de 1985 à 1990, auprès de 800 étudiants, 800 diplômés et 440 employeurs. On a demandé aux sujets d'évaluer les compétences générales nécessaires pour s'acquitter d'un emploi et poursuivre son apprentissage toute la vie durant. Les employeurs et les employés ont dû évaluer quatre compétences.

1. **Autogestion** : exigence de base pour occuper un emploi; fait partie des compétences les plus prisées chez les diplômés universitaires.

2. **Communication** : compétence fondamentale; vient au deuxième rang des compétences les plus prisées chez les diplômés universitaires.

3. **Gestion de personnes et de tâches** : compétence ayant une grande valeur pour les employeurs, mais qui n'est pas bien développée chez les diplômés universitaires.

4. **Capacité à susciter l'innovation et le changement** : compétence la plus en demande chez les employeurs, mais la moins développée dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

Dans l'ensemble, l'étude démontre que :

- Selon les employeurs, les compétences les plus en demande sont la gestion de personnes et de tâches, ainsi que la capacité à susciter l'innovation et le changement.
- Toutefois, selon l'évaluation des compétences des diplômés par les employeurs et par les diplômés eux-mêmes, ces compétences sont les moins répandues.

À partir des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1990 et de 1995, Krahn et Bowlby indiquent qu'en 1992 seulement 60 pourcent des diplômés postsecondaires de 1990 occupaient un emploi correspondant bien

au programme d'études qu'ils avaient suivi. Par ailleurs, seulement 40 à 50 pourcent d'entre eux utilisaient dans une large mesure les compétences et les connaissances acquises pour cet emploi. Parmi les diplômés universitaires, la concordance entre le programme d'études et l'emploi du point de vue des diplômes obtenus était d'environ 10 à 20 pourcent supérieure pour les titulaires de maîtrise et de doctorat.

Il n'est pas étonnant de constater la plus grande concordance entre le programme d'études et l'emploi du point de vue des diplômes chez les diplômés de programmes de formation axés sur des professions particulières. Ces professions comprennent les sciences de la santé, le génie, le droit et la médecine. Moins de la moitié des diplômés universitaires en arts – beaux-arts, sciences humaines et sciences sociales – indiquaient une bonne concordance entre leur programme d'études et leur emploi du point de vue des diplômes.

Toutefois, certains programmes qui ne comportent pas une bonne concordance emploi-étude, selon l'approche de la concordance entre le programme d'études et l'emploi, peuvent toutefois contribuer de façon significative à développer des compétences particulières. Par exemple, les diplômés universitaires de premier cycle en arts, qui obtenaient la note la plus basse du point de vue de la concordance entre le programme d'études et l'emploi, obtenaient la note la plus élevée du point de vue des compétences génériques, comme la pensée critique et la rédaction, tandis que les diplômés des programmes en sciences de la santé, qui obtenaient la meilleure note du point de vue de la concordance entre le programme d'études et l'emploi, obtenaient une note inférieure à la moyenne pour la pensée critique et les aptitudes à la rédaction. Par ailleurs, les diplômés de programmes en sciences physiques et en mathématiques obtenaient la meilleure note du point de vue de la résolution de problèmes et de la pensée critique, ainsi que de l'utilisation des nouvelles technologies. Ainsi, les programmes traditionnels en arts et en sciences contribuent au développement des compétences essentielles qui peuvent mener à une bonne concordance selon l'approche des compétences génériques. Parallèlement, les programmes postsecondaires qui permettent l'acquisition des compétences techniques nécessaires pour occuper un emploi, et qui comportent donc une bonne condordance entre le programme d'études et l'emploi sur la base des diplômes, ne contribuent peut-être pas à développer les compétences génériques dans la même mesure.

Même si les programmes traditionnels en arts et en sciences peuvent permettre le développement de bonnes compétences d'emploi génériques, les étudiants qui sont diplômés de ces programmes n'utilisent pas pleinement ces compétences dans le cadre de leur emploi. Krahn et Bowlby indiquent qu'il peut se produire une mauvaise concordance entre l'emploi et la scolarité lorsque les employeurs mettent l'accent sur les diplômes plutôt que sur les compétences génériques lorsqu'ils recrutent des candidats.

Krahn et Bowlby ont aussi déterminé qu'une minorité importante de diplômés postsecondaires ont peu de compétences pour le travail en équipe et la direction, ce qui va dans le sens des conclusions du Groupe d'experts sur les compétences concernant le manque de compétences en gestion chez les jeunes diplômés.

Amélioration de la concordance emploi-études

Le Groupe d'experts sur les compétences conclut que les jeunes peuvent améliorer leurs compétences de base et leurs compétences en gestion, à condition que les programmes au niveaux primaire, secondaire et postsecondaire mettent l'accent sur le développement de ces compétences. Les membres du Groupe suggèrent que les écoles primaires et secondaires offrent des programmes « d'apprentissage d'une méthode de travail » et assurent un suivi constant des niveaux de compétences

essentielles des étudiants. Ils voudraient que des liens plus étroits s'établissent entre l'école et le monde du travail, et que davantage de jeunes s'inscrivent aux programmes d'apprentissage. Le Groupe note en outre que les écoles postsecondaires pourraient permettre un meilleur développement des compétences des étudiants si elles obtenaient davantage de financement d'exploitation, ainsi que de ressources pour les programmes en sciences et en technologie.

Krahn et Bowlby font une mise en garde à l'égard de l'augmentation des ressources destinées aux programmes de formation axés sur une profession particulière au détriment des programmes traditionnels en arts et en sciences, étant donné que ces derniers permettent généralement le développement de niveaux élevés de compétences génériques.

Ils sont d'avis que si l'on incitait les employeurs à recruter dans d'autres programmes que par le passé, et que si les employeurs s'intéressaient aux programmes permettant le développement des compétences génériques qu'ils recherchent, la concordance entre l'emploi et la scolarité pourrait s'améliorer.

Les jeunes dans les programmes de métiers, de technologie et d'apprentissage

L'évolution de la technologie touche toute une gamme de secteurs

Du fait des changements technologiques rapides, on se demande si le Canada assure la formation d'un nombre suffisant de jeunes dans les domaines scientifiques et techniques. L'accent est souvent mis sur les technologies liées aux ordinateurs et aux télécommunications. Toutefois, l'évolution de la technologie crée des demandes dans une gamme beaucoup plus large de secteurs, et il existe des domaines d'études techniques et scientifiques à tous les niveaux de scolarité. Les machines de plus en plus complexes et élaborées qui sont utilisées pour les diagnostics et les traitements dans le domaine de la santé nécessitent la formation de technologues compétents. La recherche et la production pharmaceutiques exigent du personnel hautement qualifié. Il en va de même pour l'avionique.

Des domaines techniques et scientifiques d'études à tous les niveaux de scolarité

Au niveau secondaire, les programmes de métiers et de formation professionnelle préparent les étudiants à entrer directement sur le marché du travail.

Dans le cadre des programmes de métiers et de formation professionnelle, les étudiants peuvent obtenir un certificat après 3 à 12 mois. De façon générale, il n'est pas nécessaire d'avoir terminé des études secondaires pour accéder à ces programmes.

Les programmes d'apprentissage combinent la formation en cours d'emploi et l'enseignement.

Les programmes des universités et des collèges communautaires offrent aussi des domaines techniques d'études.

Les programmes de métiers et d'apprentissage sont en déclin

Le nombre de diplômés secondaires des programmes de formation professionnelle a diminué légèrement de 1990 à 1997, après une chute très importante de 1983 à 1990. Toutefois, la proportion de diplômés dans les domaines à vocation technique augmente. Les domaines d'études techniques des programmes de métiers et de formation professionnelle continuent d'être dominés par les hommes. La proportion de jeunes détenant des certificats professionnels a diminué de 1986 à 1996.

De 1991 à 1997, le nombre de jeunes en âge de suivre des programmes d'apprentissage (19 à 30 ans) qui ont terminé de tels programmes, a diminué. Cela peut être dû en partie à la difficulté d'obtenir les heures de travail nécessaires pour terminer un programme d'apprentissage. L'apprentissage dans les secteurs de technologie de pointe ne représente

qu'une partie infime de tous les programmes d'apprentissage, ce qui rend difficile l'examen des tendances touchant leur représentation.

Augmentations modestes dans les domaines à vocation technologique au niveau postsecondaire

Si l'on veut que les professions technologiques représentent une part plus importante de l'emploi pour les diplômés postsecondaires, la proportion d'étudiants dans les domaines à vocation technologique doit augmenter. De façon générale, les domaines d'études techniques ont vu leur proportion de diplômés augmenter de 1990 à 1997, mais dans la plupart des cas, les augmentations ont été modestes. Souvent, la proportion de domaines d'études à vocation technique chez l'ensemble des diplômés était inférieure à ce qu'elle avait été au milieu des années 80.

Les sciences informatiques constituent un bon exemple de cette tendance. La proportion de diplômés en sciences informatiques parmi les diplômés d'universités et de collèges communautaires a augmenté légèrement de 1990 à 1997, mais en 1997, elle se situait encore en dessous du niveau de 1987. Pour ce qui est des métiers et de la formation professionnelle, toutefois, la proportion de diplômés détenant des certificats en sciences informatiques était plus élevée en 1997 qu'en 1987.

Au niveau universitaire, les gains les plus importants du point de vue de la proportion de diplômés de domaines scientifiques ou de génie, de 1987 à 1997, ont été enregistrés en biologie. Tous les autres domaines scientifiques et de génie ont connu des pertes ou des gains minimes.

Au niveau des collèges communautaires, les gains les plus importants au cours de cette période ont été réalisés dans les technologies environnementales et de conservation, tandis que les technologies de génie électronique ont connu les pertes les plus importantes.

Les résultats des domaines à vocation technique varient considérablement

Même si les résultats des diplômés en sciences de la santé, en sciences informatiques et en génie ont été généralement assez positifs, il peut être surprenant de constater parfois des taux élevés de chômage et de sous-emploi, une faible rémunération et une certaine insatisfaction parmi les diplômés des sciences pures et appliquées, particulièrement au niveau du premier cycle. Cette situation n'a pas beaucoup changé depuis 1982.

Toutefois, le pourcentage de diplômés en sciences et en technologie au niveau de la maîtrise et du doctorat a augmenté ces dernières années, ce qui laisse supposer que certaines carrières attirent les étudiants et ce qui augure peut-être bien du point de vue de la base des ressources humaines en sciences et en technologie au pays.

Il est difficile de prédire où se situera la demande particulière de diplômés de programmes de technologie à l'avenir. Plus les compétences acquises par les diplômés techniques et scientifiques seront transférables, plus ces diplômés seront en mesure de suivre l'évolution rapide de l'économie.

Information sur le marché du travail

L'information sur le marché du travail constitue un élément crucial de la transition de l'école au travail pour les jeunes. Tel que noté dans le rapport du FMMT sur l'information relative au marché du travail, l'information locale et pertinente relative au marché du travail est de plus en plus importante pour la bonne marche du marché de l'emploi, assurant ainsi que les Canadiens ont l'information nécessaire pour faire des choix éclairés dans une économie dynamique.

Suite au besoin évident de données additionnelles sur le marché du travail pour les jeunes, une stratégie appuyée par le FMMT en 1999 a été lancée en vue d'élaborer un ensemble de produits nationaux et de mettre à l'essai certains prototypes provinciaux pour l'élaboration de produits d'information sur le marché du travail à l'intention des jeunes. Ces produits visent à aider les jeunes à comprendre le marché du travail et à faire efficacement la transition entre l'école et le travail. Ils permettront en outre de démontrer comment les décisions prises aujourd'hui en matière de scolarité peuvent avoir des répercussions sur les débouchés et les résultats futurs sur le marché du travail.

L'une des principales priorités consiste à s'assurer que les jeunes sont au courant que des renseignements sont disponibles. Selon un sondage Angus Reid effectué en 1999, seulement 41 pourcent des jeunes âgés de 16 à 30 ans ont déjà utilisé de l'information sur le marché du travail et sur les carrières dans leur recherche d'emploi. Ceux qui l'ont fait ont indiqué que l'école constituait la meilleure source d'information, suivie par les programmes des gouvernements fédéral et provinciaux.

La stratégie d'information sur le marché du travail est nouvelle, et on n'a pas encore dressé d'inventaire systématique de tous les produits disponibles, ni déterminé leur efficacité et leur précision. Des travaux doivent être effectués pour évaluer la gamme actuelle de produits d'information sur le marché du travail.

Rapport des résultats du marché du travail des jeunes

Voici un rapport des huit résultats établis par les ministres en vue d'évaluer les progrès récents des jeunes sur le marché du travail.

RÉSULTAT 1 :

Emplois offerts aux jeunes

Les chances de trouver un emploi se sont améliorées considérablement pour les jeunes au cours des deux dernières années. Le taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans a augmenté rapidement tout au long de 1998 et 1999. En juin 2000, le taux d'emploi des jeunes était de 55,7 pourcent.

La tendance à la hausse quant à la fréquentation scolaire aura probablement un effet à la baisse à long terme sur les taux d'emploi. Pour que les taux d'emploi des jeunes continuent d'augmenter, il faut que la santé économique se maintienne et que les taux d'emploi des adultes augmentent.

Au cours de la dernière décennie, le pourcentage de jeunes occupés qui travaillaient à temps partiel a augmenté de façon constante, passant de 37 à 45 pourcent. Ce sont ceux qui ne fréquentent pas l'école à temps plein qui ont affiché les augmentations le plus importantes, et nombre d'entre eux travaillent à temps partiel sur une base involontaire.

Les perspectives d'emploi continuent d'empirer pour les jeunes qui ont des niveaux de scolarité plus faibles. Les taux d'emploi des jeunes qui n'ont pas fait d'études postsecondaires suivent une tendance à la baisse depuis les 25 dernières années. La diminution a été la plus marquée pour ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

RÉSULTAT 2 :

Nombre de jeunes en chômage

Le taux de chômage des jeunes a commencé à diminuer au début de 1998 et approche enfin les niveaux d'avant la récession. En juin 2000, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans était de 11,8 pourcent, soit environ un point de pourcentage au-dessus du creux atteint avant la récession.

Les jeunes qui ne sont pas scolarisés et qui n'ont pas d'expérience obtiennent des résultats pires sur le marché du travail que les autres jeunes. En 1999, les jeunes âgés de 15 à 19 ans qui ne fréquentaient pas l'école à temps plein connaissaient un taux de chômage supérieur de 7 points de pourcentage à celui des jeunes de 20 à 24 ans. Le nombre de jeunes âgés de moins de 20 ans qui n'ont pas d'expérience sur le marché du travail a triplé entre 1989 et 1998, pour atteindre 26 pourcent.

Une croissance soutenue de l'économie canadienne est nécessaire pour que les taux de chômage des jeunes continuent de diminuer. Les perspectives d'emploi sont bonnes pour les jeunes qui acquièrent la scolarité et les compétences nécessaires. Les perspectives d'emploi à long terme sont incertaines pour les jeunes qui n'ont pas terminé leurs études ou qui quittent l'école pour profiter de l'amélioration de la situation du marché du travail.

RÉSULTAT 3 :

Nombre de réussites pour ce qui est des entreprises lancées par les jeunes

En 1999, on comptait 267 000 jeunes travailleurs indépendants âgés de 15 à 29 ans au Canada, soit 6,9 pourcent de tous les jeunes âgés de 15 à 29 ans. Les taux de travail indépendant des jeunes ont diminué légèrement au cours des années 90, ce qui laisse supposer que les activités d'entrepreneur ont été relativement stables au cours de cette période, Presque la

totalité des jeunes travailleurs indépendants se retrouvent dans le secteur des services.

En 1995, environ 11 pourcent des diplômés postsecondaires de sexe masculin et 6 pourcent des diplômés postsecondaires de sexe féminin travaillaient de façon indépendante. De nombreux diplômés postsecondaires choisissent le travail indépendant par rapport à un emploi rémunéré, puis après avoir acquis de l'expérience sur le marché du travail, ils décident de rester dans cette situation. Environ les deux tiers des diplômés qui ont commencé leur carrière comme travailleur indépendant ont été en mesure de maintenir ce statut cinq ans après avoir obtenu leur diplôme.

La rémunération des jeunes travailleurs indépendants âgés de 25 à 29 ans a tendance à être d'environ 25 pourcent inférieure à celle des employés rémunérés.

RÉSULTAT 4 :

Revenus réels des jeunes

La rémunération réelle des jeunes âgés de 20 à 29 ans ne s'est pas améliorée dans les années 90. Les jeunes hommes avaient déjà connu une diminution significative de leur rémunération au cours des années 80, et en 1997, leur rémunération réelle était encore de 10 pourcent inférieure à celle de 1981. Les jeunes femmes connaissaient à peu près le même niveau de rémunération réelle en 1997 qu'en 1981. L'écart entre la rémunération des jeunes travailleurs et des travailleurs plus expérimentés s'est élargi dans les années 80, et la tendance s'est poursuivie tout au long des années 90.

Du fait des améliorations récentes qu'a connues le marché du travail, il semble que la tendance à la baisse de la rémunération des jeunes connaîtra un revirement sous peu, particulièrement dans le cas des jeunes plus scolarisés.

Les primes salariales à l'éducation ont été relativement stables de 1990 à 1997, ce qui laisse supposer que le nombre croissant de diplômés postsecondaires s'intègre facilement au marché du travail sans que cela affecte de façon significative la rémunération. Des données récentes montrent que les diplômés universitaires peuvent aspirer à une rémunération plus élevée.

Le fait de terminer des études secondaires ne comporte pas d'avantages importants du point de vue de la rémunération pour les jeunes, à tout le moins en début de carrière. Les jeunes hommes de 20 à 29 ans qui ont abandonné leurs études gagnent environ 5 pourcent de moins à temps plein et à longueur d'année que les diplômés secondaires de sexe masculin; les femmes qui ont abandonné leurs études gagnent environ 10 pourcent de moins que les diplômées. Il existe des gains importants du point de vue de la rémunération pour les diplômés universitaires, particulièrement les femmes.

Quel que soit le niveau de scolarité, les jeunes femmes continuent de gagner moins que les jeunes hommes. L'écart entre la rémunération des jeunes hommes et des jeunes femmes est le plus important chez ceux qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

RÉSULTAT 5 :

Pourcentage de diplômés des niveaux secondaires et postsecondaires

Le taux d'abandon des études secondaires au Canada a diminué de façon constante tout au long des années 90. Selon l'Enquête sur la population active, le taux d'abandon scolaire des jeunes âgés de 20 à 24 ans se situait à 11,9 pourcent en 1999, comparativement à 17,1 pourcent en 1990. Les hommes sont plus susceptibles d'abandonner les études que les femmes. Les jeunes Autochtones ont un taux d'abandon scolaire de beaucoup supérieur à celui des autres jeunes.

Le Recensement de 1996 montre que 47 pourcent des jeunes âgés de 25 à 29 ans ont obtenu un diplôme d'une université ou d'un collège communautaire, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux 34 pourcent enregistrés dans le cadre du Recensement de 1986. En 1996, 25 pourcent des jeunes avaient un diplôme universitaire, et 22 pourcent, un diplôme de collège communautaire.

Le pourcentage croissant de femmes parmi les diplômés d'universités et de collèges communautaires représente une tendance importante qui s'est poursuivie dans les années 90. Les femmes constituent maintenant la majorité des diplômés tant au niveau des universités que des collèges communautaires.

RÉSULTAT 6 :

Nombre de jeunes indiquant qui indique que leur formation était utile en regard des emplois obtenus

Le Groupe d'experts sur les compétences n'a pas trouvé d'indication d'une pénurie généralisée de compétences techniques parmi les diplômés d'études secondaires et postsecondaires, mais plutôt d'une pénurie grandissante de compétences en gestion et de compétences essentielles.

Une analyse effectuée à partir des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1990 et de 1995 montre que seulement 60 pourcent environ des diplômés postsecondaires occupent un emploi qui correspond bien à leur domaine d'études, et seulement 40 à 50 pourcent utilisent les compétences et les connaissances qu'ils ont acquises dans une large mesure au travail. Ceux qui sont diplômés de programmes axés sur une profession particulière, comme les sciences de la santé, le génie, le droit et la médecine, obtiennent la meilleure concordance entre leurs diplômes et les emplois qu'ils occupent. Toutefois, ils ont tendance à détenir moins de compétences génériques que les diplômés en arts et en sciences.

Compte tenu de l'évolution du marché du travail aujourd'hui, il peut être plus utile dans les faits de détenir une gamme variée de compétences génériques pour certaines professions, que des diplômes liés à un emploi particulier. Les programmes en arts permettent le développement de niveaux élevés d'aptitudes à la communication et à la pensée critique, par exemple.

Les compétences en leadership et en travail d'équipe ne sont pas bien développées au niveau postsecondaire.

RÉSULTAT 7 :

Nombre de jeunes dans les metiers et les emplois axés sur la technologie

Le nombre de certificats de programmes de métiers et de programmes de formation professionnelle au niveau secondaire a diminué au cours des années 90. Toutefois, une proportion plus importante d'étudiants de niveau secondaire a obtenu des diplômes dans des domaines à vocation technique.

De 1990 à 1997, la plupart des domaines techniques d'études ont connu une augmentation de leur représentation parmi les diplômés postsecondaires, même si les gains n'ont pas été suffisants pour que l'on atteigne les sommets du milieu des années 80 en ce qui a trait aux diplômés dans les domaines techniques. Le pourcentage de diplômés en sciences et en technologie aux niveaux de la maîtrise et du doctorat a augmenté ces dernières années.

La situation sur le marché du travail pour les diplômés en techniques et en sciences varie considérablement, ce qui peut expliquer pourquoi l'augmentation du nombre de diplômés dans ces domaines n'a pas été plus rapide.

RÉSULTAT 8 :

Accès aux informations locales et pertinentes sur le marché de l'emploi et aux programmes de planification de carrière pour les jeunes

Par suite du plus grand besoin d'information sur le marché du travail pour les jeunes, une stratégie appuyée par le FMMT en 1999 vise à créer un ensemble de produits nationaux et à mettre à l'essai certains prototypes provinciaux, en vue de l'élaboration de produits d'information sur le marché du travail pour les jeunes.

Il faut procéder à un inventaire systématique de tous les produits d'information sur le marché du travail qui sont mis à la disposition des jeunes, et il faut confirmer leur efficacité et leur précision.

Jeunes à risques

Abandon des études secondaires au Canada

Taux d'abandon des études au Canada

Le taux d'abandon scolaire au Canada a diminué de façon constante pendant plusieurs décennies, et il a poursuivi cette tendance tout au long des années 90. On définit le taux d'abandon scolaire comme le pourcentage de personnes d'un groupe d'âge déterminé qui n'étudient plus et qui ont quitté l'école secondaire sans diplôme.Selon l'Enquête sur la population active, le taux d'abandon scolaire pour les 20 à 24 ans est passé de 17,1 pourcent en 1990 à 11,9 pourcent en 1999 *(figure 15)*.

Figure 15
Taux d'abandon scolaire des jeunes âgés de 18 et 19 ans et de 20 à 24 ans, Canada, 1990-1999

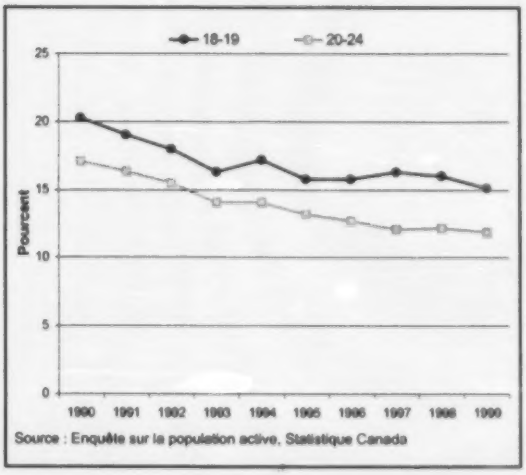

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

De nombreux jeunes au Canada abandonnent les études secondaires temporairement et les reprennent par la suite pour terminer leur scolarité. Ainsi, le taux d'abandon scolaire des jeunes à l'âge où l'on obtient généralement son diplôme a tendance à être plus élevé que celui des jeunes plus âgés. En 1999, le taux d'abandon scolaire des jeunes âgés de 18 et 19 ans dépassait de 3 points de pourcentage celui des 20 à 24 ans.

Lorsque l'on compare les résultats du Canada à ceux d'autres pays de l'OCDE, il convient de souligner que le Canada a un système d'éducation qui offre une « deuxième chance », c'est-à-dire que les personnes qui n'ont pas terminé leur dernière année d'études secondaires peuvent par la suite obtenir un diplôme d'études secondaires. C'est l'une des raisons qui font que le taux de diplômation au Canada est plus faible que la moyenne de l'OCDE. En 1998, le ratio des diplômés de fin d'études secondaires et de la population canadienne, à l'âge habituel où l'on obtient son diplôme, était de 72 pourcent, ce qui est bien en deçà de la moyenne de 79 pourcent des pays de l'OCDE. Toutefois, selon les estimations de l'OCDE (OCDE, 2000b), en 1998, seulement 13 pourcent des 20 à 24 ans au Canada pouvaient être considérés comme des décrocheurs scolaires, du fait qu'ils n'étaient pas inscrits à l'école secondaire et qu'ils n'avaient pas terminé d'études secondaires, comparativement à la moyenne de 20 pourcent pour les pays de l'OCDE. Ainsi, le système de la deuxième chance au Canada semble profiter à ces jeunes plus âgés.

L'une des caractéristiques inquiétantes des décrocheurs scolaires au Canada a trait à leurs faibles niveaux de compétences en lecture et en calcul comparativement aux diplômés au Canada, ainsi qu'aux décrocheurs dans nombre d'autres pays de l'OCDE. Du fait que les décrocheurs au Canada ont des niveaux de compétences si faibles en lecture et en calcul, leurs perspectives sur le marché du travail sont encore pires que celles des décrocheurs des autres pays de l'OCDE. Les employeurs attachent une grande importance aux

compétences transférables, comme la lecture et le calcul, dans l'économie actuelle fondée sur le savoir, et les décrocheurs qui ont des très faibles niveaux de compétences en lecture et en calcul risquent fort de ne pas pouvoir s'intégrer avec succès au marché du travail.

Pourquoi les jeunes abandonnent-ils l'école?

Il n'existe pas de décrocheur type, et les facteurs qui influencent la décision d'abandonner les études sont complexes. Selon l'Enquête auprès des sortants de 1991, 40 pourcent des décrocheurs, tant de sexe masculin que féminin, indiquent qu'ils ont abandonné l'école principalement pour des raisons académiques. Parmi ceux qui restent, les décrocheurs de sexe masculin ont tendance à citer les responsabilités de travail comme principale raison pour abandonner les études, tandis que les femmes parlent plutôt de responsabilités familiales.

L'Enquête auprès des sortants montre en outre que les décrocheurs sont plus susceptibles que les diplômés de ne pas aimer l'école et de ne pas participer aux activités scolaires. Ils sont aussi plus susceptibles d'avoir un mauvais rendement à l'école. Les échecs scolaires, dès les premières années de fréquentation de l'école, constituent un bon indicateur du taux d'abandon scolaire, et l'interaction entre les mauvais résultats scolaires et le faible estime de soi se crée sur de nombreuses années, au fur et à mesure du désengagement des élèves à l'égard de l'école.

Les jeunes qui abandonnent les études secondaires sont plus souvent de sexe masculin que féminin. Même si les taux d'abandon scolaires ont diminué à la fois pour les jeunes hommes et les jeunes femmes de 1990 à 1999, un écart moyen de 5 points de pourcentage s'est maintenu entre les deux groupes pendant toute la dernière décennie *(figure 16)*.

Figure 16
Taux d'abandon scolaire selon le sexe pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans, Canada, 1990-1999

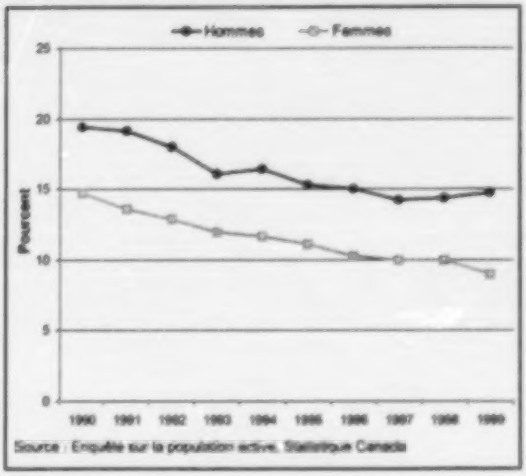

Pourquoi les jeunes hommes sont-ils plus susceptibles d'abandonner les études que les jeunes femmes? Ils mettent peut-être l'accent sur la rémunération relativement élevée qu'ils peuvent obtenir à court terme, sans se rendre compte qu'en abandonnant leurs études, ils risquent davantage d'être en chômage à l'avenir. L'Enquête de suivi auprès des sortants montre qu'en 1995, la rémunération médiane des décrocheurs de sexe masculin, qui se situait à 400 $ par semaine, était de beaucoup supérieure à celle des décrocheuses (260 $), et était seulement légèrement inférieure à celle des diplômés de sexe masculin (430 $).

Cet écart de rémunération semble découler du fait que les décrocheurs de sexes masculin et féminin ont tendance à travailler dans des domaines très différents. Trois hommes sur cinq qui ont abandonné l'école occupent des emplois de cols bleus, tandis que les femmes travaillent principalement dans des emplois de bureau et de services de niveau débutant. Les hommes sont aussi plus susceptibles de suivre des programmes de métiers, ainsi que de formation professionnelle et d'apprentissage, lorsqu'ils quittent l'école secondaire.

Nombre de jeunes femmes abandonnent les études secondaires parce qu'elles sont enceintes ou qu'elles ont des enfants à charge. Selon l'Enquête auprès des sortants, en 1991, trois jeunes femmes sur dix âgées de 18 à 20 ans qui avaient abandonné l'école avaient des enfants à charge. Ces jeunes femmes, qui élèvent souvent seules leur enfant, sont beaucoup plus susceptibles d'être pauvres et en chômage que les jeunes femmes qui obtiennent leur diplôme.

Les décrocheurs ont tendance à quitter l'école pour intégrer le marché du travail, mais pas les décrocheuses. L'Enquête auprès des sortants montre que les décrocheurs sont plus susceptibles d'avoir travaillé plus de vingt heures par semaine au cours de leur dernière année d'école que les jeunes hommes qui ont obtenu leur diplôme. Les décrocheuses, par ailleurs, sont plus susceptibles que les diplômées de ne pas avoir travaillé du tout.

Certains facteurs socio-économiques sont liés à l'incidence du décrochage scolaire. Les personnes qui vivent dans une famille monoparentale ou qui n'ont pas de parent, ceux dont les parents ont un faible niveau de scolarité, ou ceux dont les familles et les pairs ont une attitude négative à l'égard de l'école, risquent davantage d'abandonner les études.

Perspectives des décrocheurs au niveau secondaire sur le marché du travail

Ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont gravement désavantagés dans l'économie d'aujourd'hui. Dans une économie axée sur la mondialisation des marchés et les changements technologiques, le marché du travail est devenu beaucoup plus concurrentiel et exige des niveaux plus élevés de compétences.

Entre 1990 et 1999, le taux de chômage moyen des adultes âgés de 25 à 44 ans qui avaient fréquenté l'école secondaire était de 15,1 pourcent, soit 6 points de pourcentage au-dessus du taux de ceux qui avaient terminé leurs études secondaires. *(Tableau 4)*

Tableau 4
Taux de chômage moyen des adultes âgés de 25 à 44 ans, Canada, 1990-1999, en pourcentage

Niveau de scolarité	Taux de chômage
Études secondaires partielles	15,1
Diplôme d'études secondaires	9,1
Certificat ou diplôme postsecondaire	7,7
Grade universitaire	5,1

Source : Enquête sur la population active, Statistique Canada

L'abandon des études limite en outre les chances d'une personne d'améliorer ses résultats sur le marché du travail pour l'avenir. De nombreux décrocheurs au niveau secondaire n'ont pas les compétences ni les diplômes dont ils ont besoin pour poursuivre leur scolarité ou leur formation. L'Enquête de suivi auprès des sortants montre que seulement le quart des personnes qui abandonnent les études secondaires poursuivent des études ou des cours de formation une fois qu'elles ont quitté l'école, comparativement aux quatre cinquièmes des diplômés.

Les avantages de la réduction des taux d'abandon scolaire

Un étudiant qui continue de fréquenter l'école secondaire en profite et en fait aussi profiter la société. Une personne qui obtient son diplôme d'études secondaires peut aspirer à une rémunération plus élevée toute sa vie durant, à des taux de chômage plus faibles et à des expériences de travail plus satisfaisantes qu'une personne qui n'obtient pas son diplôme.

Dans le cadre de travaux préliminaires, Vaillancourt et Bourdeau-Primeau (à paraître) estiment les taux de rendement monétaires pour les diplômés d'études secondaires, comparativement à celles des décrocheurs, pour divers niveaux de scolarité. Le taux de

rendement monétaire privé est défini comme l'augmentation de la rémunération après impôt par rapport aux coûts des études secondaires. Vaillancourt et Bourdeau-Primeau estiment que le taux de rendement monétaire privé des diplômés d'études secondaires, comparativement à celui d'une dixième année, est substantiel – 41 pourcent pour les hommes et 54 pourcent pour les femmes.

Étant donné que les diplômés d'études secondaires gagnent davantage toute leur vie durant que les décrocheurs, les gouvernements peuvent aussi s'attendre à des retombées du point de vue de l'augmentation des revenus d'impôt. Vaillancourt et Bourdeau-Primeau estiment que le taux de rendement total (privé et social) lié à l'obtention d'un diplôme secondaire, comparativement à un diplôme de dixième année, est d'environ 17 pourcent. Les estimations ne tiennent pas compte des transferts sociaux moins élevés à l'égard de ceux dont la rémunération est plus grande en raison de leur scolarité.

Il existe aussi des avantages non monétaires à terminer des études secondaires, tant pour les personnes que pour la société, par exemple, une plus grande satisfaction personnelle, un meilleur état de santé, un niveau plus bas de criminalité et une plus grande cohésion sociale.

Résumé

Il est payant de terminer ses études secondaires. Toutefois, en 1999, 11,9 pourcent des 20 à 24 ans avaient abandonné leurs études secondaires. Les raisons qui incitent les étudiants à abandonner l'école sont diverses et complexes, et il n'existe pas de solution simple au problème du décrochage scolaire.

- Parmi les solutions proposées par l'OCDE figure la création de cheminements différents pour les étudiants, à savoir une expérience en milieu de travail et la chance pour eux d'explorer une gamme variée de programmes techniques et professionnels. Ces programmes doivent être souples et ouverts, et ils doivent pouvoir déboucher sur des études postsecondaires. Ils doivent en outre fournir les compétences de base en lecture et calcul. Ils ne doivent pas non plus avoir la même connotation négative qu'ils avaient par le passé.

- Compte tenu du lien clair qui existe entre la réussite sur le marché du travail et l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, le temps est peut-être venu de revoir l'âge de fréquentation scolaire obligatoire. En 1999, le Nouveau-Brunswick a augmenté l'âge de fréquentation scolaire obligatoire pour le fixer à 18 ans.

- Des campagnes d'information, comme *L'initiative L'école avant tout*, visant à promouvoir les avantages liés à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, devraient être envisagées.

- On pourrait mettre davantage l'accent sur l'amélioration des compétences en lecture et en calcul des étudiants, dès les premières années de l'école primaire.

Jeunes Autochtones

Les jeunes Autochtones constituent le segment de la population de jeunes au Canada qui augmente le plus rapidement. Selon les données du recensement, on comptait 144 000 jeunes Autochtones âgés de 15 à 24 ans au Canada en 1996, soit 3,7 pourcent de la population totale de jeunes. Environ le cinquième de la population totale autochtone est constitué de jeunes, comparativement à 13 pourcent pour la population en général *(figure 17)*. Au cours de la présente décennie, on s'attend à ce que la population de jeunes Autochtones augmente de près de 20 pourcent.

Figure 17
Répartition selon l'âge des Autochtones et de la population totale, Canada, 1996

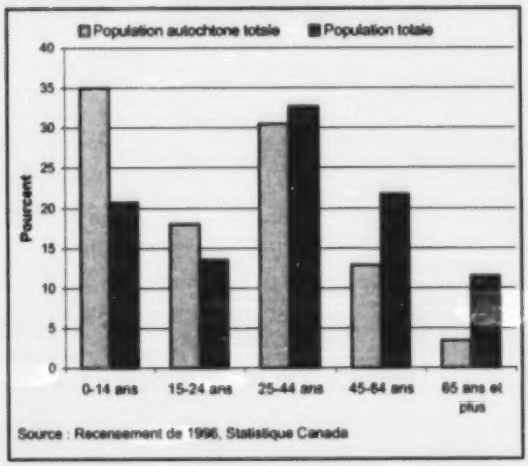

La population de jeunes Autochtones se concentre dans les Prairies et dans les Territoires du Nord-Ouest. La moitié des Autochtones vit dans des régions rurales, souvent dans des collectivités isolées du Nord ou dans des réserves. Toutefois, les jeunes Autochtones sont plus susceptibles de vivre dans des centres urbains que leurs parents. Les enfants autochtones âgés de moins de 15 ans représentent de 12 à 13 pourcent de tous les enfants à Winnipeg, Regina et Saskatoon.

Niveaux de scolarité

Les jeunes Autochtones ont des niveaux de scolarité inférieurs à ceux des autres jeunes *(figure 18)*. En 1996, les deux tiers des jeunes Autochtones âgés de 15 à 24 ans n'avaient pas terminé leurs études secondaires, comparativement aux deux cinquièmes des autres jeunes.

Figure 18
Répartition des jeunes Autochtones et des autres jeunes âgés de 15 à 24 ans selon le niveau de scolarité, Canada, 1996

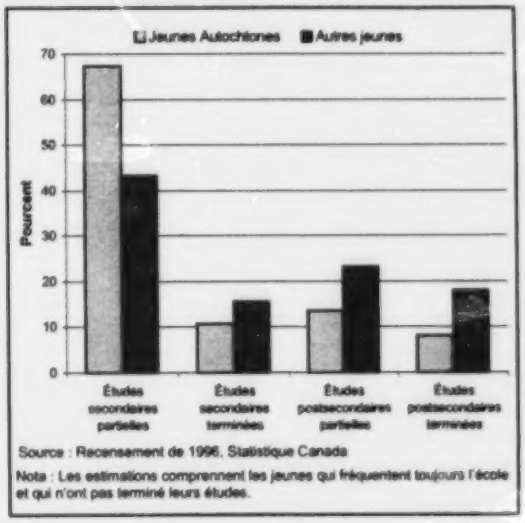

Il est difficile d'effectuer des comparaisons avec les données des recensements des années précédentes, parce que les questions du recensement qui portent sur le statut d'autochtone ont changé en 1996, et du fait que nombre de personnes vivant dans des réserves n'ont pas voulu participer au Recensement de 1996. Toutefois, les comparaisons disponibles entre les données du Recensement de 1996 et celui de 1986 montrent que les niveaux de scolarité se sont améliorés pour les jeunes Autochtones. Entre 1986 et 1996, la proportion de jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans qui n'avaient pas terminé d'études secondaires est passée de 60 pourcent à 45 pourcent. La proportion de jeunes adultes qui avaient fait des

études postsecondaires partielles a augmenté, passant de 16 pourcent à 24 pourcent.

En dépit de ces améliorations, les niveaux de scolarité des jeunes adultes autochtones par rapport aux autres jeunes adultes au Canada sont demeurés à peu près les mêmes dans les années 90 que dans les années 80, étant donné que les niveaux de scolarité se sont aussi améliorés pour l'ensemble de la population de jeunes. En 1996, les Autochtones étaient trois fois plus susceptibles que les autres Canadiens d'avoir abandonné leurs études secondaires. Ils étaient moins susceptibles d'avoir terminé des études postsecondaires dans une proportion de 50 pourcent, et d'avoir un diplôme universitaire dans une proportion de 20 pourcent.

Perspectives d'emploi

Étant donné que les jeunes Autochtones ont des niveaux de scolarité inférieurs à ceux des autres jeunes, il n'est pas surprenant de constater qu'ils ont aussi des taux d'emploi et d'activité plus faibles et des taux de chômage plus élevés. Selon le Recensement de 1996 :

- 45,9 pourcent des jeunes Autochtones faisaient partie de la population active, comparativement à 61,4 pourcent des autres jeunes; et
- 31,2 pourcent des jeunes Autochtones travaillaient, tandis que 50,5 pourcent des autres jeunes étaient dans la même situation.

Le manque de scolarité n'est pas le seul obstacle auquel font face les jeunes Autochtones. Pour le même niveau de scolarité, les jeunes Autochtones ont tendance à avoir des taux d'emploi et d'activité inférieurs à ceux des autres jeunes. *(Tableau 5)*

Tableau 5
Indicateurs du marché du travail pour les Autochtones et les autres jeunes âgés de 15 à 24 ans, Canada, 1996, en pourcentage

	Jeunes Autochtones	Autres jeunes
Aucun diplôme d'études secondaires		
Taux d'emploi	21,0	34,4
Taux d'activité	33,6	43,1
Diplôme d'études secondaires		
Taux d'emploi	49,6	59,3
Taux d'activité	65,0	68,6

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada

Wannell et Caron (1994) indiquent des niveaux d'emploi de beaucoup inférieurs pour les diplômés autochtones de niveau collégial que pour les autres diplômés de collèges communautaires. Toutefois, ils indiquent que les jeunes Autochtones qui ont un grade universitaire ont autant de facilité que les autres jeunes à trouver un emploi.

Jeunes Autochtones de la Saskatchewan

On s'attend à ce que la Saskatchewan connaisse une croissance plus rapide de sa population autochtone que toute autre province au Canada. Selon Statistique Canada, les Autochtones constitueront 17 pourcent de la population de la Saskatchewan en 2016, comparativement à 11 pourcent en 1996.

La population autochtone de la Saskatchewan est en moyenne de 10 ans plus jeune que le reste de la population. Soixante pour cent des Autochtones ont moins de 25 ans, comparativement à 35 pourcent du reste de la population de la Saskatchewan.

Les données du Recensement de 1996 montrent que les jeunes Autochtones de la Saskatchewan âgés de 15 à 24 ans ont des niveaux de scolarité particulièrement faibles : les trois quarts n'ont pas terminé d'études secondaires. Les Indiens inscrits, particulièrement ceux qui vivent dans

des réserves, sont ceux qui ont les niveaux de scolarité les plus bas *(figure 19)*.

Figure 19
Répartition des jeunes Autochtones et des autres jeunes âgés de 15 à 24 ans, selon le niveau de scolarité, Saskatchewan, 1996

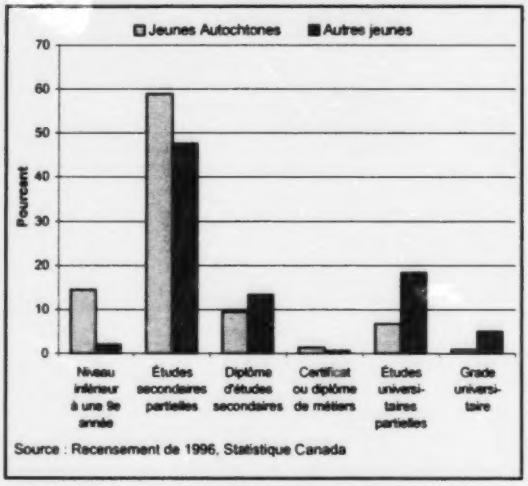

La population autochtone de la Saskatchewan est sous-représentée sur le marché du travail, dans une plus large mesure que dans la population en général. Les jeunes de la Saskatchewan avaient un taux de chômage de 11,9 pourcent en 1996, ce qui est bien en deçà de la moyenne pour les jeunes, alors que les jeunes Autochtones de la Saskatchewan connaissaient un taux de chômage de 34 pourcent.

Jeunes Autochtones du Manitoba

Le marché du travail du Manitoba est l'un des plus vigoureux au Canada, avec un taux de chômage moyen de 5,6 pourcent en 1999, ce qui est bien en dessous de la moyenne nationale de 7,6 pourcent. Les jeunes du Manitoba se classent devant les autres jeunes avec un taux de chômage moyen de 10,1 pourcent, comparativement à une moyenne nationale de 14 pourcent.

L'offre de main-d'œuvre du Manitoba n'a pas réussi à suivre la tendance. Pendant deux décennies, le Manitoba a connu des taux peu élevés de migration d'entrée, et même si l'on a noté récemment des signes de croissance de la population grâce à la migration, il est probable que la situation du marché du travail ne s'améliorera pas. Des pénuries de compétence sont signalées et poseront un problème si la tendance économique actuelle se poursuit.

Compte tenu des tendances actuelles touchant la migration d'entrée, il se peut que la poursuite de l'expansion économique nuise énormément à la capacité du Manitoba d'intégrer et de maintenir les jeunes Autochtones sur le marché du travail. Toutefois, les jeunes Autochtones ne se sont jamais bien intégrés au marché du travail. Leur taux de chômage était de 33 pourcent en 1996, soit presque trois fois supérieur au taux des autres jeunes au Manitoba. Seulement 40 pourcent des jeunes Autochtones sont actifs, et seulement 27 pourcent sont occupés *(figure 20)*.

La réussite scolaire sera essentielle au succès des jeunes Autochtones sur le marché de l'emploi. Au Manitoba, trois jeunes Autochtones sur cinq n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Figure 20
Indicateurs du marché du travail pour les jeunes Autochtones et les autres jeunes âgés de 15 à 24 ans, Manitoba, 1996

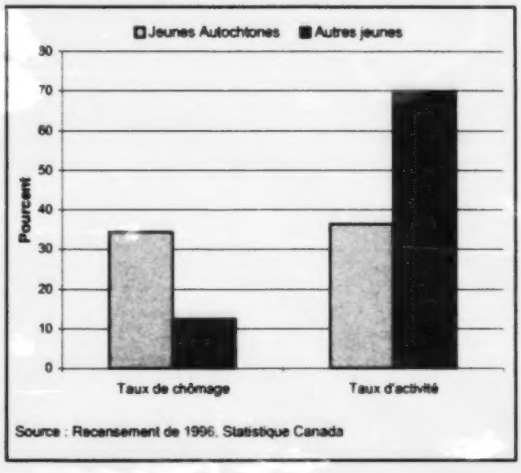

Il est probable que ces défis s'accentueront au cours des années qui viennent, alors que la population des jeunes Autochtones représentera une portion plus importante de la population autochtone du Manitoba. En 1996, 38 pourcent de la population autochtone totale était âgée de moins de 15 ans, tandis que seulement 20 pourcent des autres Manitobains étaient âgés de moins de 15 ans.

Jeunes Autochtones du Nunavut

Le Nunavut est principalement une société inuit : en 1999, 83 pourcent des 27 000 résidents du Nunavut étaient des Inuits. Le Nunavut est principalement une société jeune. Les enfants et les jeunes de moins de 25 ans représentent 56 pourcent de la population du Nunavut et deux sur dix sont des jeunes de 15 à 24 ans. La population des jeunes inuits est appelée à augmenter rapidement au cours des prochaines décennies étant donné que le taux de natalité au Nunavut est plus de deux fois plus élevé que le taux moyen au Canada.

Les perspectives d'emploi au sein des petites communautés dispersées du Nunavut sont faibles pour les jeunes. Pour trouver un emploi, les jeunes doivent souvent migrer vers les centres qui offrent de meilleures possibilités. Les jeunes Inuits ont également de moins bonnes possibilités d'emploi que les autres jeunes du Nunavut. Les jeunes hommes Inuits ont un taux de chômage particulièrement élevé. En 1999, presque 40 pourcent des jeunes Inuits actifs âgés entre 15 et 24 étaient au chômage *(figure 21)*. Plusieurs autres jeunes Inuits recherchaient un emploi mais pas activement parce qu'ils étaient découragés ou croyaient qu'aucun emploi n'était disponible.

Les niveaux d'éducation chez les jeunes Inuits ont considérablement augmenté au cours des 25 dernières années et vont certainement s'améliorer à long terme. Les jeunes Inuits restent plus longtemps à l'école, augmentant ainsi leur niveau d'éducation et leurs chances d'accéder aux études postsecondaires.

Figure 21
Taux de chômage des jeunes Inuits et des autres jeunes âgés de 15 à 24 ans selon trois critères, Nunavut, 1999

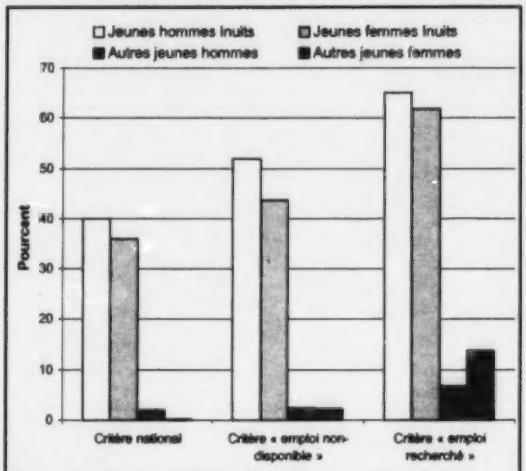

Source : Enquête sur la population active de la communauté du Nunavut

Nota :
Critère national – personnes disponibles pour travailler : (1) qui sont sans emploi et qui ont été activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre dernières semaines, ou (2) qui ont été mis à pied temporairement, ou (3) qui vont commencer un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines.
Emploi non-disponible – personnes disponibles pour travailler : (1) qui sont sans emploi et qui ont été activement à la recherche d'un emploi au cours des quatre dernières semaines, ou qui n'ont pas cherché parce qu'ils croyaient qu'aucun emploi n'était disponible, (2) qui ont été mis à pied temporairement, ou (3) qui vont commencer un nouvel emploi dans les quatre prochaines semaines.
Emploi recherché – personnes qui ne sont pas occupées mais qui recherchent un emploi. Pour les personnes qui ont été mis à pied temporairement ou qui vont commencer un emploi dans quatre semaines, emploi recherché signifie un emploi différent.

Jeunes Autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest

Selon les estimations du Recensement de 1996, les Autochtones constituent près de la moitié de la population des Territoires du Nord-Ouest. Une proportion légèrement plus grande de jeunes Autochtones intégrera le marché du travail, les Autochtones représentant 55 pourcent des jeunes âgés de 15 à 24 ans et 60 pourcent des enfants de moins de 15 ans. Selon les projections démographiques, on s'attend à une augmentation de 15 pourcent du nombre de jeunes adultes autochtones âgés de 20 à 29 ans au cours des 10 prochaines années.

Ces jeunes doivent concurrencer avec des travailleurs scolarisés qui ont immigré dans les Territoires du Nord-Ouest pour travailler. Environ 15 pourcent de la population totale des Territoires du Nord-Ouest est âgée de 15 ans et plus, n'est pas de descendance autochtone et réside dans les Territoires du Nord-Ouest depuis cinq ans ou moins.

Le taux d'emploi de ces personnes, qui se situe à 89 pourcent, est considérablement supérieur au taux d'emploi global dans les Territoires du Nord-Ouest, qui s'établit à 68 pourcent.

Seulement 2 pourcent des Autochtones des Territoires du Nord-Ouest ont un diplôme universitaire, comparativement à 24 pourcent des autres résidents des Territoires. Les niveaux de scolarité sont toutefois en hausse. En dix ans, le nombre d'Autochtones des Territoires du Nord-Ouest dont le niveau de scolarité le plus élevé était inférieur à une neuvième année a diminué, passant de 46 pourcent à 26 pourcent. En outre, le nombre d'Autochtones ayant effectué des études postsecondaires partielles a augmenté *(figure 22)*.

Figure 22
Répartition des jeunes Autochtones selon le niveau de scolarité, Territoires du Nord-Ouest, 1989, 1994, 1999

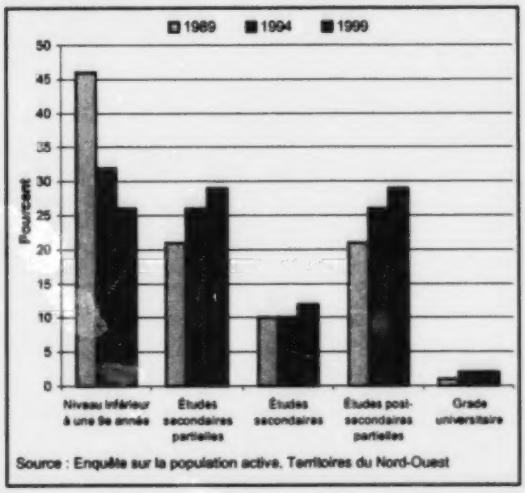

Source : Enquête sur la population active, Territoires du Nord-Ouest

Jeunes Autochtones du Yukon

La population autochtone du Yukon représente le cinquième de la population totale du Yukon, qui se chiffre à 31 000 habitants. Au total, 15 pourcent des Autochtones sont des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Même si les deux tiers de la population du Yukon vit à Whitehorse, plus de 55 pourcent des Autochtones vivent dans des régions rurales, dont la population va de 60 à 1 280 habitants.

Les taux de chômage sont beaucoup plus élevés dans les régions rurales du Yukon et varient considérablement selon la collectivité, la saison et l'année. L'emploi dans les collectivités repose pour une large part sur les services gouvernementaux, le tourisme saisonnier et la construction de projets, et il peut fluctuer de façon substantielle. Nombre de débouchés sont comblés par des personnes de l'extérieur de la collectivité, en raison de la pénurie de travailleurs qualifiés au niveau local. Les emplois saisonniers et à court terme limitent l'accès aux prestations d'assurance-emploi et aux programmes et services connexes.

Dans le cadre des consultations récentes découlant de l'Accord de développement du marché du travail avec les Autochtones et les représentants des collectivités, plusieurs enjeux ont été déterminés en ce qui a trait à la situation des jeunes Autochtones au Yukon. L'accès à de la formation appropriée continue de poser un problème pour de nombreux Autochtones du Yukon. Le fait de devoir déménager de leur collectivité de résidence pour suivre de la formation professionnelle et de la formation de niveau supérieur constitue un fardeau financier, et de nombreux Autochtones ne veulent pas quitter leur famille pour de longues périodes.

Il faut poursuivre les programmes destinés à améliorer les compétences de base et le bien-être pour aider de nombreuses familles autochtones à surmonter les problèmes sociaux auxquels elles continuent de faire face.

- Les programmes de mentorat, de formation en cours d'emploi et de jumelage ont fait leur preuve. Il en va de même des programmes élaborés sur la base des modes de vie traditionnels.

- La technologie de l'information peut augmenter les débouchés d'emploi des jeunes Autochtones, à condition qu'elle soit abordable et que l'on offre aussi de la formation en entrepreneuriat.

- Le partage des emplois peut aussi faire augmenter les débouchés et permettre aux Autochtones de disposer du temps libre dont ils ont besoin pour poursuivre leurs activités traditionnelles et passer du temps avec leur famille.

La conclusion d'ententes de règlement des revendications territoriales et d'ententes sur l'autonomie gouvernementale par les administrations autochtones augmentera les débouchés d'emploi pour de nombreux jeunes Autochtones. Afin de profiter de ces débouchés, ils doivent recevoir de l'information sur la carrière et sur le marché du travail et de la formation pertinente. Il faut trouver des solutions à la situation de chômage des jeunes Autochtones, en collaboration avec tous les niveaux de gouvernement, et plus particulièrement les administrations autochtones.

Résumé

Les jeunes Autochtones représentent le segment de la population de jeunes qui augmente le plus rapidement. Leurs faibles niveaux de scolarité, leurs niveaux élevés de chômage et leurs faibles taux d'emploi et d'activité présentent des défis importants pour l'avenir. Il faut trouver des façons de motiver les jeunes Autochtones à demeurer à l'école, par exemple, grâce à un plus grand nombre de programmes d'apprentissage des compétences de base et de bien-être et à du mentorat. Nous devons comprendre pourquoi les jeunes Autochtones, mis à part les diplômés universitaires, réussissent moins bien sur le marché du travail que les autres jeunes qui ont le même niveau de scolarité. Les programmes de partenariat avec les collectivités autochtones, l'industrie, les établissements d'enseignement et les gouvernements doivent correspondre à la culture autochtone et tenir compte des débouchés économiques qui s'offrent en milieu rural.

Autres groupes à risques élevés

Jeunes appartenant à des minorités visibles

Au Canada, la population des jeunes appartenant à des minorités visibles âgés de 15 à 24 ans a augmenté de façon significative entre 1986 et 1996, pour atteindre 521 000 personnes, soit 13 pourcent de la population totale de jeunes.

Les Chinois, les Asiatiques du Sud et les Noirs représentent les deux tiers de la population totale appartenant à des minorités visibles. Au total, neuf membres sur dix des minorités visibles vivent dans des régions métropolitaines, et sept sur dix, à Toronto, Vancouver ou Montréal. De nombreux membres de minorités visibles sont des immigrants et ils font face à des obstacles du point de vue de l'intégration au marché du travail, en raison de leur langue et de leur culture, ainsi que de leur statut de minorité visible. Selon les données du Recensement de 1996, 19 pourcent des membres de minorités visibles âgés de 15 ans et plus détenaient un baccalauréat ou un diplôme universitaire supérieur, comparativement à 13 pourcent de la population totale canadienne âgée de plus de 15 ans.

Les jeunes appartenant à des minorités visibles font face à des obstacles sur le marché du travail qui ne sont pas liés à leur niveau de scolarité. Pour le même niveau de scolarité, il existe une différence marquée entre les taux d'emploi et d'activité des jeunes appartenant à des minorités visibles et des autres jeunes. Les jeunes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ont généralement des taux d'activité et d'emploi faibles. Toutefois, les données du Recensement de 1996 montrent que seulement trois jeunes sur dix appartenant à des minorités visibles sans études secondaires font partie du marché du travail, et que seulement deux sur dix sont occupés. Les jeunes appartenant à des minorités visibles qui ont un diplôme d'études secondaires ont aussi des taux d'emploi et d'activité très faibles, soit plus de 20 points de pourcentage en dessous de ceux des autres jeunes. *(Tableau 6)*

Les jeunes appartenant à des minorités visibles qui ont obtenu un diplôme postsecondaire font tous face à des obstacles sur le marché du travail. Wannell et Caron (1994) indiquent que les taux d'emploi des diplômés d'universités et de collèges communautaires qui appartiennent à des minorités visibles sont plus faibles que ceux des autres qui ont un niveau de scolarité comparable.

Tableau 6
Indicateurs du marché du travail pour les jeunes appartenant à des minorités visibles et les autres jeunes âgés de 15 à 24 ans, Canada, 1996, en pourcentage

	Jeunes appartenant à des minorités visibles	Autres jeunes
Aucun diplôme d'études secondaires		
Taux d'emploi	21,2	35,5
Taux d'activité	28,7	44,6
Diplôme d'études secondaires		
Taux d'emploi	49,9	61,9
Taux d'activité	49,7	71,4

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada

Il se peut que les obstacles auxquels les minorités visibles font face ne soient pas simplement le fait de la discrimination. De Silva et Dougherty (1996) concluent que des différences qualitatives quant à la scolarité, aux connaissances linguistiques et à l'expérience de travail peuvent être responsables d'une large part des écarts salariaux entre les hommes appartenant à des minorités visibles et les autres hommes qui font un travail similaire.

Jeunes handicapés

Les jeunes handicapés ont des taux de diplômation au niveau secondaire de beaucoup inférieurs aux taux des autres jeunes. En 1996, trois jeunes handicapés sur cinq âgés de 15 à 24 ans n'avaient pas terminé d'études secondaires. Trois sur dix avaient fait des études postsecondaires partielles ou avaient obtenu un grade, un diplôme ou un certificat postsecondaire, comparativement à quatre sur dix pour les autres jeunes *(figure 23)*.

Les jeunes handicapés ont des taux d'emploi et d'activité inférieurs à ceux des autres jeunes. En 1996 :

- 33,1 pourcent des jeunes handicapés travaillaient, et 44,9 pourcent faisaient partie de la population active,
- 50,5 pourcent des autres jeunes travaillaient, et 61,4 pourcent faisaient partie de la population active.

Figure 23
Répartition des jeunes handicapés et des autres jeunes âgés de 15 à 24 ans, selon le niveau de scolarité, Canada, 1996

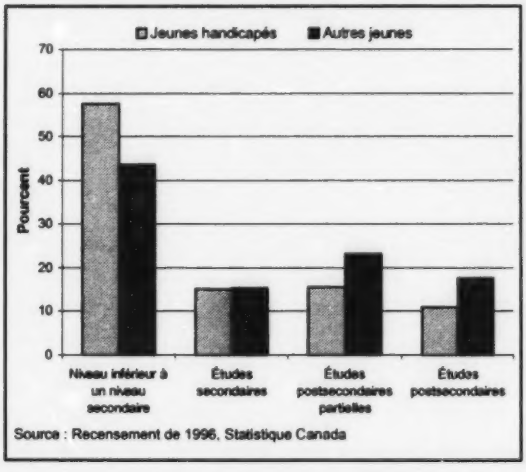

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada

Les jeunes handicapés ont des taux d'emploi et d'activité beaucoup plus faibles que les autres diplômés ayant le même niveau de scolarité. *(Tableau 7)*

Tableau 7
Indicateurs du marché du travail pour les jeunes handicapés et les autres jeunes âgés de 15 à 24 ans, Canada, 1996, en pourcentage

	Jeunes handicapés	Autres jeunes
Aucun diplôme d'études secondaires		
Taux d'emploi	21,7	33,6
Taux d'activité	30,9	42,5
Diplôme d'études secondaires		
Taux d'emploi	41,8	59,0
Taux d'activité	53,7	68,5

Source : Recensement de 1996, Statistique Canada

Jeunes provenant de milieux défavorisés

Une série de facteurs liés au fait de provenir d'un milieu défavorisé semble augmenter les risques qu'un jeune ne termine pas ses études secondaires. Nous avons vu que les jeunes Autochtones et les jeunes handicapés risquent davantage d'abandonner leurs études. D'autres facteurs de risque, comme la pauvreté, le fait de vivre dans une famille monoparentale ou de ne pas avoir de parents, les parents ayant un faible niveau de scolarité, les parents ayant un emploi peu valorisé et le fait de vivre dans un quartier pauvre, peuvent aussi compromettre les chances d'un étudiant de terminer ses études secondaires.

Les jeunes qui abandonnent l'école secondaire sont plus susceptibles d'être touchés par un des facteurs de risque mentionnés précédemment que ceux qui terminent leurs études secondaires. Des recherches fondées sur l'Enquête auprès des sortants montrent qu'en 1991, 69 pourcent des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui avaient abandonné leurs études secondaires étaient considérés comme des jeunes « à risques élevés », comparativement à 33 pourcent des diplômés. Ceux qui sont à risques élevés ont tendance à provenir de familles monoparentales ou à ne pas avoir de parents, à être mariés ou à avoir des enfants à charge, et à provenir de groupes socio-économiques défavorisés.

Nombre des facteurs de risque liés à la classe sociale influent sur la réussite scolaire. Étant donné que la réussite scolaire devient de plus en plus importante pour déterminer les perspectives des jeunes sur le marché du travail, les facteurs qui compromettent l'obtention d'un diplôme d'études secondaires compromettront aussi indirectement les résultats sur le marché du travail.

Selon le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (1999), en 1996, près de 1,4 million d'enfants âgés de 15 ans et moins au Canada vivaient dans des ménages à faible revenu. Ces enfants étaient plus susceptibles d'avoir un faible niveau de scolarité que les enfants ayant un statut socio-économique plus élevé. En 1994, 34 pourcent des enfants provenant du quartile inférieur de statut socio-économique n'avaient pas terminé d'études secondaires. Ils étaient plus susceptibles, dans une proportion de 50 pourcent, de ne pas terminer d'études secondaires que ceux provenant du quartile socio-économique supérieur.

Toutefois, de nombreux jeunes touchés par des facteurs de risque terminent leurs études secondaires. Alors que 27 pourcent des jeunes âgés de 18 à 20 ans figurant dans le groupe « à risques élevés » avaient abandonné les études au moment de l'Enquête auprès des sortants, les 73 pourcent qui restent avaient obtenu un diplôme d'études secondaires ou fréquentaient encore l'école. Parmi tous les jeunes de 18 à 20 ans compris dans l'échantillon de l'enquête, 16 pourcent avaient abandonné les études, et 84 pourcent avaient obtenu un diplôme d'études secondaires ou fréquentaient toujours l'école.

Résumé

Les jeunes handicapés et les jeunes provenant de milieux défavorisés sont moins susceptibles de terminer leurs études secondaires que les autres jeunes. Les jeunes handicapés sont aussi plus susceptibles de ne pas réussir sur le marché du travail. Les jeunes appartenant à des minorités visibles ont des niveaux de scolarité qui sont parfois supérieurs à ceux des autres jeunes, mais ils continuent d'avoir des taux d'activité et d'emploi plus faibles que les autres.

Il est nécessaire d'avoir une compréhension beaucoup plus étendue des facteurs qui nuisent à la transition des jeunes de l'école au travail, et de ce que l'on peut faire pour éliminer ces facteurs.

Transition entre l'école et le travail : quelques enjeux

La transition entre l'école et le travail est complexe et ardue. Les jeunes gens et les jeunes adultes doivent prendre des décisions qui influeront sur le cours de leur vie, notamment pendant combien de temps poursuivre leurs études et dans quel domaine étudier, comment payer leurs études et où vivre à la fin de leurs études. Dans cette section, nous examinons certains des enjeux actuels de la transition entre l'école et le travail.

Dans la partie intitulée « **Quelle est l'incidence de l'exode des cerveaux chez les jeunes?** », nous nous demanderons si un trop grand nombre de nos diplômés les plus talentueux s'exilent aux États-Unis et pourquoi les diplômés sont attirés par nos voisins du Sud. Nous examinerons ensuite la migration interprovinciale des jeunes pour voir s'il y a exode des cerveaux à l'intérieur du Canada.

Dans la partie intitulée « **Les programmes de métiers et de formation professionnelle préparent-ils les jeunes au marché du travail?** », nous nous pencherons d'abord sur la préparation professionnelle dans les écoles secondaires canadiennes. Nous nous demanderons notamment s'il conviendrait de l'élargir ou de la modifier, compte tenu du grand nombre de jeunes qui passent directement de l'école secondaire au marché du travail. Nous examinerons ensuite les diplômés des programmes de métiers et de formation professionnelle du postsecondaire pour déterminer leur réussite au sein du marché du travail. Finalement, nous examinerons les métiers d'apprentissage, qui intéressent beaucoup les décideurs, mais qui ne sont choisis que par une faible proportion des jeunes. Nous nous interrogerons sur les moyens d'en faire un cheminement plus intéressant pour les jeunes.

Dans la partie intitulée « **Les diplômés postsecondaires sont-ils trop endettés?** », nous examinerons la hausse récente de l'endettement des étudiants. Nous nous demanderons s'il y a des segments de la population étudiante que des raisons financières pourraient empêcher d'amorcer ou de poursuivre des études postsecondaires, et ce qu'il y a moyen de faire pour éliminer des obstacles de ce genre.

Quelle est l'incidence de « l'exode des cerveaux » chez les jeunes?

Nos diplômés s'exilent-ils aux États-Unis?

La question des diplômés postsecondaires du Canada qui vont s'établir aux États-Unis s'est retrouvée au cœur des débats sur ce qu'il est convenu d'appeler « l'exode des cerveaux ». Les diplômés canadiens sont attirés par la robustesse de l'économie américaine du savoir, et grâce aux règles de l'ALÉNA, il leur a été plus facile ces dernières années de trouver du travail aux États-Unis. La perspective d'un exode des cerveaux chez les diplômés récents soulève des préoccupations; on peut en effet se demander si l'économie canadienne offre suffisamment de débouchés adéquats aux jeunes. De surcroît, dans le monde industrialisé, le Canada est l'un des pays qui investit les sommes les plus importantes dans l'enseignement postsecondaire et lorsque ses diplômés s'exilent, il ne profite peut-être pas des investissements considérables qu'il a faits dans leur éducation.

L'ampleur de « l'exode des cerveaux »

Selon le rapport de 1999 de Frank et Bélair, un peu plus de 4 600 diplômés postsecondaires de la promotion de 1995 se sont installés aux États-Unis entre la fin de leurs études et l'été de 1997. La proportion des diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis était faible (1,5 %). Les diplômés ayant une maîtrise ou un doctorat étaient plus susceptibles de s'installer aux États-Unis et environ 12 pourcent des 3 000 diplômés qui ont obtenu un doctorat en 1995 sont partis aux États-Unis. Au moment de l'enquête, en mars 1999, l'âge médian des diplômés qui étaient partis était de 29 ans.

Un grand nombre de diplômés qui se sont exilés se proposent de revenir. En mars 1999, environ 830 diplômés (18 %) parmi ceux qui s'étaient installés aux États-Unis étaient de retour au Canada, et dans la moitié des cas, c'était pour des raisons liées au travail. Parmi les diplômés qui sont encore aux États-Unis, environ quatre sur dix se proposent de revenir. Il reste à voir cependant s'ils reviendront vraiment au Canada et à quel moment.

Les diplômés universitaires des professions de la santé, du génie et des sciences appliquées ainsi que des mathématiques et de la physique étaient plus susceptibles de s'installer aux États-Unis que les diplômés d'autres domaines *(figure 24)*. Les diplômés des domaines des sciences sociales et de l'enseignement étaient beaucoup plus susceptibles de demeurer au Canada. Parmi tous les diplômés qui se sont installés aux États-Unis, presque un sur cinq y travaillait dans les professions infirmières.

Figure 24
Répartition des diplômés universitaires selon la discipline, Canada, 1995

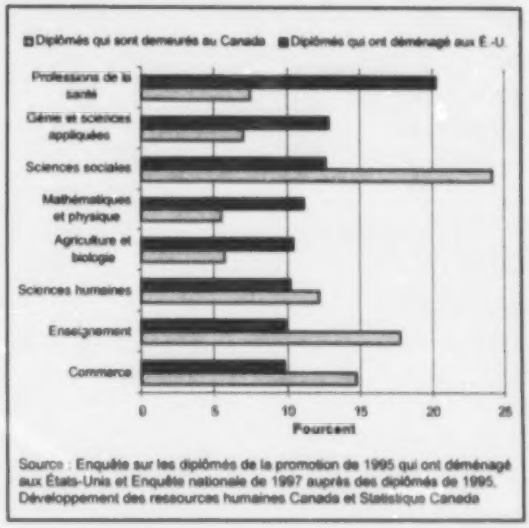

Source : Enquête sur les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis et Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada

Les diplômés qui ont déménagé étaient plus susceptibles d'être parmi les meilleurs étudiants

Les diplômés qui ont déménagé étaient plus susceptibles d'avoir obtenu des notes supérieures à la moyenne. De leur propre aveu, environ 44 pourcent ont terminé leurs études dans le décile supérieur de leur promotion. De plus, ceux qui ont déménagé aux États-Unis étaient plus susceptibles que leurs confrères demeurés au Canada d'avoir reçu une bourse d'études ou d'autres bourses universitaires.

L'emploi et le salaire, deux grandes raisons du déménagement

Plus de la moitié des diplômés de 1995 qui ont déménagé (57 %) l'ont fait principalement pour des raisons liées au travail, et le quart pour des raisons liées aux études. En outre, 17 pourcent ont déménagé pour des raisons liées au mariage ou à d'autres relations interpersonnelles. Dans ce groupe, les femmes étaient, de loin, les plus nombreuses.

Parmi les quelque 2 600 diplômés qui ont déménagé surtout pour des raisons liées au travail, près de la moitié ont donné comme

raison les débouchés plus nombreux dans un domaine ou une industrie en particulier. Ils étaient également attirés par le plus grand nombre de débouchés en général. Un meilleur salaire était également une raison fréquente. Parmi les diplômés qui ont déménagé pour des raisons liées au travail, près de quatre sur dix ont mentionné les salaires plus élevés aux États-Unis. De plus, environ un sur dix a signalé de meilleurs avantages sociaux ou avantages accessoires comme raison d'aller travailler aux États-Unis.

Peu ont mentionné explicitement les impôts moins élevés aux États-Unis. Pour certains cependant, les impôts moins élevés sont peut-être un élément implicite des salaires plus élevés. Ou alors, comme ils viennent d'obtenir leur diplôme, ils n'ont peut-être pas payé d'impôt sur le revenu pendant assez longtemps au Canada pour considérer que les impôts élevés exercent des pressions sur leur revenu.

Ils ont trouvé leurs emplois eux-mêmes

Environ 3 000 diplômés avaient déjà un emploi au moment où ils sont partis et la plupart avaient trouvé cet emploi de leur propre initiative. Très peu de diplômés avaient été contactés directement par un employeur ou un chasseur de têtes des États-Unis, avaient été mutés aux États-Unis ou avaient été recrutés par l'entremise d'une agence d'emploi.

Ils connaissaient beaucoup de succès aux États-Unis

Les diplômés qui ont déménagé aux États-Unis avaient pu trouver un travail qui correspondait étroitement à leurs études. Ils travaillaient dans des professions qui demandaient des niveaux élevés de compétences et ils étaient mieux payés que leurs confrères demeurés au Canada.

La médiane du salaire annuel des bacheliers qui travaillaient dans le domaine des sciences naturelles et des sciences appliquées s'établissait à 47 400 $ (dollars canadiens de 1999) à leur arrivée aux États-Unis, soit beaucoup plus que le salaire de 38 400 $ de leurs confrères au Canada. Il y avait un écart salarial semblable chez les bacheliers des professions de la santé.

Les diplômés dans le domaine de la santé ont été principalement attirés par les meilleurs débouchés qui s'offrent aux États-Unis

Plus de 1 300 diplômés du domaine de la santé s'étaient installés aux États-Unis entre la fin de leurs études en 1995 et l'été de 1997, soit près de 30 pourcent du nombre total des diplômés qui ont déménagé. Parmi les diplômés du domaine de la santé qui ont occupé un emploi au Canada avant de déménager aux États-Unis, trois sur cinq se retrouvaient dans les professions infirmières. Quatre diplômés de la santé sur cinq qui ont déménagé aux États-Unis et qui avaient déjà un emploi à leur arrivée étaient des infirmiers ou des infirmières.

Les diplômés de la santé de la promotion de 1995 sont arrivés sur le marché du travail à un moment où le secteur de la santé au Canada subissait d'importantes restructurations, ce qui peut expliquer pourquoi certains ont décidé de chercher du travail aux États-Unis.

Les diplômés de la santé qui ont déménagé pour des raisons liées au travail semblaient chercher un marché du travail où il y avait plus de débouchés : trois diplômés sur cinq de ce groupe ont cité les débouchés plus nombreux en général comme raison de leur déménagement. Les salaires plus élevés étaient un facteur moins important pour les diplômés de la santé que pour ceux d'autres disciplines *(figure 28)*. De tous les diplômés de la santé de la promotion de 1995 qui avaient déménagé aux États-Unis, un sur cinq était de retour au Canada en mars 1999.

Figure 25
Facteurs liés au travail qui ont attiré les diplômés canadiens aux États-Unis, 1995

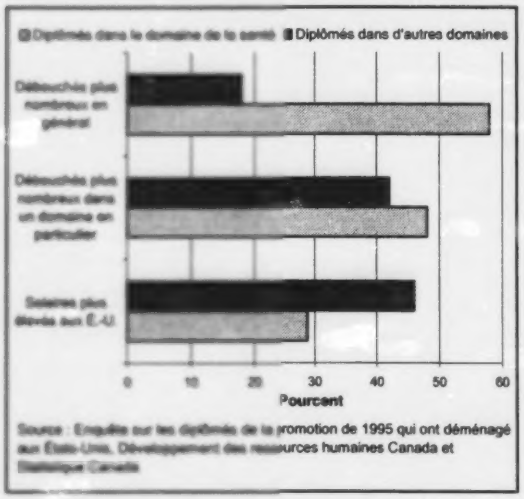

Source : Enquête sur les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada

Y a-t-il un « exode des cerveaux » à l'intérieur du Canada?

Dans un pays aussi vaste et aussi diversifié que le Canada, la migration entre les provinces et les territoires est un moyen d'harmoniser l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les jeunes travailleurs. Pendant la plus grande partie des années 90, environ 2 pourcent des jeunes de 15 à 24 ans ont migré vers une autre province ou un autre territoire chaque année, par rapport à 1,5 pourcent pour l'ensemble de la population. En moyenne, 81 135 jeunes de 15 à 24 ans se sont installés dans une autre province ou un autre territoire en 1998 et en 1999.

Tendances de la migration chez les jeunes

Les tendances de la migration chez les jeunes reflètent à la fois les tendances de la population et les perspectives de l'emploi *(figure 26)*.

Le taux de migration interne des jeunes de 15 à 24 ans au Canada a oscillé autour de 2 pourcent au cours des 25 dernières années. Les taux de migration des jeunes ont suivi des tendances généralement semblables à celles de leurs taux d'emploi au Canada. Il y a eu un léger fléchissement du taux de migration des jeunes pendant la plus grande partie des années 90, puis une remontée à la fin de la décennie.

Figure 26
Taux de migration interne des jeunes au Canada et taux d'emploi des jeunes, Canada, 1976-1999

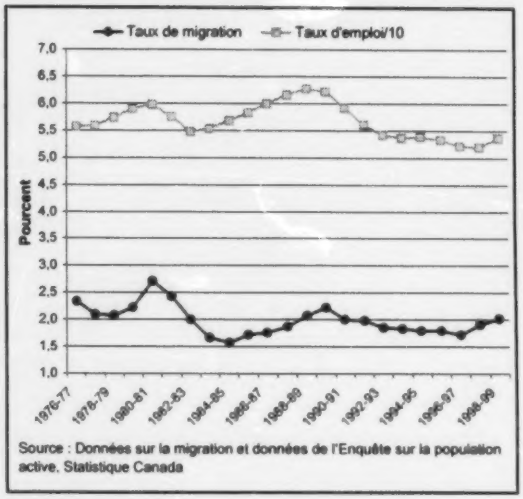

Source : Données sur la migration et données de l'Enquête sur la population active, Statistique Canada

Pourquoi les jeunes décident-ils de déménager?

Les jeunes déménagent pour diverses raisons.

Les perspectives salariales sont peut-être meilleures ailleurs. Finnie (1998) affirme que ceux qui migrent vers d'autres provinces affichent des salaires sensiblement plus élevés après le déménagement, particulièrement les jeunes travailleurs de sexe masculin et les travailleurs qui viennent de provinces pauvres.

Les perspectives d'emploi sont peut-être meilleures dans d'autres provinces. Les taux élevés de chômage dans la région sont un incitatif important pour les jeunes hommes et les jeunes femmes qui décident de migrer. Cependant, selon Finnie (1998), les jeunes hommes qui sont en chômage et qui touchent des prestation d'assurance-emploi sont moins susceptibles que d'autres jeunes de partir vers une autre province. Il conviendrait d'en examiner les raisons.

Les jeunes sont plus mobiles que les travailleurs plus âgés et un déménagement sera peut-être plus facile dans leur cas. Les jeunes sont plus susceptibles d'être célibataires et de ne pas avoir d'enfant; ils n'ont généralement pas travaillé longtemps dans une industrie et/ou chez un employeur en particulier; ils sont généralement mieux instruits et ont des attentes plus élevées en matière d'emploi que les travailleurs plus âgés; en outre, ils ont moins de liens culturels ou communautaires que les travailleurs plus âgés.

Certains jeunes affichent des **caractéristiques personnelles**, comme une meilleure scolarité, de l'expérience, une formation dans une profession en demande ou des contacts personnels, qui améliorent leurs perspectives par rapport à celles d'autres jeunes. Les jeunes voudront peut-être vivre dans un certain milieu **culturel ou linguistique**. Par exemple, les francophones du Québec ont des taux de migration de sortie très faibles, tandis que les anglophones du Québec affichent des taux relativement élevés. Finalement, les jeunes qui vivent encore à la maison peuvent décider de migrer lorsque leur **famille déménage.**

Les provinces qui affichent une croissance élevée attirent les jeunes

Dans les années 90, l'Alberta et la Colombie-Britannique affichaient la moyenne la plus élevée de migration d'entrée nette chez les jeunes. En Ontario, la migration d'entrée et la migration de sortie se sont à peu près équilibrées pendant la décennie. Les autres provinces affichaient généralement une migration de sortie nette *(figure 27)*.

Figure 27
Migration provinciale nette des jeunes, Canada, 1990-1999

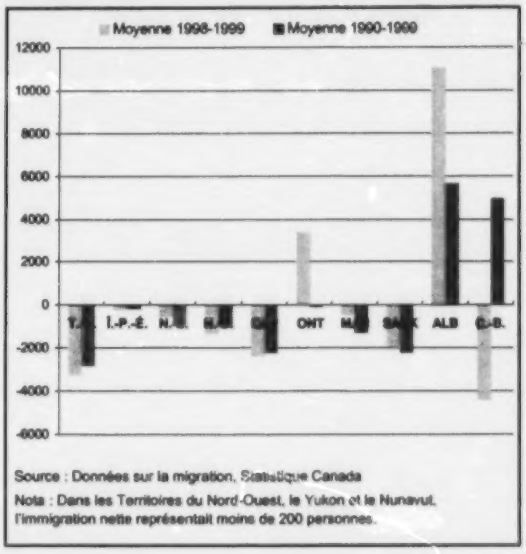

Source : Données sur la migration, Statistique Canada
Nota : Dans les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut, l'immigration nette représentait moins de 200 personnes.

Provinces de destination

Dans les années 90, les taux de migration d'entrée et de sortie étaient élevés en Alberta et en Colombie-Britannique. L'Alberta a connu une importante hausse de la migration d'entrée nette des jeunes au cours des deux dernières années, soit de presque 15 000 jeunes en 1997-1998 et de 11 000 en 1998-1999. Selon des estimations de Statistique Canada, l'Alberta a été la province de destination de presque 30 pourcent de tous les jeunes migrants d'autres provinces en 1998-1999.

La Colombie-Britannique, qui comptait la migration d'entrée nette la plus élevée au pays dans les années 90, lorsque l'économie affichait une croissance solide, a vu la tendance s'inverser pour afficher une migration nette de sortie au cours des deux dernières années, lorsque l'économie a commencé à ralentir. Il y a des mouvements considérables d'entrée et de sortie des jeunes en Ontario.

Provinces d'origine

Chaque province de l'Atlantique affiche une migration de sortie nette des jeunes depuis le milieu des années 80. C'est Terre-Neuve qui a perdu le plus grand nombre de jeunes, soit en

moyenne 2 800 par année dans les années 90, ce qui représente une perte nette d'environ 3 pourcent de la population des jeunes chaque année. La migration de sortie nette persiste depuis le milieu des années 70 et a suivi une courbe à la hausse pendant la plus grande partie des années 90. Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador (1998) signale qu'en 1996-1997, les deux tiers des migrants qui quittaient Terre-Neuve et le Labrador avaient entre 15 et 29 ans. Mais l'économie de Terre-Neuve s'étant récemment rétablie, la migration de sortie nette a diminué substantiellement.

Le Nouveau-Brunswick a également connu une importante migration de sortie des jeunes dans les années 80 et 90. Au plus creux de la dernière récession, le nombre de jeunes quittant la province avait ralenti. Depuis le début de la reprise économique, cependant, les flux de jeunes qui migrent vers d'autres provinces se sont accrus considérablement. En 1997-1998, la migration nette de sortie des jeunes se chiffrait à près de 2 000, mais elle avait ralenti à 1 300 en 1998-1999. La Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont affiché une modeste migration de sortie pendant les années 90.

Il y a exode chronique des jeunes du Québec depuis le début des années 70. Le Manitoba comme la Saskatchewan ont connu une migration de sortie nette régulière dans les années 90, particulièrement dans la première moitié de la décennie.

Les jeunes migrants sont plus scolarisés que d'autres jeunes

Des études de « l'exode des cerveaux » ont conclu que les Canadiens qui déménagent aux États-Unis comptent en général parmi les plus scolarisés. Parallèlement, il semble que les jeunes qui migrent vers d'autres provinces affichent des niveaux de scolarité supérieurs à la moyenne.

Si on établit des moyennes de la scolarité pour plusieurs des provinces qui affichaient une migration de sortie nette des jeunes au moment du Recensement de 1996 (y compris Terre-Neuve et le Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan), on constate qu'en général :

- 75 pourcent des jeunes migrants avaient au moins un diplôme du secondaire, par rapport à 58 pourcent de l'ensemble de la population des jeunes;
- 60 pourcent avaient fait des études postsecondaires partielles, par rapport à 39 pourcent de l'ensemble de la population des jeunes;
- 35 pourcent avaient un diplôme, un certificat ou un grade postsecondaire, par rapport à 20 pourcent de l'ensemble de la population des jeunes.

Résumé

Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés, un nombre modeste de diplômés a déménagé aux États-Unis, soit environ 1,5 pourcent de la promotion de 1995. Les personnes qui ont quitté le Canada sont généralement plus scolarisées que la moyenne et comptent parmi celles qui ont obtenu les meilleurs résultats à l'école. Un grand nombre se retrouvaient dans les domaines du génie, des mathématiques et des sciences. L'économie américaine, vaste et dynamique, continuera vraisemblablement d'offrir des débouchés aux jeunes diplômés canadiens.

Au Canada, les jeunes migrent vers les régions où il y a des débouchés. Ainsi, 2 pourcent des jeunes Canadiens changent de province ou de territoire chaque année, généralement en provenance des provinces pauvres et à destination des provinces riches. Les taux de migration chez les jeunes sont légèrement plus élevés lorsque l'économie affiche une solide croissance.

Certains jeunes ne déménagent pas, même s'ils auraient de meilleures perspectives ailleurs. Par exemple, les jeunes de sexe masculin qui touchent des prestations d'assurance-emploi sont moins susceptibles de déménager pour trouver un emploi. Nous devons en examiner les raisons. Est-ce parce qu'ils n'ont pas d'argent pour déménager? Est-ce qu'ils vivent à la maison, sans responsabilité familiale, et qu'à leurs yeux, il n'est pas urgent de chercher un emploi ailleurs? Est-ce parce qu'ils n'ont pas les compétences ou l'information nécessaires? Ont-ils tendance à déménager après l'épuisement de leurs prestations?

Pour que les jeunes Canadiens continuent de vouloir s'installer dans les régions où il y a des débouchés, nous devons définir et éliminer les obstacles qui peuvent les empêcher de déménager à l'intérieur du Canada. L'information sur les débouchés dans d'autres régions est-elle trop limitée? Les exigences provinciales et territoriales en matière de licences et d'agrément sont-elles trop strictes? Se peut-il que les prestations sociales ne soient pas suffisamment transférables? Il faut comprendre la nature des obstacles pour pouvoir mettre en place les cadres institutionnels intragouvernementaux et intergouvernementaux qui amélioreront l'accès des jeunes à de meilleurs emplois.

Les programmes de métiers et de formation professionnelle préparent-ils les jeunes au marché du travail?

La préparation professionnelle au secondaire

Les systèmes d'éducation du Canada ont privilégié les moyens d'encourager les jeunes à faire des études postsecondaires. Cependant, en 1995, selon l'Enquête de suivi auprès des sortants, 32 pourcent des jeunes de 22 à 24 ans n'avaient pas terminé le secondaire ou n'avaient pas poursuivi leurs études ou suivi de la formation au-delà : un grand nombre se sont dirigés vers le marché du travail. Les jeunes gens ont besoin d'être solidement préparés à s'intégrer à la population active.

Pour préparer les jeunes à s'adapter au monde changeant du travail, les écoles secondaires du Canada leur offrent trois cheminements de préparation professionnelle.

1. **La formation générale** est choisie par environ 90 pourcent des jeunes aux dernières années du secondaire. Environ les deux tiers de ceux qui terminent le secondaire entament des études postsecondaires peu après.

2. **La formation professionnelle en milieu scolaire**, qui compte moins de 10 pourcent des élèves du secondaire. Ils y reçoivent une préparation qui leur permettra de s'intégrer directement au marché du travail, bien qu'un grand nombre fréquentent ensuite un collège communautaire. Ce cheminement a beaucoup perdu de son importance, même si on assiste à certains efforts pour le redynamiser.

3. **L'apprentissage** attire seulement environ 1 pourcent de la population active canadienne. Les apprentissages sont habituellement concentrés dans un nombre limité de métiers et on y retrouve généralement des travailleurs adultes.

Au **Québec,** le secondaire se termine en 11e année, soit une année plus tôt que dans d'autres provinces canadiennes, et il y a un niveau intermédiaire (les CÉGEP) entre le secondaire et les études supérieures. Les CÉGEP offrent des cours de formation générale et de formation professionnelle qui durent deux ans (études pré-universitaires) ou trois ans (programmes techniques menant au marché du travail).

Le Canada et l'Europe : deux régimes très différents

Ce qui distingue le régime de préparation professionnelle du Canada, c'est qu'en général, les jeunes Canadiens n'amorcent pas leur préparation professionnelle avant l'âge de 18 ans (17 ans au Québec). Ce phénomène témoigne d'un changement important qui s'est opéré dans les transitions au niveau secondaire au cours des 30 dernières années. Les inscriptions dans les collèges et les universités ont augmenté régulièrement, tandis que les inscriptions à la formation professionnelle ont diminué sensiblement.

L'expérience canadienne contraste vivement avec l'expérience européenne; en Europe, de nombreux jeunes de 15 ou 16 ans sont inscrits à des programmes de formation technique ou professionnelle pluriannuelle. En Autriche, par exemple, les jeunes choisissent relativement tôt, dès 14 ans, entre quatre grands cheminements.

Le régime canadien et le régime européen ont chacun leurs avantages. Au Canada, les élèves sont plus susceptibles d'avoir l'occasion de faire des études postsecondaires. Ils sont moins susceptibles d'avoir à choisir très tôt une profession qui ne leur conviendra finalement peut-être pas.

Un modèle européen : les 4 grands cheminements de l'Autriche

1. apprentissage de 3 à 4 ans : 40 % des élèves
2. formation professionnelle à temps plein de 5 ans : 25 % des élèves
3. formation professionnelle à temps plein de 3 à 4 ans : 15 % des élèves
4. formation générale de 4 ans à l'issue de laquelle les jeunes poursuivent des études tertiaires : 20 % des élèves

En Europe, les élèves qui commencent tôt un programme d'apprentissage ou de formation professionnelle sont mieux préparés pour s'intégrer à la population active et moins susceptibles de devoir traverser une période prolongée de transition avant de trouver un emploi permanent qui leur convient. Ceux qui ne veulent pas faire d'études universitaires peuvent connaître le succès dans le cadre d'un programme de formation professionnelle.

Combiner le meilleur des deux mondes

Selon l'OCDE (2000a), une politique efficace en matière d'éducation et de formation qui réunit les meilleurs éléments de régimes comme ceux du Canada et de l'Europe repose sur trois critères essentiels. L'élément commun est la flexibilité.

1. Permettre aux jeunes d'attendre le plus longtemps possible avant de faire des choix définitifs.

2. Offrir des cheminements professionnels dits « à double qualification », qui peuvent donner accès autant aux études postsecondaires qu'au marché du travail.

3. Améliorer la pertinence de la formation générale par rapport à l'emploi en y

intégrant des cours de formation professionnelle, en mettant davantage l'accent sur des compétences « fondamentales » ou compétences « de base » pour l'emploi, et faire appel à la collectivité et aux employeurs pour renforcer le caractère concret et pertinent de la formation générale.

Les pratiques efficaces

L'OCDE (2000a) tire certaines conclusions au sujet des cheminements qui donnent les meilleurs résultats.

- Les jeunes qui ont terminé la scolarité obligatoire sont plus susceptibles de poursuivre leurs études si on leur offre divers cheminements qui tiennent compte de leurs intérêts et de leurs besoins.

- Les jeunes sont plus intéressés à des cheminements professionnels à « double qualification », c'est-à-dire qui peuvent déboucher sur le travail ou des études tertiaires.

- Les stratégies ayant pour objet de rehausser la pertinence de la formation générale par rapport à l'emploi ne réussissent pas aussi bien à préparer les jeunes à s'intégrer directement au marché du travail que les cheminements professionnels à « double qualification ».

- Les jeunes choisissent un cheminement et y persévèrent plus longtemps si le cheminement est vaste, s'il a de multiples points de sortie et si le jeune peut changer d'orientation en perdant le moins de temps possible.

- Les cheminements professionnels qui ont de solides liens avec les employeurs et les entreprises donnent de meilleurs résultats immédiats sur le marché du travail.

Situation actuelle du Canada

Au Canada, les provinces et les territoires ont délaissé les programmes de préparation au travail plus traditionnels qui offraient un cheminement professionnel rigoureux sur plusieurs années.

La plupart des provinces mettent sur pied des **cours de technologie** ou leur donnent de l'expansion. Par exemple, l'Ontario a remplacé 90 cours professionnels individuels par 7 grandes disciplines technologiques. En Colombie-Britannique, les inscriptions dans les cours menant à une carrière se sont accrues, passant de moins de 10 000 en 1991 à 27 000 en 1996.

Toutes les provinces offrent une gamme de **programmes d'alternance travail-études et d'enseignement coopératif**, et dans certains cas, ils sont obligatoires à l'école secondaire. Par exemple, en Colombie-Britannique, les élèves doivent avoir au minimum 30 heures d'expérience de travail pour obtenir leur diplôme.

Huit provinces/territoires offrent des programmes en vertu desquels les élèves du secondaire peuvent commencer **un apprentissage** tout en accumulant des unités de cours.

Les partenariats entre l'école et le monde des affaires aident les élèves à mieux réussir la transition vers le travail. Ils sont de vaste portée et sont généralement issus d'ententes locales axées sur les besoins et les intérêts locaux. Ils comprennent des activités de mentorat de la part des intervenants du monde des affaires, du soutien à l'enseignement technique, des programmes de sciences et de carrières et des visites dans diverses industries et entreprises.

Il n'y a pas de données exhaustives sur les nouveaux programmes et les nouvelles initiatives. On ne peut donc pas affirmer sans équivoque qu'ils sont plus efficaces que les programmes plus traditionnels de préparation

professionnelle et préparation à la carrière qu'ils ont remplacés.

Les diplômés des programmes de métiers et de formation professionnelle du postsecondaire

La définition des diplômés des programmes de métiers ou de formation professionnelle est variable et dépend de la source de données. Selon le **Recensement**, un diplômé d'un programme de métiers ou de formation professionnelle a un certificat ou un diplôme lui permettant d'exercer un métier, qu'il peut obtenir après un apprentissage ou une autre formation professionnelle. La définition comprend également des cours d'une durée de moins de trois mois. Selon les **Enquêtes nationales auprès des diplômés**, les diplômés des programmes de métiers ou de formation professionnelle sont ceux qui ont terminé des programmes de métiers (à l'exception des métiers d'apprentissage) qui durent entre 3 et 12 mois et qui n'exigent pas nécessairement un diplôme secondaire comme critère d'admission.

La part des diplômés des universités et des collèges dans la population des jeunes a augmenté dans les années 90, mais celle des diplômés des programmes de métiers et de formation professionnelle a diminué. Le Recensement de 1996 montre que 12,4 pourcent des actifs avaient un certificat de métier comme niveau de scolarité le plus élevé. Les jeunes d'entre 20 et 24 ans qui étaient diplômés de programmes de métiers ou de formation professionnelle ne représentaient que 8,3 pourcent de la population active en 1996, par rapport à 11,4 pourcent dix ans plus tôt.

Les programmes de métiers ou de formation professionnelle intéressent les adultes de sexe masculin

Les diplômés des programmes de métiers ou de formation professionnelle sont généralement plus âgés que les diplômés des collèges communautaires ou des universités. L'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995 montre que 46 pourcent des diplômés des programmes de métiers ou de formation professionnelle avaient plus de 30 ans, par rapport à 24 pourcent des diplômés des collèges communautaires et à 15 pourcent des diplômés des universités. Les programmes de métiers et de formation professionnelle intéressent peut-être les adultes de plus de 30 ans parce qu'ils sont de courte durée *(figure 28)*.

Figure 28
Pyramide des âges des diplômés de 1995, Canada

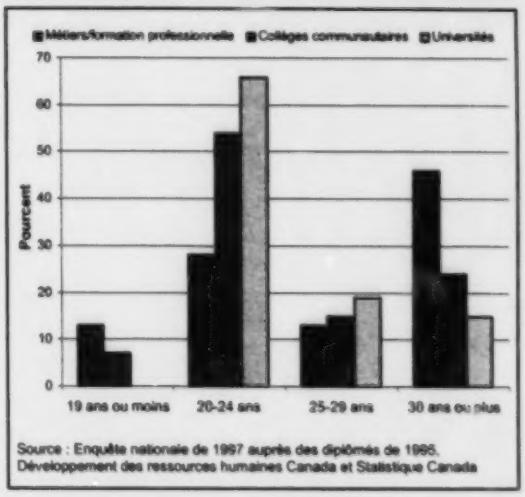

Source : Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada

Parmi les diplômés des programmes de métiers ou de formation professionnelle qui avaient moins de 30 ans en 1995, on comptait trois hommes sur cinq. Par comparaison, les femmes constituaient la majorité des jeunes diplômés des programmes menant à une carrière offerts par les collèges communautaires (55 %) et des diplômés des programmes de baccalauréat universitaire (59 %).

Dans les programmes de métiers ou de formation professionnelle, les femmes et les hommes choisissent des disciplines très différentes. Parmi les jeunes femmes diplômées des programmes de métiers ou de formation professionnelle, quatre sur cinq avaient suivi un programme en arts, par exemple la coiffure et la

cosmétologie, des programmes d'études commerciales, notamment divers cours de secrétariat, de commerce, de gestion et d'administration, et des programmes de santé, notamment une formation d'aide-infirmière. Environ les deux tiers des jeunes hommes avaient suivi un programme de génie ou de technologies de l'ingénierie, notamment la mécanique automobile et les technologies de la construction. Les hommes représentaient 94 pourcent des jeunes diplômés dans ces disciplines.

Situation des diplômés des programmes de métiers ou de formation professionnelle dans le marché du travail

Au niveau postsecondaire, les diplômés des programmes de métiers ou de formation professionnelle affichent des taux de chômage plus élevés que d'autres diplômés. Leur taux d'emploi est inférieur à celui des diplômés des programmes de carrière offerts par les collèges communautaires, mais égal à celui des bacheliers universitaires. Les diplômés des programmes de métiers ou de formation professionnelle connaissent le succès dans le marché du travail, en ce sens que ceux qui ont un emploi sont, proportionnellement, les plus nombreux à travailler à temps plein. Cependant, ils gagnent moins que les diplômés des collèges ou des universités. *(Tableau 8)*

L'expérience des diplômés de sexe masculin des programmes de métiers ou de formation professionnelle sur le marché du travail se compare favorablement à celle d'autres diplômés de sexe masculin. L'expérience des diplômées de sexe féminin se compare moins favorablement à celle des diplômés de sexe masculin des mêmes programmes, et à celle des diplômées de sexe féminin d'autres niveaux de scolarité. L'écart est beaucoup plus vaste chez les hommes que chez les femmes au chapitre des taux de chômage entre les diplômés des programmes de métiers et de formation professionnelle et les diplômés d'autres niveaux. Au niveau des programmes de métiers et de formation professionnelle, les hommes gagnent environ 50 pourcent de plus que les femmes, tandis qu'au niveau du collège communautaire, ils gagnent environ 25 pourcent de plus. Les hommes à tous les niveaux de scolarité sont beaucoup plus susceptibles que les femmes de travailler à longueur d'année et à temps plein, et c'est particulièrement vrai au niveau des programmes de métiers ou de formation professionnelle.

Tableau 8
Indicateurs du marché du travail pour les diplômés postsecondaires de la promotion de 1995 qui ont moins de 30 ans

	Salaire	Taux d'emploi	Emploi à temps plein/ emploi total	Taux d'activité	Taux de chômage
	$	%	%	%	%
Programmes de métiers ou de formation professionnelle					
Total	24 380	82	87	94	11,9
Hommes	27 034	86	93	96	10,7
Femmes	19 483	78	77	90	13,6
Programmes des collèges communautaires menant à une carrière					
Total	26 449	86	85	94	8,3
Hommes	29 576	88	93	96	8,3
Femmes	23 457	85	79	93	8,3
Baccalauréat universitaire					
Total	31 507	82	83	91	9,7
Hommes	34 330	82	88	91	9,8
Femmes	29 254	81	79	90	9,6

Source : Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada

Apprentissage

Les métiers d'apprentissage, qui ne comptent qu'un faible pourcentage de la population active des jeunes du Canada (les 15 à 24 ans), ne sont pas actuellement des choix de carrière populaires chez les jeunes Canadiens. Cependant, les perspectives d'emploi sont très bonnes pour ceux qui choisissent l'apprentissage.

Selon l'Enquête sur la formation des apprentis enregistrés de Statistique Canada, il y avait 172 343 apprentis enregistrés au Canada en 1997, soit un peu plus de 1 pourcent de la population active du Canada. Il y avait 44 730 jeunes apprentis de 15 à 24 ans en 1997, soit 0,2 pourcent de l'ensemble de la population active des jeunes. Les inscriptions des jeunes dans les métiers d'apprentissage ont augmenté d'environ 10 pourcent entre 1987 et 1997, en dépit d'un ralentissement pendant la récession de 1991-1992.

Le succès ou l'échec de l'apprentissage peut dépendre de la participation des employeurs et de l'état de l'économie. Les apprentis étaient 5 pourcent moins nombreux à avoir achevé leur programme en 1997 qu'en 1987, ce qui s'explique en partie parce qu'ils avaient été moins nombreux à s'inscrire au début des années 90 et en partie parce que lorsque l'économie tourne au ralenti, il faut plus de temps aux apprentis pour terminer leurs programmes.

Les hommes continuent de dominer dans les métiers d'apprentissage. Les jeunes hommes affichent la plus forte représentation dans les métiers de l'automobile et de l'équipement lourd.

Les femmes ne représentaient que 7 pourcent de tous les apprentis enregistrés en 1997. Cependant, les femmes semblent bien réagir aux nombreuses initiatives qui les encouragent à choisir les métiers d'apprentissage : elles étaient 50 pourcent plus nombreuses à être enregistrées en 1997 que 10 ans auparavant, et leur représentation dans les métiers dominés traditionnellement par les hommes a augmenté. Cependant, les trois quarts des apprenties de sexe féminin sont encore enregistrées dans les métiers de l'alimentation et des services, particulièrement la coiffure.

Le régime d'apprentissage

Au Canada, les employeurs, les apprentis, les autorités provinciales/territoriales et le gouvernement fédéral assument conjointement les responsabilités de la formation en apprentissage. Les employeurs dispensent la formation en cours d'emploi et offrent du soutien aux apprentis sous forme de salaire et, à l'occasion, en leur fournissant l'équipement dont ils ont besoin pour la formation. Les apprentis apportent une contribution au coût de leur formation en acceptant un salaire moins élevé et en achetant le matériel dont ils ont besoin, tout en assumant d'autres dépenses connexes.

Les autorités provinciales et territoriales réglementent et administrent les programmes d'apprentissage, et la formation et l'agrément des apprentis relèvent de leur compétence. De plus, elles financent l'infrastructure des collèges, qui dispensent normalement la partie magistrale de l'apprentissage. Il existe un Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage composé de représentants des provinces et des territoires qui établit des normes interprovinciales et favorise la mobilité des ouvriers qualifiés par l'entremise du Programme du Sceau rouge.

Depuis 1993, chaque province et territoire a entrepris d'importantes réformes pour améliorer la participation de l'industrie à la gestion du régime d'apprentissage, rationaliser les cadres de réglementation et réagir aux changements dans le financement fédéral. Beaucoup ont également cherché à élargir les possibilités d'apprentissage pour les jeunes en leur permettant de commencer leur apprentissage tout en terminant leurs études secondaires, en améliorant la qualité et la diffusion de l'information au sujet des carrières d'apprentissage, et en offrant des prêts conçus pour absorber les coûts de l'achat des outils nécessaires.

Le rôle du gouvernement fédéral en matière de financement de la formation en apprentissage a évolué considérablement depuis cinq ans. En novembre 1995, le gouvernement fédéral annonçait qu'il se retirait du financement direct des activités de formation, y compris de l'apprentissage. La *Loi de 1996 sur l'assurance-emploi* prévoyait que le gouvernement fédéral cesserait d'acheter de la formation pour les clients au plus tard le 30 juin 1999 et l'autorisait à fournir des fonds de la caisse d'assurance-emploi à des prestataires qui allaient eux-mêmes acheter la formation. En vertu d'ententes sur le développement du marché du travail, les provinces et les territoires ont désormais une plus grande marge de manœuvre pour absorber les frais de service supplémentaires de formation.

L'expérience de l'apprentissage en Ontario et en Alberta : deux enquêtes

Qu'est-ce qui incite les jeunes à devenir des apprentis?

Deux enquêtes, l'une de l'Ontario et l'autre de l'Alberta, montrent de quelle façon les jeunes Canadiens envisagent leur expérience en matière d'apprentissage. En mars 1997, Les Associés de recherche Ekos ont fait une enquête auprès de 1 221 participants du régime d'apprentissage de l'Ontario. Plus de la moitié des répondants avaient commencé un apprentissage parce qu'ils étaient convaincus que les professions d'apprentissage offraient de bons salaires et de bons avantages. Un jeune sur cinq avait choisi l'apprentissage pour la sécurité d'emploi.

Une autre enquête menée au printemps de 1999 par Nichols Applied Management auprès de 3 141 diplômés du programme d'apprentissage de l'Alberta donne des résultats tout à fait différents. Plus de la moitié des jeunes Albertains étaient plus susceptibles d'avoir choisi l'apprentissage parce qu'ils s'intéressaient à un métier en particulier. Un sur dix avait suivi les conseils de sa famille et un sur dix connaissait déjà un peu le métier. Les débouchés et les meilleurs salaires ont été cités comme raisons par moins de 10 pourcent des répondants dans chaque cas.

Les perspectives d'emploi des apprentis

Il est avantageux sur le plan de l'emploi de choisir un métier d'apprenti. Au moment de l'enquête Ekos de 1997, le taux de chômage se situait à 8,8 pourcent en Ontario. Cependant, seulement 4 pourcent des jeunes ouvriers qualifiés de l'Ontario étaient en chômage et plus de 70 pourcent de ceux qui avaient un emploi travaillaient à temps plein.

En Alberta, 4,5 pourcent des jeunes répondants de l'enquête de Nichols Applied Management ont signalé qu'ils étaient en chômage au moment de l'enquête, tandis que le taux de chômage des jeunes à l'échelle de la province était de 10,9 pourcent et le taux de chômage général de 5,9 pourcent.

Moyens de susciter plus d'intérêt pour les programmes d'apprentissage

Les répondants aux deux enquêtes ont proposé des façons de susciter l'intérêt des jeunes envers les programmes d'apprentissage. Aux yeux des jeunes répondants des deux provinces, la promotion de l'apprentissage à l'école secondaire était, de loin, le moyen le plus important de susciter plus d'intérêt. Dans les deux enquêtes, les répondants estimaient également qu'une aide financière plus importante serait un bon incitatif.

En Ontario, les jeunes ont également affirmé que l'apprentissage serait plus intéressant si les employeurs eux-mêmes le jugeaient plus intéressant et si l'économie s'améliorait.

En Alberta, les jeunes répondants sont d'avis que les programmes d'expérience de travail au secondaire, les salons de métiers et journées portes ouvertes et le recours à des ouvriers qualifiés à des fins de relations publiques dans les écoles seraient autant de moyens de rehausser l'intérêt de l'apprentissage aux yeux des jeunes.

Résumé

Les programmes de métiers et de formation professionnelle n'affichent pas de croissance solide au Canada. Les inscriptions au volet de **la formation professionnelle dans les écoles secondaires du Canada** ont diminué sensiblement et divers programmes de préparation au travail s'y sont substitués. Nous avons besoin d'un complément d'information sur les résultats qu'obtiennent les élèves du secondaire qui veulent renforcer leurs aptitudes professionnelles dans le cadre des programmes de préparation professionnelle de niveau secondaire. Les nouveaux programmes destinés à faire acquérir des compétences dans le milieu de travail sont-ils plus efficaces que les programmes plus traditionnels de préparation professionnelle et de préparation à la carrière qu'ils ont remplacés? Qui a tiré profit de ces nouveaux programmes? Les élèves qui ne poursuivent pas leurs études au postsecondaire y participent-ils?

Il nous faut déterminer si ces programmes font la meilleure utilisation possible des budgets limités de l'enseignement et quels programmes devraient être renforcés. Y aurait-il lieu d'élaborer de nouveaux programmes?

Il n'existe pas de panacée pour améliorer les programmes de formation professionnelle dans les écoles secondaires du Canada. Les jeunes du secondaire ont des besoins et des intérêts très diversifiés, selon leur région, leur culture et leur situation financière. Les provinces et les territoires peuvent mettre leurs idées en commun et déterminer les pratiques les plus efficaces pour chaque administration.

Les programmes de métiers et de formation professionnelle de niveau postsecondaire n'ont pas connu la même croissance que les programmes des collèges communautaires et des universités entre 1986 et 1996; en fait, leur nombre a légèrement diminué. La majorité des diplômés de ces programmes sont de sexe masculin et sont généralement plus âgés que les diplômés d'autres établissements postsecondaires.

Les programmes de métiers et de formation professionnelle sont généralement moins longs que d'autres programmes, et de ce fait, ils semblent intéresser davantage les travailleurs plus âgés. Ils peuvent représenter de bons moyens de promouvoir l'acquisition continue du savoir.

Le succès futur des programmes de métiers et de formation professionnelle pourra bien dépendre de leur efficacité lorsqu'il s'agira d'encourager les jeunes femmes à délaisser les métiers plus traditionnels et à se diriger vers des domaines où leur formation sera plus rentable.

Le nombre de jeunes apprentis enregistrés a augmenté d'environ 10 pourcent entre 1987 et 1997, même si les taux d'achèvement de l'apprentissage ont diminué pendant la même période. On peut envisager divers moyens pour rehausser l'intérêt des jeunes envers les programmes d'apprentissage. Une information de base sur les professions d'apprentissage en serait un élément essentiel. Ce genre d'information peut susciter l'intérêt des hommes comme des femmes à l'égard des professions d'apprentissage ou représenter un complément à l'information que les jeunes obtiennent d'autres sources, comme leur famille ou le milieu de travail. L'un des grands résultats qu'il conviendrait de mettre en lumière, c'est la grande employabilité des diplômés des programmes d'apprentissage par rapport aux diplômés d'autres programmes d'études et de formation. On pourrait également encourager les jeunes à choisir des métiers d'apprentissage en offrant à ceux qui s'y intéressent et qui ont le talent voulu l'occasion d'explorer cette voie pendant qu'ils sont encore au secondaire, dans le cadre de programmes d'expérience de travail ou de cours magistraux.

L'apprentissage représente un engagement sérieux à long terme pour les jeunes. Cependant, comme en témoigne la récente baisse des taux

d'achèvement de l'apprentissage, il se peut que, en période de ralentissement économique, les employeurs ne soient pas disposés à accepter de nouveaux apprentis ou soient obligés de licencier les apprentis qui n'ont pas encore terminé leur apprentissage. L'une des raisons qui expliquent peut-être pourquoi les jeunes sont si peu nombreux à choisir l'apprentissage, c'est qu'ils craignent que des facteurs économiques ne relevant pas de leur contrôle viennent compromettre leur apprentissage. On pourrait les rassurer en leur fournissant de l'aide financière, par exemple des transferts aux particuliers ou aux employeurs, ou encore des prêts pour l'achat d'outils.

Les diplômés post-secondaires sont-ils trop endettés?

L'endettement des diplômés postsecondaires

Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés, les étudiants du postsecondaire qui ont obtenu leur diplôme en 1995 avaient généralement emprunté plus d'argent pour financer leurs études et ils étaient plus endettés au moment de l'obtention de leur diplôme que les diplômés qui avaient achevé leurs études en 1982, en 1986 ou en 1990. Les diplômés de 1995 remboursaient également leurs emprunts plus lentement que les diplômés des promotions précédentes et deux ans plus tard, affichaient des niveaux plus élevés d'emprunts non encore remboursés.

En 1995, un peu plus de la moitié des diplômés des collèges et des universités avaient emprunté pour financer leurs études, soit une proportion légèrement moindre qu'en 1990. Cependant, ceux qui avaient emprunté étaient plus endettés. En général, les diplômés de 1995 qui avaient emprunté d'un programme gouvernemental devaient 38 pourcent de plus, en dollars constants de 1995, que le diplômé moyen de 1990, et 61 pourcent de plus que le diplômé moyen de 1986. Les emprunts d'autres sources que les régimes de prêts étudiants étaient également plus élevés chez les diplômés de 1995.

Par ailleurs, les diplômés de 1995 remboursaient leurs emprunts plus lentement. Deux années après avoir obtenu leur diplôme, ils avaient remboursé le quart de leurs emprunts, par rapport au tiers et à la moitié, respectivement, chez les diplômés des promotions de 1990 et de 1986. Les diplômés de 1995 avaient des sommes plus importantes à rembourser que les diplômés des années précédentes et les remboursaient plus

lentement. Deux ans après avoir décroché leur diplôme, les diplômés de 1995 avaient remboursé en moyenne 2 600 $ (niveau universitaire) et 2 300 $ (niveau collégial), en dollars constants de 1995, par rapport à une moyenne de 3 200 $ (niveau universitaire) et de 2 600 $ (niveau collégial) pour les promotions de 1986 et de 1990.

Pourquoi le fardeau de la dette est-il plus lourd?

Certaines pressions financières ont obligé les établissements postsecondaires à augmenter considérablement les frais de scolarité au cours de la dernière décennie. En 1995, en dollars constants, les frais de scolarité étaient de 46 pourcent plus élevés qu'en 1990 et de 57 pourcent plus élevés qu'en 1986 – et ils ont continué d'augmenter. Les étudiants ne pouvaient absorber la différence, d'autant plus que, étant donné le chômage élevé chez les jeunes dans les années 90, ils gagnaient moins s'ils occupaient un emploi pendant leurs études. Parallèlement, les programmes gouvernementaux de bourses d'études ont subi d'importantes coupures et les étudiants, privés d'une aide financière qu'ils n'auraient pas eu à rembourser, ont dû emprunter. Les étudiants admissibles ont pu emprunter davantage après 1994, lorsque les limites du Programme canadien de prêts aux étudiants ont été relevées considérablement, passant de 105 $ à 165 $ par semaine.

Les emprunts plus élevés auprès des régimes de prêts étudiants semblent avoir été une nécessité et non pas un moyen imprévoyant d'obtenir « de l'argent gratuitement », puisque les étudiants ont également emprunté davantage auprès de sources privées.

Le fardeau de la dette ne diminue pas

Des données nationales relatives aux régimes de prêts étudiants montrent que les étudiants d'aujourd'hui s'endettent encore davantage que les diplômés de 1995. Les frais de scolarité ont continué d'augmenter depuis 1995 et on peut donc s'attendre à ce qu'ils continuent d'exercer des pressions à la hausse sur les emprunts pendant les prochaines années. De plus, le relèvement des limites des programmes gouvernementaux de prêts et les coupures dans les programmes de bourses ne sont entrés en vigueur que pendant les dernières années d'études des diplômés de 1995. Ce sont les étudiants qui étaient au postsecondaire après 1995 qui en subiront pleinement le contrecoup.

Les données nationales peuvent cacher d'importantes différences au niveau provincial en raison d'écarts notamment au niveau des frais de scolarité.

Les études postsecondaires : un bon investissement

Selon des estimations de l'OCDE (1998), le taux de rendement privé des études universitaires était d'environ 15 pourcent pour les hommes et de plus de 20 pourcent pour les femmes en 1995 *(figure 29)*. Il s'agit donc d'un important facteur qui incite les jeunes à achever leurs études postsecondaires, même s'il leur faut s'endetter davantage. Pour la société canadienne, le taux de rendement social (ou « taux de rendement global ») d'investissements publics plus nombreux dans l'enseignement universitaire est d'environ 10 pourcent. En dépit de l'augmentation des frais de scolarité et du fardeau d'endettement des étudiants, le taux de rendement des investissements dans les études postsecondaires au Canada n'a pas changé beaucoup, en termes réels, depuis le début des années 80.

Les frais de scolarité plus élevés n'ont pas beaucoup influencé le taux de rendement des investissements dans les études postsecondaires parce qu'ils ne représentent qu'une faible partie du coût global de l'éducation. C'est le coût de renonciation de la décision de faire des études universitaires (c'est-à-dire le salaire dont l'étudiant se prive parce qu'il a choisi de faire des études plutôt que de travailler) qui représente la part du lion.

Figure 29
Taux de rendement des études universitaires pour les hommes et les femmes, Canada, 1995

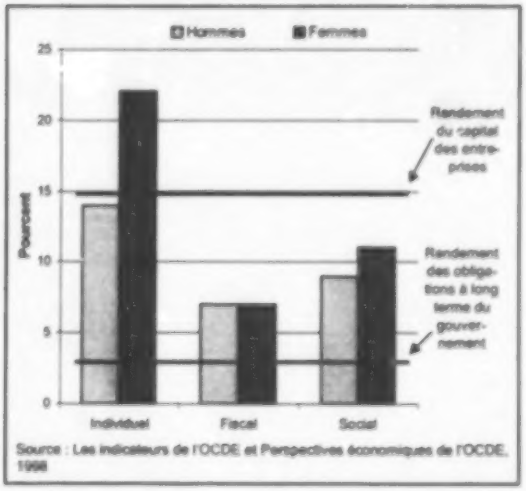

Source : Les indicateurs de l'OCDE et Perspectives économiques de l'OCDE, 1998

Un taux de rendement privé élevé continue d'être un puissant incitatif aux investissements dans les études postsecondaires. Les inscriptions à temps plein au niveau postsecondaire ont suivi une courbe à la hausse dans les années 80 pour se stabiliser dans les années 90 *(figure 30)*, en dépit de la hausse des coûts directs de l'éducation et de la baisse de la population des jeunes de 15 à 29 ans.

Figure 30
Inscriptions au postsecondaire, diplômés et population de 15 à 29 ans, Canada, 1983-1997

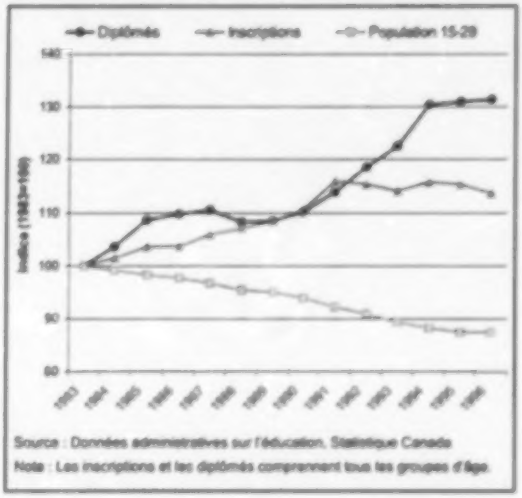

Source : Données administratives sur l'éducation, Statistique Canada
Note : Les inscriptions et les diplômés comprennent tous les groupes d'âge.

Le lourd fardeau de la dette étudiante peut poser des difficultés à certains

En principe, étant donné les avantages monétaires importants des études postsecondaires, on pourrait penser que les diplômés sont en mesure de rembourser leurs emprunts. Cependant, le fardeau de l'endettement se révèle parfois trop lourd.

Pour certains jeunes provenant de milieux socio-économiques défavorisés, un endettement excessif peut poser des difficultés, car leurs familles sont moins en mesure de les aider s'ils n'arrivent pas à rembourser leurs emprunts. Selon le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (1999), chez les jeunes de 18 à 21 ans, le nombre d'étudiants du niveau universitaire qui proviennent de milieux socio-économiques défavorisés a augmenté plus lentement entre 1986 et 1996 que le nombre d'étudiants d'autres milieux. Ces résultats sont basés sur un échantillon limité, mais ils n'en soulèvent pas moins d'importantes questions sur l'équité de l'accès aux études postsecondaires.

D'autres pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont adopté des programmes de prêts fondés sur le revenu pour alléger le fardeau d'endettement des diplômés postsecondaires. En effet, dans le cadre de ces programmes, le montant total que l'étudiant doit rembourser, calculé en termes réels à la valeur actuelle escomptée, dépend du salaire de l'étudiant à la fin de ses études. L'un des arguments en faveur de programmes de ce genre est qu'ils offrent un allégement aux étudiants qui n'arrivent pas à rembourser leur dette étudiante parce que leur revenu est trop faible.

Au Canada, certaines mesures ont été mises en œuvre ces dernières années pour aider les étudiants aux prises avec un lourd endettement. Par exemple, certains programmes d'exemption d'intérêts et d'annulation de dette ont été élargis. Les pouvoirs publics appuient également des programmes d'emploi d'été qui aident les étudiants à gagner de l'argent pour financer une partie de leurs études et limiter leur endettement.

Cependant, même si leurs limites ont été relevées pour répondre aux besoins de la majorité des étudiants, les emprunts ne sont peut-être suffisants pour permettre à certains étudiants dans le besoin de faire des études postsecondaires, particulièrement lorsque les frais de scolarité augmentent.

De plus, les jeunes de familles à revenu moins élevé peuvent hésiter à s'endetter davantage et donc ne pas demander de prêts étudiants, même si les études postsecondaires représentent un investissement rentable. Les données dont on dispose sur cette importante question sont limitées et il y aura lieu de faire davantage de recherches et de travaux de suivi à ce sujet.

Résumé

En dépit de l'augmentation des frais de scolarité et de l'endettement des diplômés, les avantages des études supérieures demeurent importants. La plupart des jeunes continuent d'avoir accès aux études postsecondaires, comme le montre l'augmentation du nombre d'inscriptions à temps plein.

Cependant, pour certains groupes de jeunes, l'augmentation du coût des études postsecondaires et l'augmentation parallèle de l'endettement peuvent représenter des obstacles significatifs aux études postsecondaires et leur occasionner des difficultés lorsqu'ils quittent l'école. Des mesures comme les Bourses du Millénaire et l'élargissement des programmes d'annulation de dette et d'exemption d'intérêts se veulent des moyens de régler ces préoccupations. Cependant, il faudra suivre la situation de près au cours des prochaines années. Par exemple, il faudra faire un suivi plus systématique du niveau de scolarité selon le statut socio-économique, compte tenu des augmentations importantes des frais de scolarité au niveau postsecondaire ces dernières années.

Conclusion

Le *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail* visait à rendre compte aux ministres du marché du travail des progrès des jeunes sur le marché du travail. Certains des grands enjeux qui sont ressortis du rapport sont énumérés ci-dessous. On verra également les prochaines étapes à franchir pour mieux comprendre la transition entre l'école et le travail chez les jeunes.

Enjeux

1. Comment aider les jeunes à demeurer à l'école?

Les jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ont été laissés pour compte lors de la dernière reprise économique et risquent aujourd'hui d'être systématiquement exclus du marché du travail. Le taux de chômage moyen des adultes qui n'ont pas terminé le secondaire est trois fois plus élevé que celui des diplômés universitaires. Le taux d'abandon au secondaire a diminué régulièrement au cours de la dernière décennie, mais d'autres progrès s'imposent. Comment les favoriser?

Il faut examiner les raisons pour lesquelles les jeunes gens abandonnent l'école et se demander ce qu'il faut faire pour les aider à y demeurer plus longtemps. Il y a des raisons de croire que les jeunes hommes sont plus susceptibles d'abandonner les études et moins susceptibles d'en envisager les avantages à long terme. Dans l'ensemble, les jeunes femmes sont plus susceptibles de tenir compte des avantages des études et ont tendance à demeurer à l'école plus longtemps. Cependant, une minorité importante de jeunes femmes quittent l'école pour s'occuper de jeunes enfants. Leurs perspectives sur le marché du travail ne sont guère reluisantes et leurs enfants présentent des risques plus élevés de ne pas finir le secondaire eux non plus. Il se peut également que les jeunes décrocheurs soient aux prises avec de graves obstacles s'ils veulent retourner aux études ou suivre une formation.

Il n'y a pas de panacée qui empêchera les jeunes de décrocher. Les cheminements de rechange proposés par l'OCDE semblent prometteurs. En effet, les jeunes y trouveraient la flexibilité nécessaire pour explorer des programmes de formation générale, parallèlement à des programmes techniques et professionnels, et auraient l'option de poursuivre des études postsecondaires ou de se préparer à entrer directement sur le marché du travail. Ces cheminements de rechange offriraient également de l'expérience de travail et des cours pour améliorer les compétences en matière de lecture, d'écriture et de calcul. Des campagnes d'information pour faire connaître les avantages qu'il y a à terminer des études secondaires et le relèvement de l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire sont d'autres options à envisager.

2. Que peut-on faire pour améliorer les perspectives des jeunes Autochtones?

Les jeunes Autochtones représentent le segment de la population des jeunes qui augmente le plus rapidement. Leurs niveaux de décrochage et de chômage sont parmi les plus élevés au pays et leurs taux d'activité parmi les plus faibles. Les défis à relever sont donc de taille. Étant donné les rapports qu'on a démontrés entre la réussite au sein du marché du travail et le niveau de scolarité, l'amélioration des niveaux de scolarité des jeunes Autochtones aura vraisemblablement d'importantes répercussions sur leur capacité d'atteindre l'autosuffisance économique et sur leur représentation proportionnelle au

sein de la population active. Les Autochtones qui détiennent un diplôme universitaire obtiennent généralement d'aussi bons résultats sur le marché du travail que d'autres diplômés universitaires, ce qui laisse penser que l'éducation est l'un des premiers moyens à envisager pour améliorer leurs perspectives d'emploi.

Ce qu'il reste à déterminer, c'est comment convaincre ces jeunes de rester à l'école. Il semble qu'une partie de la solution reposerait sur une formule correspondant aux besoins culturels, sociaux et économiques des collectivités dans lesquelles vivent les jeunes Autochtones. L'intégration au curriculum de programmes destinés à améliorer les compétences de base et le bien-être semble donner de bons résultats, tout comme les programmes de mentorat et de formation en cours d'emploi. Grâce à des programmes faisant appel à la technologie de l'information pour offrir des cours dans les collectivités rurales, les jeunes n'auraient plus à déménager pour acquérir des compétences, avec le fardeau financier et affectif que cela représente. Il faut également des programmes dans les régions urbaines pour donner aux jeunes Autochtones la chance d'acquérir, dans un environnement sûr et stimulant, les compétences professionnelles qui les intéressent. Les programmes offerts en partenariat avec les collectivités autochtones, les éducateurs, les entreprises et le gouvernement semblent donner les meilleurs résultats.

3. Comment mieux préparer les élèves du secondaire qui s'intègrent directement à la population active?

Le système d'éducation du Canada s'est concentré, avec beaucoup de succès, sur les moyens d'encourager les élèves à poursuivre des études postsecondaires. Au secondaire, les programmes tournent principalement autour d'un cheminement qui mène directement à un diplôme postsecondaire. Dans le passé, il existait des cheminements techniques et professionnels conçus à l'intention des élèves qui passeraient directement de l'école secondaire au marché du travail. Un grand nombre de ces programmes ont été éliminés et remplacés par divers cours de technologie, programmes d'alternance travail-études et d'enseignement coopératif, apprentissages et partenariats entre l'école et le monde des affaires.

Nous devons examiner de plus près les résultats obtenus par les jeunes qui s'intègrent directement à la population active, déterminer s'ils profitent véritablement des nouveaux programmes ou si d'autres programmes ne répondraient pas mieux à leurs besoins. Les cheminements jugés efficaces par l'OCDE méritent qu'on s'y intéresse de plus près. En particulier, les stratégies de « double qualification » se sont révélées efficaces; elles permettent aux élèves de poursuivre leurs études ou de s'intégrer au monde du travail, correspondent bien aux besoins des employeurs et donnent aux jeunes qui s'intéressent davantage à la formation concrète qu'à la formation universitaire l'occasion de faire l'essai de cheminements professionnels. Si un nouveau cheminement professionnel est mis en place, il faudra prendre soin de le débarrasser du stigmate que présentaient les programmes professionnels précédents.

4. Comment veiller à ce que tous les jeunes aient systématiquement accès aux études postsecondaires?

En dépit des hausses des frais de scolarité et de l'augmentation de l'endettement, les avantages des études supérieures demeurent importants. Les inscriptions montrent que la plupart des étudiants continuent d'avoir pleinement accès au système postsecondaire du Canada. Cependant, il y a lieu de penser que les jeunes de milieux socio-économiques

défavorisés ne se prévalent pas des mêmes possibilités en matière d'études postsecondaires que d'autres jeunes.

Il faudra déterminer dans quelle mesure le relèvement des frais de scolarité et l'augmentation de l'endettement empêchent certains jeunes de poursuivre leurs études, et si les mesures mises en place pour alléger l'endettement répondent à leurs besoins. C'est une situation qu'il faudra suivre de près, étant donné les récentes augmentations des frais de scolarité et de l'endettement.

Pour mieux comprendre les jeunes en transition

Le *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail* avait pour objet de déterminer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis par les ministres du marché du travail. Les progrès accomplis au chapitre des huit « résultats » souhaités ont été mesurés. Par exemple, l'un des résultats que nous avons examinés est le relèvement du taux d'emploi des jeunes. Celui-ci a finalement commencé à augmenter après 1998, ce qui laisse penser que la transition entre l'école et le travail est peut-être dorénavant plus facile pour les jeunes.

Mais certaines questions demeurent. Comme les jeunes en sont à diverses étapes de la transition entre l'école et le travail, il n'est pas toujours facile d'interpréter nos progrès au chapitre des huit résultats. Et il est difficile de savoir à quel moment la transition est achevée, puisqu'il arrive souvent que les jeunes font des études et travaillent en même temps, ou retournent à l'école après avoir passé un certain temps sur le marché du travail.

Pendant la transition entre l'école et le travail, les jeunes traversent un stade au cours duquel ils acquièrent les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour gagner leur vie. Ils auront réussi la transition s'ils ont trouvé, le plus rapidement possible, un emploi stable, à temps plein, bien rémunéré et satisfaisant.

Un « résultat » comme le relèvement du taux d'emploi témoigne des progrès des jeunes qui sont encore en transition de même que de ceux qui ont fini leur transition. Au moment d'interpréter ce résultat, il est parfois difficile de faire la distinction entre les facteurs qui influencent les jeunes en transition et ceux qui influencent les jeunes qui ont achevé leur transition. Par exemple, une jeune élève de 16 ans qui commence à occuper un emploi à temps partiel de premier niveau acquiert de l'expérience et des compétences. Ses résultats seront peut-être tout à fait différents de ceux d'un décrocheur du même âge qui commence le même emploi.

Une transition prend du temps – huit ans en moyenne en 1998, selon Statistique Canada (1999). Comme la transition est un processus dynamique, la meilleure façon de l'évaluer est de suivre les progrès des jeunes au fil du temps, dans le cadre d'enquêtes longitudinales. De telles études pourraient viser d'abord les élèves du secondaire avant qu'ils n'amorcent la transition et les suivre pendant plusieurs années, leur posant une série de questions détaillées à intervalles réguliers. Nous pourrions ainsi mieux observer les caractéristiques de la transition.

Il n'existe pas d'indicateur unique pour mesurer le succès de la transition. Il faut plusieurs indicateurs pour tenir compte des caractéristiques des divers genres de transition chez les jeunes, et des différents stades qu'ils traversent en cours de route. Il nous faut savoir si les jeunes travaillent et le genre d'emplois qu'ils occupent pendant qu'ils sont à l'école. Pendant combien de temps demeurent-ils à l'école et dans quelles disciplines étudient-ils? Qu'apprennent-ils? Comment trouvent-ils des emplois? Combien de temps leur faut-il pour trouver un emploi, et combien de temps le conservent-ils? Combien gagnent-ils? Quels rapports y a-t-il entre les compétences acquises à l'école et les compétences demandées par leur

emploi? Est-ce qu'ils aiment leur emploi? De quel milieu familial viennent-ils? Sont-ils aux prises avec des obstacles sociaux ou culturels? Où vivent-ils et où déménagent-ils?

Nous devons également prendre en considération les conditions macro-économiques, par exemple la croissance de la production et les taux de chômage, de même que les mécanismes de réglementation du marché du travail, par exemple l'assurance-emploi et le salaire minimum. Finalement, nous devons tenir compte des politiques et des programmes destinés à aider les jeunes à réussir leur transition – l'information sur le marché du travail et sur la planification de la carrière, par exemple.

Pour être utiles, les indicateurs doivent offrir des explications plausibles des facteurs qui déterminent les choix que font les jeunes pendant la transition entre l'école et le travail. Il existe de bonnes techniques éprouvées qu'on peut appliquer aux données longitudinales pour faire ressortir les relations entre les indicateurs. Forts de cette information, nous serons mieux placés pour formuler des politiques qui faciliteront la transition des jeunes entre l'école et le travail.

L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) amorcée par Développement des ressources humaines Canada et menée par Statistique Canada a pour objet d'examiner les expériences des jeunes Canadiens qui font la transition entre l'école et le travail. Elle permettra d'établir le profil des jeunes de 15 ans et de les suivre dans le temps. Elle fournira des données essentielles sur les facteurs qui peuvent favoriser ou entraver le succès de la transition chez les jeunes.

Bibliographie

Archambault R. et L. Grignon (1999), *La baisse du taux d'activité des jeunes depuis 1990 : Structurelle ou cyclique?* document de travail W-99-1F, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

Beaudry, P., T. Lemieux et D. Parent (1999), *What is Happening in the Youth Labour Market in Canada?* Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), Montréal.

Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) (1999), *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*, Statistique Canada, Ottawa.

De Silva, A. et C. Dougherty (1996), *Discrimination Against Visible Minority Men*, document de travail W-96-6E, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

Développement des ressources humaines Canada (1998a), *Le secondaire, est-ce suffisant? Une analyse de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, Ottawa.

Développement des ressources humaines Canada (1998b), *Transition de la formation initiale à la vie active : Rapport canadien pour un examen thématique de l'OCDE*, Ottawa.

Division des normes de travail et de l'équité en milieu de travail (1999), *Rapport statistique sur l'équité en matière d'emploi de 1996*, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

Ekos Research Associates (1998), *L'autoroute de l'information et la communication dans les ménages canadiens*, Présentation au Sommet des chefs sur l'emploi des jeunes.

Evers, F.T., J.C. Rush et I. Berdrow (1998), *The Bases of Competence: Skills for Lifelong Learning and Employability*, Jossey-Bass, San Francisco, CA.

Finnie, R. (1999), *A Dynamic Analysis of the School-to-Work Transition of Post-Secondary Graduates in Canada*, document de recherche R-99-14E, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

Finnie, R. (1998), *La mobilité interprovinciale au Canada : Qui déménage?* document de travail W-98-5F.a, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

Frank, J. et E. Bélair (1999), *Cap vers le Sud : Les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis*, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Ottawa.

Gingras, Y. et R. Roy (1998), *Y a-t-il pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Canada?* document de recherche R-98-9F, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador (1998), *Post-secondary Indictors '98*, St. John's, T.-N.

Groupe de travail du FMMT sur l'information relative au marché du travail (1999). *Vision stratégique fédérale/provinciale/territoriale de l'information relative au marché du travail.*

Jennings, P. (1998), *School Enrolment and the Declining Youth Participation Rate*, document de recherche R-98-4E, direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

Krahn, H. et J. W. Bowlby (2000), *Education-Job Skills Match: an Analysis of the 1990 and 1995 National Graduates Survey*, document de recherche R-00-1-1E, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada et Centre des statistiques sur l'éducation, Statistique Canada, Ottawa.

Lavoie, C. et A. Béjaoui (1998), *La situation de l'emploi des jeunes au Canada : Quelques explications et perspectives d'avenir*, document de recherche R-98-10F, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

Lavoie, M. et R. Roy (1998), *Emploi dans l'économie du savoir : un exercice de comptabilité de croissance pour le Canada*, document de recherche R-98-8F, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (1998), *Perspectives économiques de l'OCDE, Décembre 1998*, Paris.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (2000a), *De la formation initiale à la vie active : Faciliter les transitions*, Paris.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (2000b), *Regards sur l'éducation, Les indicateurs de l'OCDE, Édition 2000*, Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, Paris.

Parent, D. (1999), *Labour Market Outcomes and Schooling in Canada: Has the Value of a High School Degree Changed Over Time?* document de travail 99s-42, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), Montréal.

Picot, G., A. Heisz and A. Nakamura (2000), *Job Tenure, Worker Mobility and the Youth Labour Market During the 1990s*, cahier de recherche, Statistique Canada, Ottawa.

Rapport du Groupe d'experts sur les compétences (1999), *Viser plus haut : Compétences et esprit d'entreprise dans l'économie du savoir*, présenté au Conseil consultatif du premier ministre sur les sciences et la technologie, Ottawa.

Statistique Canada (1999), *Le point sur la population active : les jeunes et le marché du travail, 1998-1999*, Ottawa.

Taillon, J. et M.Paju (1999), *Promotion de 1995 : Rapport de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995*, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, Ottawa.

Vaillancourt, F. et S. Bourdeau-Primeau (à paraître), *Does It Pay to Finish High School? Social and Private Rates of Return to a High School Diploma, Canada and Regions, 1995*, Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada.

Wannell, T. et N. Caron (1994), *Regard sur les groupes d'équité en matière d'emploi chez ceux ayant récemment obtenu un diplôme d'études secondaires*, Direction des études analytiques, Statistique Canada, LM-372-09-94F, Ottawa.